

Institut d'Etudes Politiques
Mémoire de fin d'études
Bertholle Antinoë.

Mexique/Etats Unis : 10 après l'ALENA.

Sous la direction de : Addi Lahouari
2005

Table des matières

Citations	1
Introduction	3
I. Les dimensions économiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.	11
1) Les termes du débat et les premières difficultés :	12
a) Les termes du débat :	12
b) Les premières difficultés :	14
2) Les échanges et les investissements : bilan.	17
a) Les échanges :	17
b) Les Investissements :	21
3) Les entreprises américaines au Mexique et l'ALENA.	27
a) Le cas de <i>Citibank</i> :	27
b) Les entreprises américaines au Mexique :	28
II. Les dimensions sociales et politiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.	33
1) L'emploi et l'ALENA.	34
a) Les emplois au Mexique et aux Etats Unis.	35
b) L'emploi aux Etats-Unis et le programme NAFTA-TAAP.	38
2) L'environnement et le narcotrafic.	40
a) L'environnement.	41
b) Le narcotrafic.	44
3) L'ALENA et ses institutions.	48
a) L'ALENA souffre t il d'une carence institutionnelle ?	48
b) Les freins d'une réforme institutionnelle de l'ALENA.	51
III. Les dimensions territoriales et culturelles de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.	55
1) Les flux migratoires entre le Mexique et les Etats-Unis.	57
a) L'immigration à la frontière avant la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain.	57

b) L'immigration à la frontière depuis la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain. . .	60
2) Les mexicains aux Etats Unis. . .	65
a) La langue. . .	65
b) L'identité. . .	67
3) Quel avenir pour l'ALENA ? . .	71
a) Vers une identité nord américaine ? .	71
b) Les motivations américaines. .	74
Conclusion .	77
Bibliographie : .	81
Ouvrages en français : .	81
Ouvrages en espagnol : .	82
Ouvrage en anglais : . .	82
Articles et revues en français : .	82
Articles en espagnol : .	83
Articles en anglais : . .	83

Citations

Pauvre Mexique, Pauvres Etats Unis, Si loin de Dieu Et si proches l'un de l'autre. Carlos Fuentes, La frontière de verre.

« Le mot le plus célèbre à propos des relations entre le Mexique et les Etats Unis fut attribué à Porfirio Diaz ¹, le vieux dictateur qui gouverna mon pays d'une main de fer, de 1877 à la Révolution, en 1910 : « Pauvre Mexique ! Si loin de Dieu et si proche des Etats Unis ! ». Aujourd'hui, nous serions mieux inspirés de réviser cette formule et de nous exclamer plutôt : « Pauvre Mexique, pauvres Etats Unis ! Si loin de Dieu et si proches l'un de l'autre ! Nos pays sont devenus extrêmement interdépendants, bien que leur relation de pouvoir soit extrêmement asymétrique : les Etats Unis sont puissants, le Mexique est faible ; une réalité considérablement intensifiée du fait que nous partageons une frontière commune, l'une des plus longues, des plus conflictuelles, des plus provocantes du monde : trois mille kilomètres, de l'océan Pacifique au Golfe du Mexique, de San Diego-Tijuana à Brownsville-Matamoros. Une frontière culturelle où deux civilisations s'affrontent, se défient, s'enrichissent mutuellement, des cultures aussi différentes que celle des Etats Unis face à n'importe quelle nation asiatique. Une frontière du travail, que traversent chaque jour cinq mille travailleurs mexicains, réguliers ou clandestins, agissant à la demande de l'économie des Etats Unis. Et, bien sur, une frontière économique entre le Mexique, troisième client des Etats Unis (après le Canada et le Japon), et les Etats Unis, la marché le plus important pour les produits mexicains. Sa porosité représente davantage qu'une question de marchandises : trois cent millions de personnes la franchissent chaque année dans les deux sens et, avec elles, des idées, des habitudes, des informations, des tendances culturelles vont et viennent. Chaque jour qui passe rend l'énorme asymétrie de pouvoir entre les deux pays de moins en moins significative. Si, jadis, le Mexique avait la pneumonie quand les Etats Unis s'enrhumaient, aujourd'hui nous attrapons la grippe ensemble et n'avons trouvé aucun vaccin efficace contre nos maux de plus en plus partagés. Ce n'est pas une frontière facile, parce que sa signification est unique. C'est la seule frontière visible entre un état post industriel développé et une nation émergente en voie de développement, entre le premier et le tiers monde. Toutes les frictions, toutes les leçons, tous les événements de la relation Nord/Sud, au XXIème siècle, ne manqueront pas de se manifester le long de la ligne qui va du Pacifique au Golfe du Mexique.

Ce n'est pas une frontière facile, non. Est ce plus qu'une frontière ? Interroge l'un des personnages de mon roman Le vieux Gringo. Est -elle une cicatrice ? Va t elle guérir ? Va t elle se remettre à saigner ? Cela dépendra naturellement, de notre politique quant aux principaux problèmes inscrits à l'ordre du jour Etats Unis/Mexique, en commençant par le commerce et l'émigration, et en incluant les nombreux domaines de l'interdépendance croissante de nos deux pays. L'Accord de libre échange pour l'Amérique du Nord entre le Mexique, les Etats Unis et le Canada, fut conçu comme la première étape d'une relation nouvelle, plus constructive, mieux intégrée entre ces trois pays. Aujourd'hui, il constitue l'un des éléments d'une thèse fondamentale du monde de l'après guerre froide : partager les bénéfices possibles du marché libre, en fonction de la conviction que l'échange croissant des marchandises, des services, du capital et du travail, dans un monde interdépendant, n'est pas un jeu à somme nulle. Le rendement et l'investissement n'étant pas fixes, les économies prospèrent ensemble et non aux dépens les unes des autres. Le libre échange est un jeu à somme positive, telle est la philosophie

¹ Porfirio Diaz (1830-1915) : Militaire, il s'empare du pouvoir en 1876 et arrive à stabiliser le pays et à le moderniser de 1888 à 1910.

qui stimule l'Aléna. Pendant que le Traité était discuté, j'ai fait un pari avec mon ami l'écrivain Jorge Castaneda : si l'accord de libre échange était approuvé le 1^{er} janvier 1994, il m'inviterait à dîner. Sinon, ce serait à moi de le faire. L'un de ces jeux où l'on gagne à tous les coups ». ²
Carlos Fuentes.

² *Un temps nouveau pour le Mexique*, Gallimard, 1998 pour la version française de Carlos Fuentes : écrivain né au Mexique en 1928, fils de diplomate et nommé Ambassadeur du Mexique à Paris de 1975 à 1977.

Introduction

Parler du Mexique et des Etats Unis, c'est s'engouffrer dans un débat à la fois idéologique, historique, économique et culturel qui perdure depuis plus de deux siècles.

Est il judicieux de parler de soi, dans une introduction de mémoire de fin d'études, peut être pas. Cependant, je tiens à souligner les motivations qui furent les miennes quant au choix de ce sujet. J'ai eu la chance de vivre au Mexique, et de tomber sous le charme de ce pays complexe, aux visages multiples et à l'identité en cours de construction. Pays violé, conquis qui tente de se construire en empruntant ça et là, à des modèles à la fois politique, économique et culturel qui font leur preuve. En pleine recherche de lui-même, le Mexique, tente de trouver sa place sur la scène internationale et de s'émanciper tant bien que mal de son puissant voisin. Les Mexicains se racontent souvent la blague suivante : un homme dit à Dieu qu'il est injuste que le Mexique soit pourvu de tant de richesses naturelles et Dieu lui dit de ne pas s'inquiéter car il va créer les Mexicains. Complexe d'infériorité omniprésent, comme le rappellent à plusieurs reprises, le philosophe Samuel Ramos dans son essai sur l'identité mexicaine : *El perfil del hombre y la cultura en Mexico*³ ou l'écrivain Octavio Paz dans son ouvrage *El laberinto de la soledad*⁴.

La question que je me suis posée était de savoir comment un pays qui avait tout et plus que les Etats-Unis, a vu son économie se transformer en annexe de celle de son

³ Samuel Ramos, *El perfil del hombre y la cultura en México*, Coleccion Austral, 1934, 145p.

⁴ Octavio Paz, *El laberinto de la soledad*, Fondo de cultura economica, tercera edicion 2003, 351p.

voisin ?

Comment l'histoire a-t-elle changé la donne ?

Et surtout, est ce que l'Accord de Libre Echange Nord Américain peut permettre un rééquilibrage des relations entre le Mexique et les Etats-Unis ? Se poser cette question, c'est entrer dans les méandres des considérations et des faits économiques, pour se rendre compte que ce traité ne se limite pas à ces faits et considérations. Comme une sorte de mise en garde au lecteur, je dois avouer que ce domaine m'est difficile d'accès, toutefois, j'ai décidé de m'y atteler.

D'un point de vue méthodologique, les ouvrages faisant un premier bilan de l'Accord de libre échange nord américain sont peu nombreux tant en France qu'au Mexique. Cependant la littérature anglophone à ce sujet est beaucoup plus dense.

Ainsi, ce mémoire sera une tentative de bilan à la fois économique, politique et culturel de l'ALENA au travers des relations actuelles entre le Mexique et les Etats-Unis.

Au Mexique, la présence des Etats Unis dérange, leur absence aussi. Que pensent les Mexicains de leur puissant voisin ? Beaucoup de choses et parfois, beaucoup de mal ; un mal qui semble nécessaire.

Lors de son premier voyage aux Etats Unis, en Californie (novembre 1930), Frida Kahlo écrira dans son journal : « Je n'aime pas spécialement les Gringos. Ils sont ennuyeux et ils ont tous des têtes de petits pains pas cuits⁵ ».

Le Gringo, le Yankee tels sont les qualificatifs péjoratifs utilisés dans la vie quotidienne pour désigner l'Américain du Nord.

Un an plus tard (le 14 juin 1931), de retour dans sa terre natale, l'épouse du célèbre muraliste Diego Rivera, dira à son médecin : « Le Mexique est comme toujours, désorganisé et dans un état infernal, la seule chose qu'il garde c'est l'immense beauté de la terre des Indiens. Chaque jour, la laideur des Etats Unis en vole un petit morceau, c'est triste mais il faut que les gens mangent et personne n'empêchera le gros poisson de manger le petit⁶ ».

Une question peut se poser : pourquoi cette relation de « Je t'aime moi non plus », est-elle poussée à son paroxysme entre ces deux pays ?

Se promener aujourd'hui dans les rues de cette mégapole, de ce monstre urbain qu'est la ville de Mexico, c'est se rendre compte de la deuxième colonisation que subit ce pays : une colonisation économique. Subie, acceptée, souhaitée, nécessaire....difficile de la qualifier, tant elle est complexe. Le Mexique est le premier consommateur mondial de *Coca Cola*, avec 97 litres par an et par habitant. Cette boisson, image d'un mode de vie, emblème d'un pays, est partout. Dans les grandes villes, comme dans les villages. Les croyances indiennes se mélangent au blanc et au rouge mondialement connus, jusque dans les instances politiques puisque l'actuel président, Vicente Fox, est un ancien cadre supérieur de la firme *Coca Cola* : « le premier président nord-américain né au Mexique »,

⁵ Frida, Hayden Herrera, Le livre de poche, 1996 pour la traduction française, 727p.

⁶ Frida, Hayden Herrera, Le livre de poche, 1996 pour la traduction française, 727p.

selon l'expression de Denise Dresser. A *Gringolandia* (Cancun, Yucatan), les menus des restaurants s'écrivent en anglais : le gringo, le yankee ⁷, est omniprésent. Pour Martine Dautier, dans son ouvrage *Le Mexique face aux Etats Unis : stratégies et changements dans le cadre de l'ALENA* ⁸ : « S'interroger depuis le Mexique sur les transformations des relations entre Mexique et Etats Unis, c'est aussi chercher à se connaître soi même ». L'identité de la première puissance d'Amérique Latine peut-elle se forger face à son puissant voisin. Pour reprendre les mots du Président Lopez Portillo ⁹ : « Croyez-vous qu'il soit aisé de dormir dans le lit d'un éléphant ? », le Mexique a t il appris, peut il apprendre à partager le lit de cet éléphant ?

Du coté des Etats Unis, Jack London, en 1914 s'exprimait ainsi : « Les Mexicains, dans leur totalité, sont tellement incapables de se gouverner qu'une poignée de métis, désordonnés et incapables, peut jouer aux dés le sort du pays tout entier. Le Mexique doit être sauvé de lui même Des Etats Unis arrivent, en cette année 1914, une armée d'hommes blancs avec un génie héréditaire pour le gouvernement ¹⁰ ».

Aujourd'hui, l'importance grandissante des mexicains dans certains états des Etats Unis pourrait poser quelques problèmes. Qui n'a jamais entendu parler de la présence des *Chicanos* ? De leur vote, qui tend à prendre une place de plus en plus considérable dans la politique américaine, de leur langue, de ce bilinguisme officiel qui s'installe dans certaines villes comme Miami...En 1999, le *US Census* dénombrait 20,6 millions de Mexicains, c'est-à-dire de résidents de nationalité mexicaine. En d'autres termes, un habitant des Etats-Unis sur 14 est Mexicain et un Mexicain sur 6 habite aux Etats-Unis. On estime que d'ici 2010, les hispaniques représenteront 60% de la population de Los Angeles. En 2003, comme le souligne Samuel P. Huntington, dans son ouvrage *Qui sommes nous ?* ¹¹, pour la première fois depuis 1850, une majorité de nouveau-nés californiens étaient hispaniques.

En d'autres termes, il semble que s'opère une double colonisation : une colonisation économique pour le Mexique et démographique et culturelle pour les Etats Unis.

De mes différents séjours au Mexique j'ai retenu une certaine ambiguïté quant aux sentiments des mexicains face aux Etats Unis. L'influence américaine est partout mais chacun, en fonction de sa classe sociale, de ses convictions politiques....opte pour une position différente à l'égard des Etats Unis. Pour des amis, travaillant à *Continental Airlines*, les Etats Unis sont synonymes d'attraction, d'avenir, de chance pour le Mexique....les week-ends à Houston sont légion, et des cousins, oncles ou tantes vivent

⁷ Mots espagnols qui signifient « étrangers », mais qui désignent plus précisément pour les Mexicains, et façon nettement péjorative, leurs voisins du Nord.

⁸ *Le Mexique face aux Etats Unis : stratégies et changements dans le cadre de l'ALENA*. Martine Dautier, l'Harmattan, 2004, 258p.

⁹ José Lopez Portillo (1920) : Président de 1976 à 1982.

¹⁰ Jack London, *México intervenido, reportajes desde Tampico y Veracruz*, 1914.

¹¹ *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*. Samuel P.Huntington. Odile Jacob, 2004, 397p.

aux Etats Unis. Pour d'autres mexicains : vendeur ambulant, serveur ou même étudiant, les Etats Unis sont ce gros poisson, dont parlait Frida Kahlo, qui va finir par manger le Mexique. Mais, tout le monde a une opinion et tous les Mexicains savent qu'un accord de libre échange a été signé le 1^{ER} janvier 1994.

Les relations entre le Mexique et les Etats-Unis sont conflictuelles comme l'a montré l'Histoire, déséquilibrées mais aujourd'hui en évolution. Difficile de rester neutre et objectif devant ce couple à la David et Goliath.

Neutre¹² : qui s'abstient de prendre parti, de s'engager d'un coté ou de l'autre.

Objectivité¹³ : qualité de ce qui existe indépendamment de l'esprit ; Qualité de ce qui donne une représentation fidèle d'un objet ; Qualité de ce qui est exempt de partialité, de préjugés.

Cependant, l'ALENA impose par ces causes et conséquences cette neutralité et cette objectivité.

Certains épisodes de l'Histoire, peuvent pour certains, aller à l'encontre de ces deux principes. En effet, à regarder ce qu'était le Mexique il y a deux siècles et ce qu'il est aujourd'hui en terme de territoire, ne peut entraîner qu'un certain parti pris.

Le Mexique et les Etats-Unis de l'indépendance du Mexique à la Révolution mexicaine.

Le Mexique indépendant (1821) ne parvint pas à trouver un nouvel équilibre politique. Le départ des espagnols et les guerres d'indépendances avaient laissé une administration disloquée et un commerce extérieur compromis. Le Mexique fut durablement ballotté entre les conservateurs monarchistes et les libéraux républicains, entre les cléricaux et les anti cléricaux, entre les centralistes et les fédéralistes, et resta longtemps dans l'indéfinition, hormis l'adoption d'une constitution fédérale en 1829 qui donna naissance aux Etats Unis du Mexique. Une cinquantaine de gouvernements se succédèrent de 1821 à 1857, avec leur lot de coups d'état, d'empereurs éphémères et avec le retour cyclique au pouvoir du Général Santa Anna¹⁴.

Le Mexique perdit tout son territoire septentrional. Affaibli par ses luttes intestines, il subissait une pression grandissante des Etats Unis, alors en expansion démographique et économique. En 1835, les colons américains du Texas proclamèrent leur indépendance, déclenchant une première guerre entre les Etats Unis et le Mexique. Une fois les armées mexicaines défaites, le Congrès des Etats Unis proclama le rattachement du Texas à l'Union, mais aussi de la Californie et du Nouveau Mexique. Une seconde guerre en résulta qui se solda par l'entrée des troupes des Etats Unis sur le territoire mexicain et par l'occupation des villes du Nord, puis de Veracruz et de Mexico. Le traité de Guadalupe, imposé en 1848 au Mexique, entraîna la perte des Etats du Nord. Les parties de l'Arizona et du Nouveau Mexique qui n'avaient pas été annexées par les Etats Unis leur furent

¹² Définition Petit Robert 1, 1985.

¹³ Définition Petit Robert 1, 1985.

¹⁴ Santa Anna (1795-1876) : Il proclame la République en 1822 et domine la vie politique du Mexique jusqu'en 1855.

vendues par Santa Anna, pour 10 millions de dollars, en 1853, par le Traité de La Mesilla. Le Mexique avait perdu la moitié de son territoire.

La Révolution mexicaine fut provoquée par l'insatisfaction des paysans. Diaz perdit le pouvoir en 1910. Dans le vide politique qui suivit, une immense agitation paysanne s'empara du pays avec les insurrections de Zapata ¹⁵ et de Villa. La Révolution Mexicaine commença par l'échec du projet modéré de Francis Madero qui anima une volonté de rétablissement de la démocratie. En 1910, le pays plongea vite dans une effrayante guerre civile. Il fut livré pendant une décennie aux combats entre l'armée régulière et les différentes armées révolutionnaires qui sillonnaient le pays. Avec la chute de Diaz, les intérêts nord américains furent lésés (40 000 résidents au Mexique). Au début, les Etats Unis ne sont pas intervenus, mais très vite, ils furent au travers de leur Ambassadeur au Mexique, Henry Lane Wilson, acteur d'un complot contre Madero, qui devait aboutir à son arrestation puis à son exécution le 22 février 1910. Le pacte qui cautionnait ouvertement ce coup d'état est signé à l'Ambassade des Etats Unis au Mexique (*el pacto de la Embajada*) entre Felix Diaz (neveu du feu dictateur) et Huerta. Mais cette action mettra le feu aux poudres et entraînera un nouveau soulèvement contre Huerta et donna un deuxième souffle à la Révolution : Zapata et Villa reviennent sur le devant de la scène.

Pendant près de huit ans, les Nord Américains ont été, sur 2500 Kms, aux premières loges pour assister aux combats fratricides que se livrent les mexicains sur la frontière.

L'Accord de Libre Echange Nord Américain.

Plus qu'une frontière commune, le Mexique et les Etats Unis voient leurs destins s'entrecroiser au fil des siècles. Histoire commune : histoire de l'un permettant de construire celle de l'autre, le Mexique et les Etats Unis n'ont pas toujours entretenu des relations basées sur le pacifisme et le bon voisinage. Ainsi, ce sont ces deux pays construits différemment qui vont décider de s'unir au sein de l'Accord de Libre Echange Nord Américain, lequel va marquer un tournant décisif dans les relations entre les deux pays. C'est à partir de là, que neutralité et objectivité s'imposent. Quels sont les réels apports de ce traité ? A t il permis un rééquilibrage des relations entre les deux pays ? 10 ans après son entrée en vigueur, un bilan s'impose car il s'agit sans doute de l'accord le plus important jamais conclu entre ces deux pays au XXème siècle. Qu'en est-il en 2005, de cet accord signé en octobre 1992 à San Antonio au Texas par les présidents George Bush (Etats Unis), Carlos Salinas (Mexique) et par le Premier ministre canadien Brian Mulroney.

C'est à l'occasion d'un sommet tenu à Québec en mars 1985, que le Président Reagan et le Premier Ministre Mulroney lancèrent officiellement le processus de négociations commerciales qui conduisit à la signature de l'Accord de libre échange entre le Canada et les Etats Unis (ALE) en janvier 1988. Entre temps, dès 1990, les Etats Unis d'Amérique auront engagé une autre ronde de négociations bilatérales, avec le Mexique cette fois, des négociations qui une fois élargies à trois en 1991, conduiront à la signature officielle, en décembre 1992, de l'Accord de Libre Echange Nord Américain (ALENA). Le

¹⁵ Zapata (1873-1919) : Leader paysan du Sud du Mexique, il proclamait le droit à la terre et la liberté pour les paysans. Devenu un mythe comme Pancho Villa, le leader des peones (paysans) du Nord du Mexique.

17 novembre 1993, la Chambre des représentants entérine l'ALENA et les accords annexes par 234 voix (dont 100 démocrates) contre 200. Trois jours plus tard, le Sénat fait de même par 61 voix contre 38. Le 23 novembre, le Sénat mexicain approuve le traité à une écrasante majorité grâce au soutien des partis de droite (PRI et PAN). L'ALENA entre en vigueur le 1^{er} janvier 1994, et du Yukon au Yucatan rassemble 370 millions de personnes, soit un peu plus que l'Union Européenne.

L'ALE, puis l'ALENA, viennent consacrer l'institutionnalisation d'un second bloc économique majeur au sein de l'économie mondiale, à côté de celui fermé par les pays de l'Europe communautaire, un bloc qui présente l'originalité suivante : d'être un traité de libre échange réciproque entre deux pays industrialisés et un pays en développement. De plus, les Etats Unis d'Amérique pourront mieux faire pression sur leurs grands partenaires, en ces lendemains de guerre froide.

Apriori, un accord de libre échange entre les Etats Unis d'Amérique et le Canada n'est pas sujet à de vives polémiques : accord logique étant donné les niveaux de développement et la donne géographique. Cependant, concernant le Mexique, le débat n'a pas et ne fait toujours pas l'unanimité tant d'un point de vue économique, que politique ou encore culturel. De plus, l'Histoire, comme nous l'avons vu, a imposé à ces deux pays d'entretenir des relations particulières. Curieuse relation à la fois symbiotique et antagoniste, entre ces deux voisins que tout oppose et qui atteignent pourtant un degré d'interpénétration rarement égalé. Ainsi, ce mémoire va se centrer sur les relations entre le Mexique et les Etats Unis depuis la signature de l'Accord de libre échange nord américain.

La superficie du Mexique est de 1 958 201 km² soit 3.5 fois la France, 64 fois la Belgique mais cinq fois plus petit que le Canada, il compte 95 millions d'habitants. Les Etats-Unis quant à eux ont une superficie de 9 629 047 km² et leur population est de 295 267 686 d'habitants.

Les Etats Unis et le Mexique couvrent plus de 11.3 millions de km², soit 53% de l'espace Nord américain mais rassemblent avec 372.2 millions d'habitants, plus de 92% de sa population. Séparés par une frontière terrestre longue de 3000 Kms, qui constitue une barrière mais aussi une interface, les Etats-Unis et le Mexique entretiennent des relations anciennes, souvent conflictuelles certes, mais qui ont contribué à l'« américanisation » du Mexique et, dans l'autre sens à la pénétration de nombreux éléments de la culture mexicaine aux Etats-Unis où les Mexicains constituent le groupe le plus important des populations hispanophones vivant dans le pays. Membres de l'OCDE, ils appartiennent toutefois à deux mondes différents, celui des pays riches et industrialisés pour les Etats-Unis, ou des pays en développement, ou des pays émergents pour le Mexique dont le PIB par habitant est près de huit fois moins élevé que celui de son grand voisin du Nord. Ces disparités de niveau de développement et la proximité géographique font de l'économie mexicaine une annexe de celle des Etats-Unis tant en ce qui concerne les investissements et les échanges que les hommes qui sont nombreux à franchir clandestinement la frontière entre les deux pays pour gagner cette terre promise qu'est la première puissance économique du monde.

Le Mexique quitta un nationalisme défensif, déclaré hautement, pour mettre en

œuvre l'Alena, accord commercial global qui permet sur 15 ans à partir du 1^{er} janvier 1994, une ouverture totale des frontières du Canada eu Mexique. De part et d'autre du Rio Bravo, des mois de discussion et de pressions créèrent l'idée d'un bouleversement, nouvelle ère de progrès pour les uns, d'angoisses pour les autres. Economistes et politologues mexicains scrutaient les transformations des statistiques de l'emploi, des résultats électoraux, mais surtout, l'on proclamait ou l'on questionnait l'invention d'une nouvelle identité, légitimée autrement que par l'affrontement avec le pays voisin. L'avenir dirait l'importance de ces réflexions et décisions.

L'avenir le dirait : rébellion indienne au Chiapas, assassinats divers, effondrement financier ; choc politique. Le rêve tournait au cauchemar. Les recoins perdus de la République, les héros armés, les réactions aux ingérences repassaient sur le devant de la scène alors qu'une nouvelle page était censée s'ouvrir. Le Mexique primitif, sauvage, se réveillait-il sous l'aiguillon du changement ?

En ratifiant l'ALENA, le Mexique semble accepter sa dépendance à l'égard des Etats Unis, mais ce traité lui a t il permis de promouvoir sa propre croissance ? Pourquoi l'a t il ratifié ?

L'ALENA a créé la deuxième zone de libre échange au monde par ordre d'importance, concernant près de 400 millions d'habitants et un tiers du PIB mondial. « L'ALENA vise aussi à promouvoir l'investissement étranger dans les pays membres, et particulièrement l'investissement direct (en usines et matériel), et à poursuivre l'intégration des trois pays nord-américains par des réformes institutionnelles visant à faciliter la coopération, grâce à des procédures de résolution accélérée des différends. L'ALENA comprend également des accords de coopération qui ont été ajoutés au traité initial. Ces accords visent à renforcer et à encourager la protection de l'environnement¹⁶, et à améliorer les normes relatives aux conditions de travail¹⁷ dans la région¹⁸ ». Son orientation générale était de créer une zone de libre échange régionale, dans laquelle les produits puissent circuler librement, en laissant toutefois les trois pays libres de leurs tarifs extérieurs à l'égard des pays tiers. Au-delà de son ambition, en apparence limitée, l'ALENA a pourtant dépassé les implications habituelles des zones de libre échange ou des unions douanières. Aujourd'hui, clef de voûte des relations entre le Mexique et les Etats Unis, l'ALENA, traité économique, a des répercussions dans bien d'autres domaines.

De façon à mieux appréhender l'évolution des relations entre le Mexique et les Etats Unis depuis la signature de l'Alena, ce mémoire se divisera en trois parties. Ainsi, dans une première partie, nous étudierons les dimensions économiques de cet accord, dans une deuxième partie, nous traiterons des enjeux sociaux et politiques, enfin dans une dernière partie nous aborderons les enjeux territoriaux et culturels.

¹⁶ ANACE : Accord Nord Américain de Coopération environnementale.

¹⁷ ANACT : Accord Nord Américain de Coopération sur le travail.

¹⁸ *Intégration dans les Amériques : dix ans après l'ALENA*. Textes réunis et présentés par Martine Azuelos, Maria Eugenia Cosio Zavala et Jean Michel Lacroix. Presses Sorbonne Nouvelle, 2004. 340p.

Et ce, en essayant le plus possible de côtoyer l'objectivité et la neutralité.

I. Les dimensions économiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

Nom francophone : ALENA (Association de Libre Echange Nord Américaine).

Nom anglophone : NAFTA (North American Free Trade Association).

Nom hispanophone : TLCAN (Tratado de Libre Comercio de America del Norte).

Comme nous l'avons vu précédemment, l'ALENA, comme son nom l'indique est un accord de libre échange, c'est-à-dire à dominante économique. Ainsi, nous pouvons nous poser la question des objectifs économiques de ce traité, et du caractère pour certains polémique de ces objectifs. L'ALENA a-t-il fait l'unanimité ? Quels sont les débats qui se sont mis en place face à cette volonté de marché continental original ? Quels problèmes l'Accord de Libre Echange Nord Américain a-t-il dû surmonter avant d'être réellement opérationnel et en adéquation avec ses objectifs ?

Dans un premier temps, nous verrons quelles problématiques a suscité l'ALENA avant sa ratification, tant du côté américain que du côté mexicain, et de quelle façon, l'ALENA a-t-il permis au Mexique d'éviter la faillite suite à la crise qui a secoué le pays en 1995. Puis, pour évaluer l'évolution des relations économiques entre les Etats-Unis et le Mexique, nous prendrons comme indicateur les échanges et les investissements. Enfin, nous essaierons de voir quelle est la place des entreprises américaines au Mexique et

leur impact sur l'économie de ce pays.

1) Les termes du débat et les premières difficultés :

De façon, à rendre les choses plus claires, voici le préambule ainsi que les objectifs clairement définis, dans le Traité de l'ALENA ;

Cependant, avant que ce texte ne rentre en vigueur, peurs et débats se sont succédés, aussi bien du côté du Mexique que du côté des Etats-Unis. Peurs et débats qui semblent logiques étant donné les disparités existantes entre ces deux pays.

a) Les termes du débat :

Au Mexique comme aux Etats-Unis, l'Accord de Libre Echange Nord Américain ne faisait pas l'unanimité : les débats se sont succédés (à qui va profiter réellement cet Accord ?...), et certaines peurs ont vu le jour (va-t-on assisté à une « *maquiladorisation*¹⁹ » du Mexique ?).

« Elu en 1988, en même temps que George Bush, Carlos Salinas de Gortari est en parfaite osmose avec l'idéologie de libéralisation économique de Washington.²⁰ » Il va promouvoir l'arrivée au sein de son gouvernement de jeunes économistes *made in USA*, qui vont en partie être vecteur et défenseur du libre échange et donc de la nécessaire transformation de l'économie mexicaine : « il lui faut assurer une meilleure croissance et attirer les capitaux étrangers, et surtout surmonter les réticences intérieures...²¹ ».

Dés mars 1989, Nicholas Brady²², met en place un programme qui, réduit la dette due par les pays d'Amérique Latine aux banques privées américaines et leur facilite l'accès à des prêts à meilleur taux. Soutenu par le FMI, la banque mondiale et la Banque interaméricaine pour le développement, le projet en effaçant une partie de la dette, permet au Mexique de retrouver une croissance économique et de sortir de l'endettement. « Les effets positifs se font très vite sentir au plan intérieur : avec le retour d'un climat de confiance, les taux d'intérêt baissent de trente points, l'économie ainsi réalisée sur le service de la dette interne représente 5% du produit national, et les investisseurs mexicains commencent à rapatrier leurs capitaux²³ ».

¹⁹ La formule des *Maquiladoras* permet aux grandes firmes étrangères de sous-traiter certaines fabrications de leurs filiales implantées au nord du Rio Bravo et de réduire leurs coûts de fabrication.

²⁰ *Les Etats-Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux, L'Harmattan, 2003. 432p.

²¹ *Les Etats-Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux, L'Harmattan, 2003. 432p.

²² Secrétaire du Trésor américain.

²³ *Les Etats Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux. L'Harmattan, 2003. 432p.

Sous la pression américaine, Mexico poursuit le processus de privatisation des entreprises publiques pour réduire la dette intérieure de façon significative, conformément au Consensus de Washington qui prône une réduction du rôle économique de l'Etat.

Augmenter le volume des exportations constitue également un moyen de relancer la croissance. Grande est la tentation d'obtenir de façon permanente un accès privilégié au puissant marché américain. Dans un premier temps, Mexico ne songe pas vraiment à l'intégration régionale, mais plutôt à des accords sectoriels. Mais l'avantage d'un accord global par rapport aux accords sectoriels est triple : il pousserait le Mexique à étendre sa compétitivité à l'ensemble de sa production ; il serait ainsi plus facile d'obtenir des Etats Unis certaines concessions et il permettrait de braquer les projecteurs internationaux sur le Mexique et attirerait ainsi les investissements. Exactement ce dont le pays avait besoin.

Pour le Président mexicain, les choses sont claires : « La géographie nous offrait la possibilité de jouer aux cotés de la première puissance mondiale. Malgré les obstacles historiques, il fallait le faire. C'était le moment propice ».

Cependant, tout le monde ne partageait pas l'enthousiasme du président Salinas. On peut effectivement noter le désaccord d'un certain nombre de syndicalistes, de certains législateurs de gauche et d'intellectuels. La peur d'un renforcement de la dépendance du Mexique par rapport aux Etats-Unis se fait sentir. Dès 1988, le politologue, Jorge G. Castaneda affirme : « qu'une intégration entre partenaires au niveau de développement trop inégal ne peut que consolider ou accentuer les disparités existantes, le Mexique risquant de devenir une nation de maquiladoras dépendante des aides sociales des Etats Unis, condamnée à produire les quelques marchandises pour lesquelles elle se trouve en position de force. De plus, les principales décisions en matière économique ne seraient pas prises conjointement mais par les Etats-Unis qui les imposeraient au Mexique²⁴ ».

Aux Etats-Unis, l'ALENA a été l'objet d'un débat houleux entre économistes. Tout le monde s'est exprimé sur le sujet : syndicats, administrations, mouvements écologistes...

Pour les économistes libéraux, un accord de libre échange est souhaitable, pour permettre une maximisation des richesses de chacun des pays partenaires. La plupart des économistes américains étaient favorables au Traité : un sondage effectué en 1990, montre que 90% d'entre eux étaient favorables. Force est de constater, que pour eux, le libre échange ne peut avoir que des effets bénéfiques.

En ce qui concerne les administrations Bush et Clinton, elles ont plus insisté sur les avantages dont pourraient bénéficier les Etats-Unis à travers la signature d'un tel accord. Clinton donna son soutien dès sa campagne présidentielle à l'ALENA, et dès son entrée en fonction, il entama des négociations avec les deux pays partenaires pour créer deux accords complémentaires, l'un concernant l'environnement, et l'autre le travail.

Cependant, tous les américains ne partageaient pas les vues de leur gouvernement, et une coalition anti-ALENA, laquelle s'avéra surtout être une coalition anti-mondialisation, a vu le jour.

Pour certains, l'ALENA signifiait une entrée massive de Mexicains sur le territoire

²⁴ Castaneda et Pastor, *Limits to friendship*, p241.

américain. Pour les syndicats, l'ALENA entraînerait obligatoirement des suppressions d'emplois pour les travailleurs américains. Pour eux, les entreprises américaines ne pourraient que délocaliser pour profiter des salaires inférieurs que propose le Mexique et des célèbres *maquiladoras*.

Les écologistes aussi vont se positionner contre l'ALENA : « l'argument principal qui fonde l'opposition des écologistes à l'ALENA est le suivant : du fait de la faiblesse des normes édictées au Mexique pour protéger l'environnement, celui-ci va souffrir du développement des activités industrielles au sud du Rio Grande et de l'urbanisation sauvage qui l'accompagne, en particulier le long de la frontière avec les Etats Unis : la qualité de l'air, de l'eau et des sols en pâtira, le Rio Grande devenant en particulier une gigantesque poubelle charriant une masse de déchets toxiques²⁵ ».

b) Les premières difficultés :

Le but de l'accord de libre échange est d'éliminer progressivement les barrières douanières entre les trois pays pour les produits agricoles et industriels, et de faciliter les investissements et les échanges dans le domaine des services, selon un calendrier en quatre étapes : janvier 1994, janvier 1999, janvier 2004 et janvier 2009. « Cette ouverture progressive laissera le temps aux Mexicains d'améliorer certains produits pour les mettre aux normes de leurs partenaires et les rendre qualitativement compétitifs, et aux Américains de réduire leurs coûts de production dans certains secteurs pour pouvoir rivaliser avec des produits mexicains moins chers²⁶ »

Voici du coté mexicain et du coté américain les produits concernés par ce calendrier :

Liste sélective de produits américains autorisés à entrer librement au Mexique²⁷ .

²⁵ *Intégration dans les Amériques : dix ans après l'ALENA*. Textes réunis et présentés par Martine Azuelos, Maria Eugenia Cosio Zavala et Jean Michel Lacroix. Presses Sorbonne Nouvelle, 2004. 341p.

²⁶ *Les Etats-Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux. L'Harmattan, 2003. 432p.

²⁷ *Les Etats-Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux, L'Harmattan, 2003, 432p. Source : « Como, Cuando, Donde y en que operara el TLC », *Epoca*, 22 nov. 1993, p 16-17.

I. Les dimensions économiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

	1994	1999	2004	2009
<u>Produits agricoles</u>	Boissons non alcoolisées, Fruits secs, arbres de Noel, ail, gelée, jus de tomate, petits pois	Poires, préparations potages, bière de malt, pâte boulangère, cerises, jus de légumes, eau de vie, melons	Résidus d'huile de soja, graisses animales, résidus d'amidon, viande de dindon, chocolats fourrés, jambons, viande de poulet, charcuterie	Mais, lait en poudre, thon, jus d'orange, haricots, oignons séchés
<u>Produits industriels</u>	Photocopieuses, locomotives, diesel, cassettes vidéo, avions, bulldozers, téléphones portables, machines, équipement, électronique, équipement de transport autre qu'automobile, instruments de précision	Ordinateurs, téléviseurs, radios, jantes, pantalons	Voitures neuves, réfrigérateurs, machines à laver	2020 : Voitures d'occasion

Produits mexicains autorisés à entrer aux Etats-Unis sans droit de douane ni quotas ²⁸ .

²⁸ *Les Etats-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux, L'Harmattant, 2003, 432p. Source : « Como, Cuando, Donde y en que operara el TLC », *Epoca*, 22 nov. 1993, p 16-17.

	1994	1999	2004	2009
<u>Produits agricoles</u>	Bétail bovin, fleurs (sauf roses), tequila, fraises, mélasse de canne, ail, millet	Roses, oranges, mangues, olive, jus d'ananas, conserves de légumes verts, framboises, fruits en conserve, mûres, carottes	Fraises surgelées, tomates, tabac, condiments, sauces, chocolat, citrons verts, avocats, gros piments	Jus d'orange, jus d'orange concentré, oignons, cacahuètes, sucre, brocoli, asperges
<u>Produits industriels</u>	Automobiles, pare-brises, poêles à gaz, réfrigérateurs, lavabos céramique, téléviseurs, moteurs essence, ordinateurs, bouteilles en verre, fers à repasser, radios cassettes	Bière, camions, pantalons, coton, moteurs électriques, tissus de coton, sièges automobiles	Bottes et chaussures de cuir, sanitaires céramique, chauffe eau, pénicilline, lames et tubes d'acier	

En moins de dix ans, 98,5% des droits de douane seront éliminés. Certains secteurs, comme le pétrole mexicain sont cependant, écartés des négociations. Les négociations sur les tarifs douaniers n'ont pas posées de problèmes. Plus polémiques ont été les questions concernant les investissements. Au Mexique, les Etats-Unis s'intéressent de très près aux secteurs des services (banques et assurances), des transports et des télécommunications, totalement fermés à la concurrence étrangère. Au moment des négociations, aucune banque ni compagnie d'assurances étrangère n'avait le droit de s'installer au Mexique, seule une participation étrangère est possible ; encore est elle limitée à 30% dans les banques et 49% dans les compagnies d'assurance mexicaines. Or, ce que voulaient les Américains, c'était précisément le droit d'installer des enseignes américaines. En 2001, la *Banamex*, sera rachetée par *Citibank*.

Contrairement à l'Union Européenne, l'ALENA, n'est, comme nous le verrons plus loin, pas dotée d'une structure institutionnelle supranationale. Ainsi, les Mexicains, comme les Canadiens vont s'atteler à prévoir un mécanisme tripartite de consultation et de règlement des litiges (Partie VII : Dispositions administratives et institutionnelles, Chapitre 20 : Dispositions institutionnelles et procédures de règlement des différends), qui les protégerait de la toute puissance américaine.

De cette volonté de protection va naître la commission du libre échange, comprenant plusieurs groupes de travail et sous commissions. En cas de litige non résolu après médiation, un jury tripartite, nommé, rendra son verdict.

Dés sa première année, l'accord de libre échange va être confronté à la crise du

peso : en décembre 1994, la crise financière mexicaine qui couvait depuis 1982, explose. Plus d'un million de personnes se retrouve sans emploi. A cette crise financière vient s'ajouter une crise politique. En effet, le candidat à l'élection présidentielle, Luis Donaldo Colosio est assassiné. De plus, le mouvement zapatiste se soulève au Chiapas. Difficile alors de croire aux arguments qui étaient ceux des dirigeants et économistes mexicains. Le peso va être plusieurs fois dévalué, jusqu'à perdre près de 100% de sa valeur. Les Etats Unis se voient alors obligés d'intervenir, de peur que cette situation n'ait des répercussions néfastes chez eux. Ainsi, les Etats unis vont proposer une aide de 20 milliards de dollars sous forme de crédits. Le 21 février 1995, les deux pays vont signer un accord visant à stabiliser le taux de change et à maintenir l'ordre sur le marché. Cependant, certains mexicains, opposés ou favorables à l'ALENA, y voient une atteinte à la souveraineté de leur pays. L'aide américaine n'aurait sans doute pas été si conséquente avant la signature de l'accord de libre échange, mais la crise du peso a confirmé la peur entretenu par certains : les Etats Unis sont indispensables au Mexique.

A peine, entré en vigueur l'accord historique entre le Mexique et les Etats Unis, se heurte aux différences de développement intrinsèques aux deux pays. L'ALENA, dans ce cas de figure, n'a pu être que bénéfique au Mexique, d'un point de vue économique, même si le prix a payé de cette aide, fut une vague de libéralisation et de privatisation intense. Toutefois, il se peut que cet accord, autant d'un point de vue politique qu'économique, puisse permettre au Mexique de se hisser au rang des pays du premier monde.

Première crise, surmontée avec succès. Mais quel est le bilan économique de l'ALENA, aujourd'hui, soit dix ans après sa signature ? Le principal objectif de l'ALENA, était initialement de libéraliser et promouvoir les échanges et les investissements. Ainsi, nous nous baserons d'une part sur les échanges, et d'autre part, sur les investissements, pour tenter d'établir un bilan économique de l'ALENA.

2) Les échanges et les investissements : bilan.

Les échanges et les investissements peuvent être considérés comme des indicateurs de croissance économique et surtout comme des preuves du bon fonctionnement d'une relation économique bilatérale.

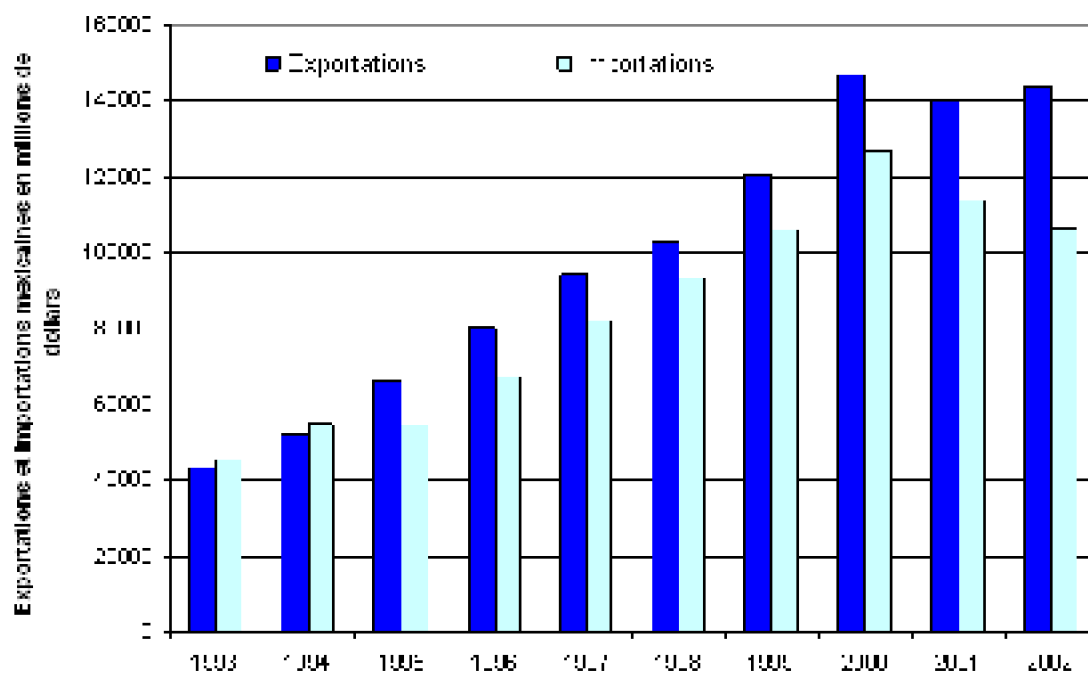
a) Les échanges :

La signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain, a comme nous l'avons vu, suscité des interrogations. En effet, a qui cet accord allait il vraiment profiter ? Cet accord unissant un pays développé à un pays du tiers monde, allait il permettre de renforcer la domination américaine ou d'être moteur de l'économie mexicaine ? Ou peut être les deux à la fois ?

Jamais les échanges commerciaux n'ont été aussi dynamiques entre les deux pays,

que depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA. En 1993, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de l'ALENA, le volume des échanges entre le Mexique et les Etats-Unis était de 77,6 milliards de dollars. Après 1994, les échanges entre les deux pays passent à 232,9 milliards de dollars.

Commerce entre le Mexique et les Etats-Unis de 1993 à 2002

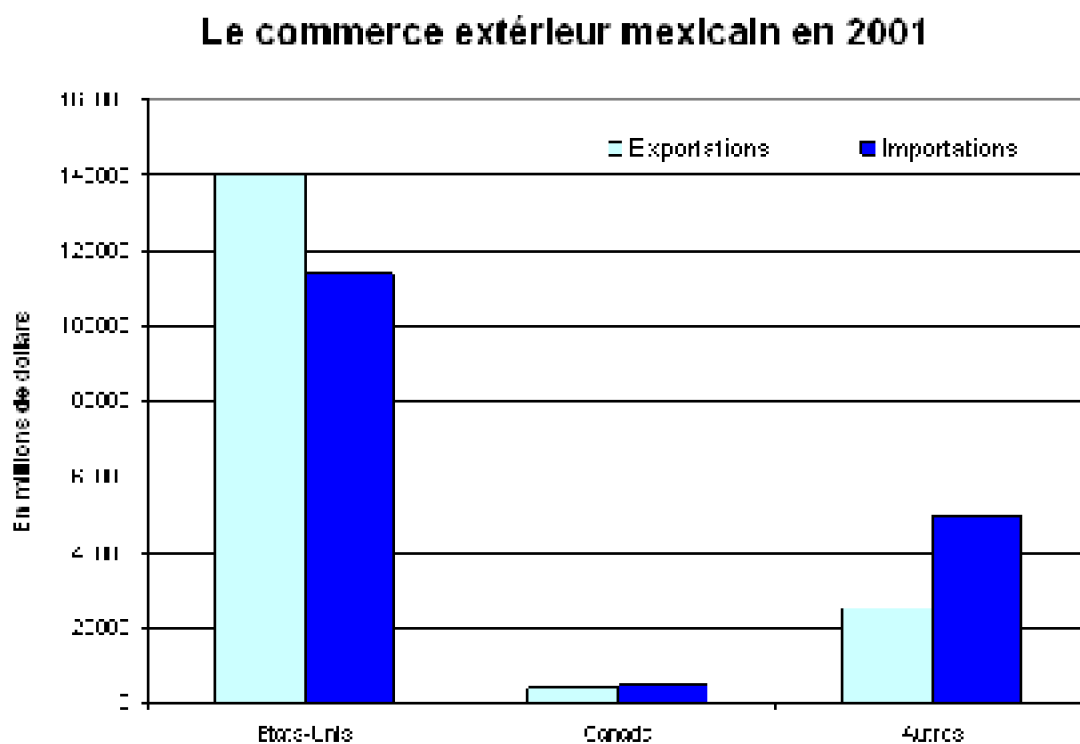


Source : Le Mexique dans la nouvelle économie mondiale par André de Seguin, Collection Major, PUF, 2003, 262 p. INEGI, Secretaría de economia.

Au niveau du commerce bilatéral entre le Mexique et les Etats-Unis, celui-ci s'est accru à une moyenne annuelle de 17%. Le commerce bilatéral est passé de 34 à 63% du PIB mexicain. La part des produits mexicains dans les importations des Etats Unis, s'est également accrue, passant de moins de 7% en 1993 à 11,2% en 2000.

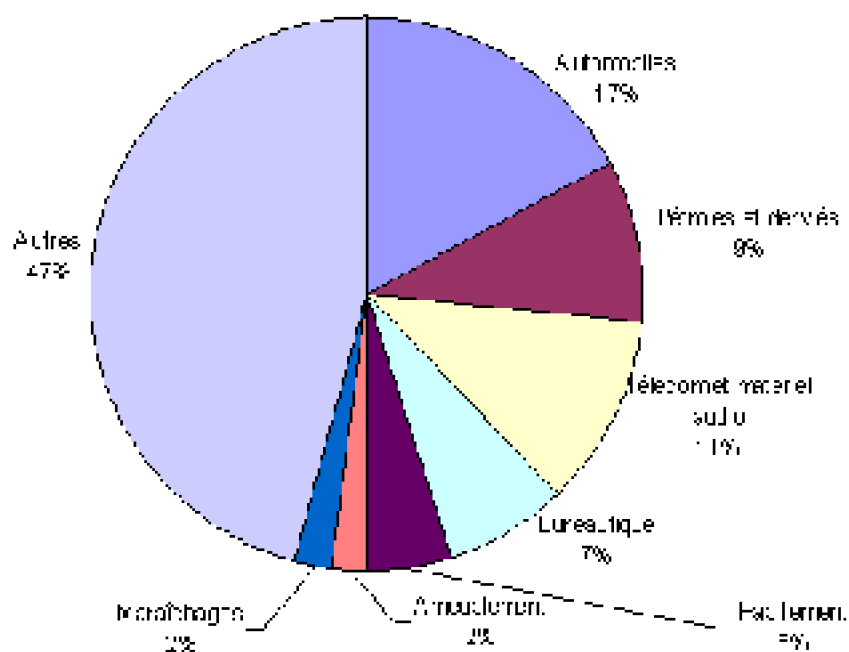
Le développement des échanges a d'abord profité au Mexique. Ainsi, le Mexique, serait le grand gagnant de l'ALENA. La puissance américaine serait donc moteur de l'ajustement de l'économie mexicaine, et permettrait donc un rééquilibrage des relations entre les deux pays et une meilleure reconnaissance du Mexique sur la scène internationale.

Le Mexique a accru ses exportations de 221% depuis 1993, ses importations de 157% et son commerce en général de 178%. La part du commerce dans le PIB, comme nous l'avons déjà souligné, est passée de 34% à 63% ce qui fait du Mexique un gros pays commerçant (France : 49%, Etats-Unis : 26%).



Source : Le Mexique dans la nouvelle économie mondiale par André de Seguin, Collection Major, PUF, 2003, 262 p. INEGI.

Les produits principaux exportés par le Mexique en 2000



De plus, voici les produits principaux exportés par le Mexique aux Etats-Unis :

Source : Le Mexique dans la nouvelle économie mondiale par André de Seguin, Collection Major, PUF, 2003, 262 p. INEGI, OCDE.

Aux exportations, la part du pétrole a décliné (de 60% en 1982 à 5% en 2001). Si ce développement a d'abord profité au Mexique, il est souvent perçu de façon négative aux Etats-Unis, notamment par les entreprises qui subissent la concurrence des produits mexicains.

Si l'augmentation des échanges entre les deux pays est un fait indéniable, certains auteurs soulignent toutefois une dépendance renforcée du Mexique à l'égard des Etats-Unis : « Ainsi, il convient de relativiser les performances commerciales du Mexique dans ses échanges avec les Etats-Unis. D'une part, le déficit de Washington s'explique, en partie par la dévaluation du peso en 1995, et, d'autre part, une bonne partie des ventes mexicaines aux Etats-Unis sont réalisées par des filiales d'entreprises étrangères, en provenance des maquiladoras (en 1998, 45% des ventes totales, 60% pour les

produits textiles, 84% pour les industries électriques et électroniques), dont beaucoup sont américaines. Enfin, si le Mexique est le troisième partenaire commercial de Washington après l'Europe occidentale et le Canada, les exportations sur le marché mexicain ne représentent que 13,6% des ventes des Etats-Unis, alors que les exportations du Mexique aux Etats-Unis constituent 88% des ventes totales du pays. Conscients de cette dépendance accrue, les autorités mexicaines souhaitent rééquilibrer leurs échanges en développant leur marché avec d'autres partenaires, notamment les pays de l'union Européenne²⁹ ».

Pendant la crise du peso en 1995, les exportations animées par la dynamique de l'ALENA et stimulées par la baisse de la monnaie mexicaine ont rebondi, assurant à elles seules cette année là, près de 35% du PIB mexicain et sauvant le Mexique de la crise. Les exportations sont donc devenues le nouveau moteur de l'économie mexicaine. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, la bonne santé économique du Mexique est corrélative à celle des Etats-Unis. En 2001, par exemple, la récession américaine a entraîné un recul de ces exportations, qui n'ont fait que transférer la crise au Mexique. De plus, la balance commerciale américaine est en déficit par rapport au Mexique depuis 1995.

Les échanges commerciaux ont-ils permis un rééquilibrage des relations Mexique/Etats-Unis : les défenseurs de l'ALENA ne peuvent que répondre par l'affirmative au vue des chiffres et de la nette augmentation des échanges. Cependant, pour d'autres, même à travers cette augmentation des échanges, l'asymétrie demeure.

b) Les Investissements :

L'ALENA porte aussi sur l'investissement : il vise à faciliter tant l'investissement direct à l'étranger (« Investissement constitué par l'achat, la création ou le contrôle d'entreprises dans un pays étranger³⁰ ») que l'investissement de porte feuille (« Investissement correspondant à des opérations d'achats et de ventes de valeurs mobilières avec l'étranger, effectuées dans un but de placement financier³¹ »). Les dispositions concernant les investissements ont été mise en place sur le principe de la nation la plus favorisée. Le traité stipule que les investisseurs des pays membres doivent bénéficier des mêmes conditions que les investisseurs locaux. Au Mexique, toute l'industrie et les services ont été ouverts aux capitaux américains, à l'exception du pétrole.

Les flux entrants d'investissement direct ont depuis 1994, dépassé 2,5% du PIB. Ce pourcentage pourrait illustré l'effet positif de l'ALENA concernant les investissements directs. Les Etats-Unis fournissent, selon les années, entre 60 et 80% des investissements directs au Mexique. En 1995, ces investissements atteignent un niveau de 11 milliards de dollars. Ainsi, certains auteurs comme Sidney Weintraub concluent que

²⁹ *L'espace nord américain : Etats-Unis et Mexique*. A.Gauthier, G.Raffaelli. Bréal, 2000. 350p.

³⁰ Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains, Foucher, 1999.

³¹ Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains, Foucher, 1999.

« l'ALENA, particulièrement dans des secteurs intégrés comme l'automobile, la micro informatique, la chimie et la pharmacie, a accéléré la rationalisation des systèmes productifs nord américains. »

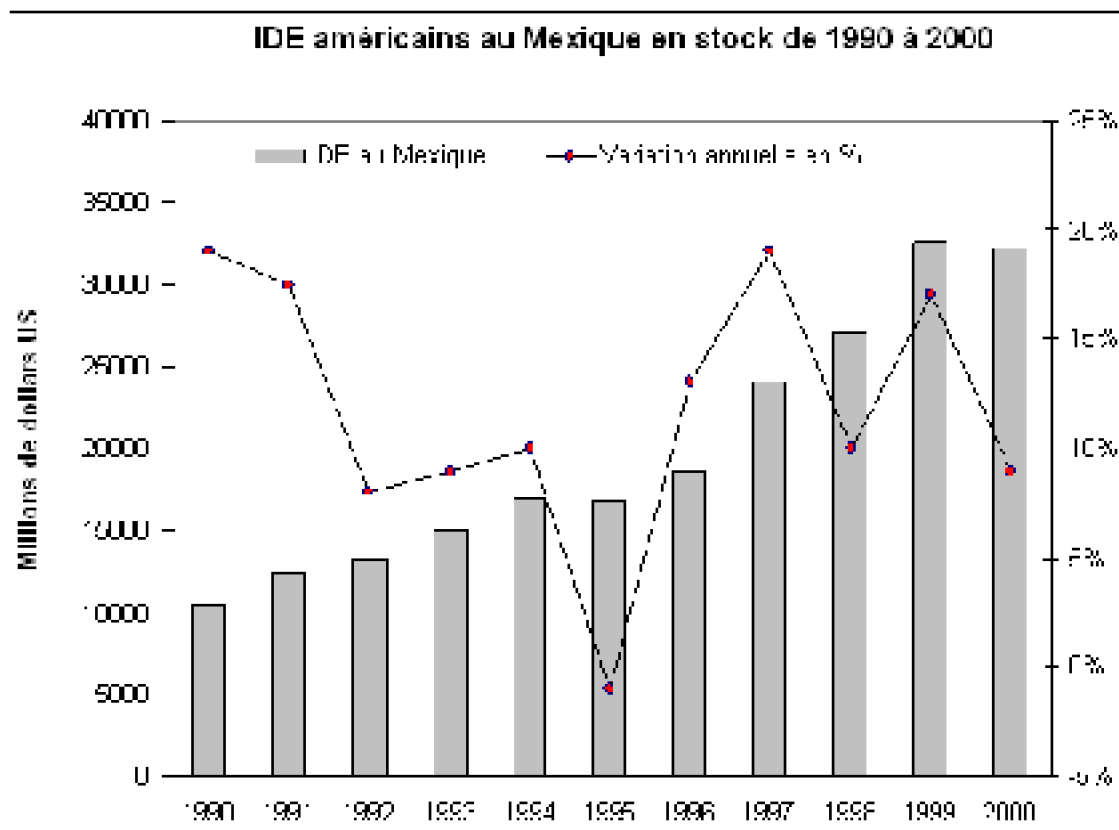
Flux d'investissement avant et après la création de l'ALENA (en millions de dollars) ³².

	Total monde		Origine : ALENA		Origine : reste du monde		ALENA, en % du total	
	1989-1994	1995-2000	1989-1994	1995-2000	1989-1994	1995-2000	1989-1994	1995-2000
Mexique	49 659	64 379	26 442	42 428	23 217	21 951	53,2%	65,9%
Etats Unis	313 983	1 013 766	15 565	90 772	298 418	922 994	5,0%	9,0%

Au niveau des investissements aussi, l'asymétrie existante entre les deux partenaires persiste. En effet, le Mexique a dû fournir énormément d'efforts pour opérer une ouverture économique. Rappelons par exemple, qu'avant la signature de l'ALENA, aucune banque ni compagnie d'assurance étrangère n'avait le droit de venir s'installer au Mexique.

Les investissements directs vont jouer un rôle essentiel dans l'industrie. De plus, il est indéniable que l'afflux de capitaux va jouer un rôle majeur pour la croissance de l'économie mexicaine. Cependant, la crise de 1995 a montré l'impact des investissements directs sur le Mexique.

³² *Intégration dans les Amériques : dix ans après l'ALENA*. Textes réunis et présentés par Martine Azuelos, Maria Eugenia Cosio Zavala et Jean Michel Lacroix. Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 341p. Sources : OCDE (2000) pour la période 1989-1998 ; SECOFI (2001) pour la période 1997-2000 pour le Mexique. Données converties en dollars US en utilisant les taux de change du FMI (2002).



Sources : Intégration dans les Amériques : dix ans après l'ALENA. Textes réunis et présentés par Martine Azuelos, Maria Eugenia Cosio Zavala et Jean Michel Lacroix. Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 341 p. Source : US Census Bureau, Foreign Trade Division, Data Dissemination Branch.

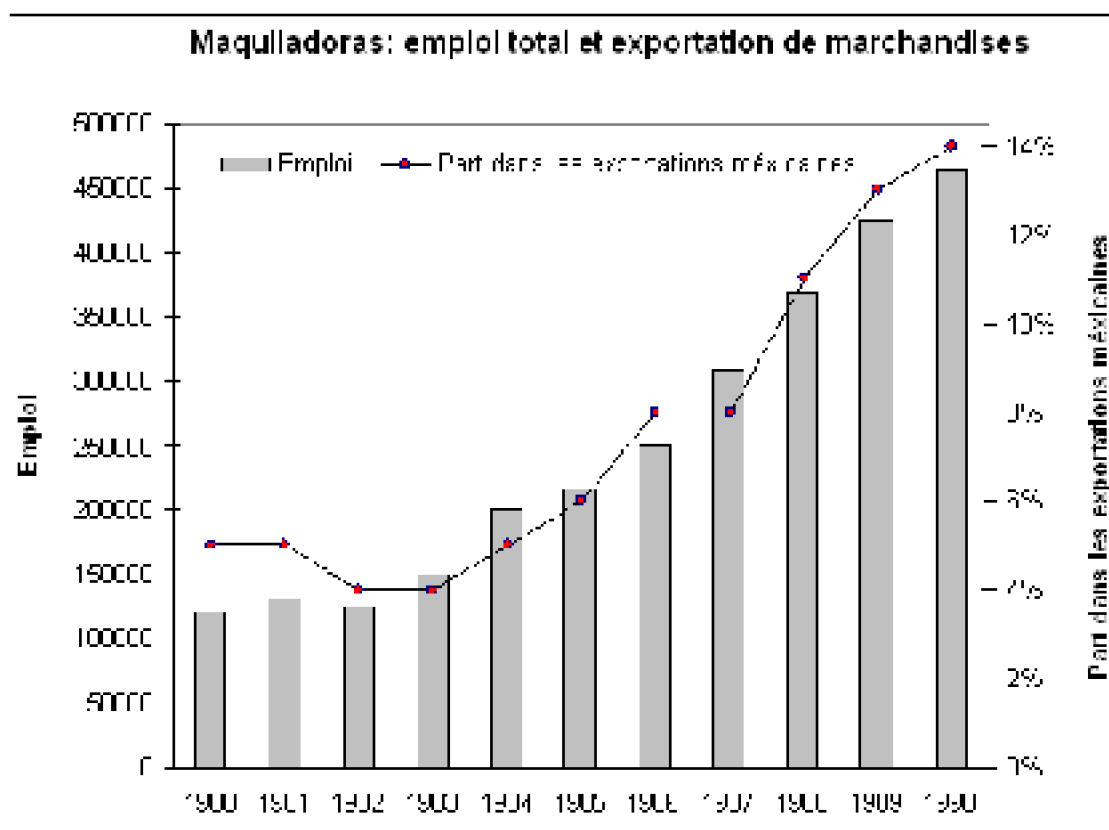
Près de 40% des échanges proviennent des *maquiladoras*. Le programme des *maquiladoras* a été mis en place par le gouvernement mexicain en 1965, dans le but de créer des emplois, de développer les exportations de produits manufacturés du pays et de bénéficier de devises nécessaires et de transferts de technologie. « Ces établissements sont appelés maquiladoras, nom tiré de la pratique du meunier qui se paie en retenant une part de la farine qu'il produit à partir du blé que lui apporte le paysan et qui s'appelle la maquila³³ ». Les *maquiladoras* bénéficient du statut de zone franche, ce qui permet aux entreprises qui s'y installent d'importer les pièces détachées ou les matériaux nécessaires à leur production sans payer de droit de douane. Ce système a permis à certaines

³³ *Le Mexique*, M.Humbert, PUF, 1995.

entreprises américaines d'augmenter leur production, d'abaisser leurs coûts, et surtout dans le domaine de l'automobile, de mieux faire face à la concurrence étrangère. Ford, par exemple, monte au Mexique des voitures et des moteurs pour le marché mondial. Ainsi, comme nous le verrons plus loin, en 1997, les trois grands de l'automobile américaine comptaient 33 253 filiales en Amérique Latine.

Evolution du nombre de *maquiladoras* dans la région frontalière (1997-2002) ³⁴

1997	1998	1999	2000	2001	2002
2 205	2 368	2 552	2 846	2 680	2 534



Source : Dossiers des images économiques du monde. Le continent nord américain à l'heure de l'ALENA. Par Jacqueline Beaujeu Garnier et Jacqueline Bonnamour. 2^{ème}

³⁴ *Les Etats-Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux, L'Harmattan, 2003, 432 p. Source : INEGI.

édition, 1994. Source : IIE.

Une question se pose alors : ces échanges se seraient-ils accrus de la même manière sans l'ALENA ? Impossible aujourd'hui d'y répondre.

Nous pouvons supposer que même si l'accord de libre échange a été moteur de l'économie mexicaine, c'est en tout état de cause le bilan que nous pouvons faire à la vue des données actuelles, les disparités entre le Mexique et les Etats-Unis persistent.

Difficile au sein d'un accord qui réunit la première puissance mondiale à un pays en développement, de ne pas craindre une certaine domination. De façon, à palier à cette peur, un mécanisme de règlement des différends a vu le jour. Mais le traité de l'ALENA, contient les règles indispensables du libre échange, lesquelles expriment les objectifs communs des pays.

De plus, les règles définies par ce traité dans le cadre du règlement des différends existent dans les textes du GATT/OMC ; ainsi les quatre principes fondamentaux de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Accord commercial conclu en 1947 à Genève, pour assurer la libéralisation des échanges entre pays développés à économie de marché, s'appuyant sur le principe selon lequel le libre-échange et l'essor du commerce international permettent d'assurer le développement économique) sont les suivants :

- Principe de non discrimination : application de la « clause de la nation la plus favorisée », c'est-à-dire que tout avantage accordé à l'un des membres doit être étendu aux autres. 1.
- Abaissement progressif des droits de douane. 2.
- Suppression des restrictions quantitatives : tant sur les exportations que sur les importations. 3.
- Interdiction du dumping : condamnation des pratiques par lesquelles un exportateur vend un produit à un prix inférieur soit au prix de revient, soit au prix de vente sur son marché intérieur. 4.

Cependant, l'ALENA possède la caractéristique d'imposer l'interprétation des dispositions en tenant compte des législations nationales.

La question du règlement des différends dans l'ALENA renvoie principalement au chapitre XI sur l'investissement, au chapitre XIX en matière de droits antidumping et compensateurs (« La pratique du dumping se caractérise par la mise sur le marché d'un produit vendu au-dessous de sa valeur normale ; cette notion de valeur normale, créée pour les besoins du droit fiscal, varie sensiblement d'un pays à l'autre, la fiscalité échappant généralement aux tentatives d'harmonisation³⁵ »). et au chapitre XX qui inclut la procédure générale de règlement des différends.

Le chapitre XI renferme des obligations pour les investisseurs d'un Etat partie et pour leurs investissements. Ces obligations ont trait au traitement national (article 1102), au

³⁵ *Intégration dans les Amériques : 10 ans après l'ALENA*. Textes réunis et présentés par Martine Azuelos, Maria Eugenia Cosio Zavala et Jean Michel Lacroix. Presses Sorbonne Nouvelle, 2004. 341p.

traitement de la nation la plus favorisée (article 1103), à la norme minimale de traitement en vertu du droit international (article 1105), à l'interdiction de prescription de résultats (article 1106), et enfin aux règles relatives à l'expropriation et aux indemnités (article 1110). Ce chapitre stipule aussi les dispositions pour un processus d'arbitrage international obligatoire qui permet à tout investisseur ressortissant d'un pays de l'ALENA, au nom d'une entreprise ou en son nom propre, d'intenter directement une poursuite contre un Etat partie, qui aurait violé une de ces obligations et donc entraîné des pertes ou dommages pour l'investisseur. Un investisseur peut donc sans passer par son état ou par son gouvernement intenter un recours. Un investisseur peut recourir à l'un des mécanismes d'arbitrage suivant : le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements de la Banque mondiale ou les Règles d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international. Dans tous les cas, un tribunal tripartite est formé.

De l'entrée en vigueur de l'ALENA à juin 2003, il y a eu 29 cas de différends investisseur/Etat en vertu du chapitre XI.

Le chapitre XIX concernant le règlement des différends en matière de droit antidumping et compensateurs prévoit l'attribution à des groupes spéciaux binationaux de l'examen des décisions finales des organismes nationaux d'enquête en matière de droits antidumping et compensateurs, jusque là effectué par les tribunaux nationaux. Si un groupe spécial en se basant sur le droit national du pays importateur, est d'avis qu'une détermination finale n'est pas conforme à la législation commerciale de l'Etat en cause, ce pays doit mettre fin à ces mesures et rembourser les droits perçus. Les décisions des groupes binationaux ont force obligatoire.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, des groupes spéciaux binationaux ont été formés à 140 reprises. Les examens de ces groupes ont touché des produits tel que le porc, le bois d'œuvre et l'acier.

En ce qui concerne la procédure générale de règlement des différends, elle est présente au chapitre XX du Traité de Libre Echange Nord Américain et représente un compromis entre exercice diplomatique et exercice juridictionnel proprement dit. Cette procédure s'applique lorsqu'un état membre veut prévenir ou régler un différend concernant l'interprétation ou l'application de l'accord, ou lorsqu'il estime qu'une mesure est incompatible avec les obligations du traité. Si une consultation ne suffit pas, un état peut demander la convocation de la Commission du libre échange. Cette commission est alors chargée de regrouper experts et conseillers techniques pour régler le différend.

Cette procédure est très peu utilisée : huit fois depuis l'entrée en vigueur du traité, et a concerné des domaines tel que l'agriculture, la pêche ou le transport frontalier.

Ces mécanismes de règlement des différends ont clairement permis aux pays parties à l'ALENA de mieux gérer leurs relations. Les décisions sont prises d'un commun accord et non en fonction des intérêts nationaux de tel ou tel pays.

Exception il y a toujours, puisque les domaines du transport routier, du sucre, et du sirop de maïs ont posé problème entre le Mexique et les Etats Unis.

Les échanges et les investissements font donc l'objet de dispositions particulières,

d'une certaine protection afin que la domination d'un pays ou de l'autre soit inexistante et que les objectifs communs de l'ALENA soient respectés. L'asymétrie existante entre le Mexique et les Etats Unis s'efface alors devant la volonté des deux pays de libéralisation des échanges.

Les investissements et les échanges augmentent et sont protégés. Même si certains auteurs, voient dans cette augmentation un renforcement de la dépendance du Mexique face aux Etats unis, pour d'autres, elle serait moteur de l'économie mexicaine.

Pour illustrer cette augmentation des échanges et des investissements, et pour mieux comprendre l'impact de l'ALENA sur les relations économiques entre le Mexique et les Etats Unis, nous nous intéresserons au cas des entreprises américaines au Mexique.

3) Les entreprises américaines au Mexique et l'ALENA.

a) Le cas de *Citibank* :

Le chapitre XIV du traité de l'ALENA prévoit que le libre échange des investissements doit être favorisé et encouragé, il concerne particulièrement le secteur de la banque, des maisons de courtage et de l'assurance : domaines, comme nous l'avons très protégés par l'ancienne législation mexicaine. L'article 1403 permet à toute institution d'un des pays signataires de s'installer librement dans l'espace de libre échange établi par le Traité.

Citibank est créée à New York en 1812 et devient en 1865 la *National Bank Act*. En 1900, avec 150 millions de dollars d'actifs, elle devient la première banque des Etats-Unis. En 1913, l'adoption du *Federal Reserve Act* permet à des banques américaines d'ouvrir des succursales à l'étranger, la *National Bank Act* s'installe au Mexique en 1929.

La signature de l'ALENA a permis aux investisseurs américains de détenir 100% d'une banque mexicaine avec une période de transition de six années (1994 à 2000). En 2001, *Citibank* achète la *Banamex* (banque mexicaine). La *Banamex* est fondée en 1884 et compte plus de 1300 succursales sur l'ensemble du territoire mexicain.

Le paysage bancaire mexicain est très pauvre, pendant très longtemps deux groupes l'ont dominé : *Banamex* et *Serfin*, ils contrôlaient à eux deux les deux tiers du marché.

En 1982, la crise financière qui a secoué le Mexique a poussé le gouvernant mexicain à nationaliser l'ensemble des banques. En 1991, *Banamex* est à nouveau privatisée. L'année 1994 a vu s'accumuler un certain nombre de crise : économique d'abord avec la crise du peso, politique avec l'assassinat du candidat à l'élection présidentielle Luis Donaldo Colosio et une crise sociale avec le soulèvement indigène au Chiapas qui revendiquait une meilleure reconnaissance des droits indigènes au Mexique. Ces crises successives ont entraîné une fuite massive des capitaux étrangers, retrait

facilité par des taux d'intérêt américains en augmentation. Comme nous l'avons, le peso a été dévalué, ce qui se répercute sur le marché boursier : c'est ce qu'on a appelé le *Tequila Effect*. De façon à assainir la situation et en vue de ses intérêts propres, *Citibank* qui appartient au *Citigroup* a racheté la *Banamex* pour une valeur de 12,5 milliards de dollars. Le président directeur général de *Citigroup*, Sanford I. Weill va s'exprimer en ces termes :

Ainsi, l'arrivée des capitaux américains dans le secteur financier mexicain ne va pas s'arrêter là.

Cette acquisition n'a pas fait l'unanimité au Mexique et a fait naître des réactions violentes puisque trois bombes ont explosé près de différentes agences *Banamex* à Mexico.

L'implantation de banques américaines et l'achat de banques mexicaines par des investisseurs américains sont facilités par l'ALENA. Achat stratégique étant donné le nombre de mexicains résidant aux Etats-Unis, puisque des banques rebaptisées *Citibank/Banamex* vont ouvrir aux Etats-Unis. Sont surtout visés les transferts de fonds vers le Mexique par les mexicains vivant aux Etats-Unis ; ces transferts sont estimés à 8 milliards de dollars. De plus, le poids financier de la population mexicaine résidant aux Etats Unis représente 80% du PNB mexicain. Le rapprochement de Citibank et de Banamex semble donc prometteur. Vicente Fox, actuel président du Mexique, a souligné le fait que les travailleurs mexicains résidant aux Etats-Unis peuvent être considérés comme des partenaires économiques du Mexique. Ainsi, des négociations sont en cours, pour permettre un abaissement des coûts de transfert d'argent entre Mexique et Etats Unis : c'est à ce niveau que l'association d'une banque mexicaine et d'une banque américaine est susceptible d'être intéressante.

Stratégie financière, politique... nous pouvons considérer que ces acquisitions représentent une réelle volonté d'intégration. Intégration qui s'avère de plus en plus nécessaire étant donné le nombre de mexicains vivant aux Etats Unis. Pour certains, les Etats Unis attaquent de plein fouet la souveraineté mexicaine et envahissent l'économie mexicaine, mais ne sont ce pas les dures lois du libre échange et la voie ouverte à une économie plus compétitive ?

Un autre exemple est assez révélateur des effets de l'ALENA, celui de la présence des entreprises américaines au Mexique.

b) Les entreprises américaines au Mexique :

En 1993, nous pouvons lire dans le *New York Times* :

« Nous devons soutenir l'ALENA. Si nous nous replions sur nous-mêmes et adoptons la philosophie de la *Festung Amerika*, nous perdrons notre avantage sur la concurrence, des parts de marché, des emplois, l'hégémonie mondiale, et nous deviendrons un pays de perdants. Ne serait ce pas merveilleux d'avoir tout un hémisphère de notre côté pour empêcher les Européens et les Asiatiques de faire front commun ? Les puristes du libre échange n'emploient pas un tel argument, mais il est temps que nous donnions un sens plus large à l'expression *America first*. »

Aujourd'hui, comme nous l'avons vu, les trois grands américains de l'automobile possède 33 253 filiales en Amérique Latine.

Au Mexique, ce qui a permis l'entrée massive des entreprises américaines, c'est principalement le programme des *maquiladoras* mis en place en 1965. Les entreprises américaines vont alors changer de stratégie de production et vont créer des filiales ateliers ou « usines tournevis ». Tel est la cas pour *General Motors, Ford, Chrysler, Goodyear* ou même *Mattel*. Aujourd'hui une partie du capital de *Corona* (bière mexicaine) est américain.

Mais les entreprises américaines ne vont seulement s'implanter dans les zones franches des maquiladoras. En effet, dès 1985, Ford a établi une usine pilote à Hermosillo. General Motors compte 70 000 ouvriers et 30% de ses capacités d'assemblage à Monterrey et dans sa région. Chrysler est implanté à Saltillo et à Guadalajara, Hewlett Packard a implanté une division de recherche sur les imprimantes.

Cependant, l'atout des *maquiladoras* est qu'elles permettent aux entreprises américaines qui s'y installent d'importer aux Etats-Unis des pièces détachés qui ont été montées au Mexique, sans acquitter de droit de douane. On compte aujourd'hui 3 300 *maquiladoras* de filiales ateliers. On y assemble surtout des pièces détachées, des vêtements et de l'électronique. Il semble que l'ALENA permette d'amplifier ce mouvement « d'intégration productive ».

Cette arrivée des entreprises américaines sur le territoire mexicain est elle l'illustration d'une volonté américaine d'hégémonie mondiale ? Ou est elle synonyme d'une véritable régionalisation économique et d'une continentalisation de la production ?

Si les produits américains n'ont aucun mal à entrer et à être produits au Mexique, il n'en est pas de même pour certains secteurs. Le cas de l'agriculture par exemple. En effet, un des arguments que prônaient les dirigeants mexicains avant la signature de l'ALENA était une possibilité accrue pour les entreprises agricoles mexicaines d'accéder au marché américain, tout comme le Mexique a permis l'ouverture aux produits américains. Cependant, si le Mexique s'est ouvert, ce n'est pas vraiment le cas pour les Etats-Unis : les tomates mexicaines, par exemple, objet de litige entre les deux pays ont vu leur prix augmenter aux Etats-Unis sous la pression des producteurs de Floride. Le sucre est dans le même cas. Il en est de même pour les importations de textile et de vêtement qui sont soumises à une taxation moyenne de 17%. Cette application devrait cependant disparaître en 2005.

L'arrivée des entreprises américaines au Mexique possède des avantages indéniables : le transfert de technologie par exemple. En effet, Guadalajara produit près de 60% des ordinateurs fabriqués au Mexique et importe 85% de leurs pièces des Etats-Unis.

Pour Jacques Henri Coste ³⁶, « le succès économique de la zone de libre échange nord américaine légitime le modèle productif régional d'intégration. ». Selon le même

³⁶ Jacques Henri Coste, Université Lumière Lyon 2, CERVEPAS : *Les entreprises américaines, acteurs d'intégration des économies productives au sein de l'ALENA dans Intégration dans les Amériques : dix ans après l'ALENA*. Textes réunis et présentés par Martine Azuelos, Maria Eugenia Cosio Zavala et Jean Michel Lacroix. Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 341p.

auteur, « les firmes américaines ont été acteurs et les instruments centraux d'un triple processus d'intégration économique qui a été déclenché sinon, multiplié par l'ALENA :

- un processus d'intégration régionale
- un processus d'intégration continentale
- un processus d'intégration « globale ».

D'un point de vue économique, les frontières se sont ouvertes entre les deux pays. Même si le Mexique connaît de son côté quelques restrictions, l'arrivée des entreprises américaines ne peut que servir sa croissance. Les frontières se sont ouvertes mais les attentats du 11 septembre ont cependant imposé des limites à cette ouverture. En effet, la question de la sécurité aux frontières est devenue pour les Américains une question primordiale. L'ALENA doit donc jongler avec cette nouvelle réalité et s'adapter. Les Etats-Unis ont même émis l'hypothèse de nouvelles frontières sécuritaires, ce qui serait un frein majeur au flux des échanges et des investissements. Le Mexique a alors tenter de négocier des « frontières intelligentes » qui auraient le triple objectif d'assurer la sécurité des infrastructures, des flux de personnes et des marchandises. Mais la véritable solution se trouverait peut être dans une véritable politique de coopération frontalière.

En d'autres termes, les entreprises américaines ont été bénéfiques pour le Mexique. Aujourd'hui, il semble que le Mexique ait besoin des Etats Unis autant que les Etats-Unis aient besoin du Mexique. Rééquilibrage des relations ? Oui et ce même si finalement, les Etats-Unis tentent d'imposer leur façon de fonctionner.

Nous avons vu au début de cette partie, quels étaient les termes du débat entre économistes avant la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain. En guise de conclusion à cette première partie, nous allons voir quels sont ils aujourd'hui et surtout si les peurs préALENA persistent.

En ce qui concerne les échanges commerciaux entre les deux pays, ils ont fortement progressé. Cependant, le déficit commercial des Etats-Unis s'est dégradé, il est passé de 7,6% en 1994 contre 16,9% en 2000. Mais la progression des échanges avec le Mexique est elle la principale cause ? Les flux d'investissements ont eux aussi progressé. Des progressions sont visibles dans de nombreux secteurs tels que l'automobile, le textile et même l'agriculture (surtout pour les Etats-Unis).

Ainsi, d'un point de vue économique, les relations entre le Mexique et les Etats Unis ont évolué, et même si l'économie mexicaine continue d'être une annexe de l'économie américaine, il semble que la métaphore de Carlos Fuentes s'avère exacte : « Si jadis, le Mexique avait la pneumonie quand les Etats-Unis s'enrhumaient, aujourd'hui nous attrapons la grippe ensemble et n'avons trouvé aucun vaccin efficace contre nos maux de plus en plus partagés³⁷ ».

L'économie n'est pas le seul domaine où les relations Mexique/Etats-Unis ont pu évoluer. Comme nous l'avons vu, l'ALENA, accord de libre échange donc économique initialement, a eu des répercussions dans d'autres domaines, comme la politique des deux pays qui tend de plus en plus à être dans certains domaines, une politique

³⁷ *Un Temps nouveau pour le Mexique*, Gallimard 1998 pour la version française.

commune.

II. Les dimensions sociales et politiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

Initialement, l'ALENA était dénué de toute considération politique. Devant instituer une zone de libre échange, cet accord n'a pas semblé impliquer les mêmes aspirations que n'a pu le faire l'Union Européenne, par exemple. Cependant, la dimension politique est très présente et semble impliquer une nouvelle relation entre le Mexique et les Etats-Unis, basée sur la coopération. Quels sont les termes de cette volonté de coopération ? Dans quels domaines s'avère t elle aujourd'hui nécessaire ?

Dans un premier temps, nous traiterons de l'emploi, source principale des angoisses pré-ALENA, aussi bien du point de vue mexicain que du coté américain. Quel est le véritable impact de l'ALENA dans ce domaine et comment les deux pays vont-ils réagir ? Le thème de l'emploi aurait pu être traité dans la première partie, c'est-à-dire en tant que phénomène économique. Cependant, l'emploi est à cheval entre considérations politiques avec les différents programmes mis en œuvre, considérations économiques avec son importance dans l'économie d'un pays et considérations sociales avec l'impact que l'ALENA a pu avoir sur les travailleurs. C'est pourquoi ce thème se traité dans la partie politique et sociale. Puis, nous verrons quelles sont les politiques communes mises en place dans le domaine du narcotrafic et de l'environnement. Enfin, nous essaierons de comprendre la structure de l'ALENA, à travers ses institutions ou peut être son vide

institutionnel, de voir quels débats ce vide pourrait entraîner et à travers cette interrogation, nous nous poserons la question de l'avenir de l'ALENA.

Très tôt aux Etats-Unis, l'ALENA fut considéré par ses défenseurs comme créateur d'emplois aux Etats-Unis. Les administrations Bush et Clinton avaient clairement présenté l'Accord de Libre Echange Nord Américain comme une nouvelle impulsion au commerce internationale et à la politique commerciale américaine, et donc comme un instrument de création d'emplois, et d'emplois bien rémunérés. Du côté des syndicats américains, l'ALENA ne pouvait être que synonyme de suppression d'emplois, étant donné la différence de salaires existant entre le Mexique et les Etats-Unis ; pour ces derniers, les entreprises américaines en pourraient trouver qu'avantageux de délocaliser leurs filiales au Mexique, et dans les maquiladoras. Qu'en est-il aujourd'hui tant du côté mexicain que du côté américain ?

1) L'emploi et l'ALENA.

Les peurs n'étaient pas les mêmes de chaque côté du Rio Bravo. En effet, il est facile de supposer que dans ce domaine, les américains aient plus à craindre que les Mexicains. En investissant au Mexique, les entreprises américaines profitent du faible coût de la main d'œuvre mexicaine, qui est à l'origine du succès des *maquiladoras*. Le coût du travail est six fois moindre au Mexique qu'aux Etats-Unis et onze fois moindre dans les *maquiladoras*. Il est aussi l'un des plus faibles parmi les pays fournisseurs de main d'œuvre industrielle bon marché (2/3 du coût de la Corée et de Taiwan, 3/4 de celui de Singapour) et relativement qualifiée.

Si en terme d'échanges et d'investissements, les chiffres parlent d'eux-mêmes dans l'illustration de l'évolution des relations entre le Mexique et les Etats-Unis depuis la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain, concernant l'emploi, les données varient considérablement d'une étude à l'autre et les avantages induits par l'ALENA dans ce domaine sont plus difficilement quantifiables. Il est, en effet, difficile de percevoir les emplois créés par le libre échange en lui-même et les emplois créés par l'ALENA.

En septembre 1993, les chefs de gouvernement du Mexique, du Canada et des Etats-Unis ont paraphé deux ententes parallèles à l'Accord de Libre Echange Nord Américain. L'une portait sur l'environnement et l'autre sur le travail (ANACT, V. Annexe). C'est la première fois qu'à un traité instituant une zone de libre échange est ajouté un accord sur le travail. L'article 2 prévoit que cet accord est basé sur « le droit des parties d'établir leurs propres normes du travail ainsi que d'adopter ou de modifier en conséquence leurs lois et réglementations en matière de travail, chacune des parties faisant en sorte que ses lois et réglementations garantissent des normes de travail élevées ». L'ANACT présentait les cinq caractéristiques suivantes :

- une spécialisation dans le domaine du travail 1.
- une couverture de tous les grands principes relatifs aux droits des salariés et à la 2.

II. Les dimensions sociales et politiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

qualité des milieux de travail

- une inclusion des aspects institutionnels de l'application des lois du travail 3.
- une structure de gestion souple 4.
- la présence de mécanismes pour déposer des plaintes et régler des différends. 5.

Avec la signature de cet accord, les états se sont engagés à promouvoir les grands principes qui couvrent le monde du travail. Ces principes portent sur : « la défense et la promotion des caractéristiques essentielles d'un régime démocratique des relations collectives du travail, le respect et l'amélioration des conditions de travail de base (salaire minimum, rémunération des heures supplémentaires, indemnisation et prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles), l'application de principes humanistes et démocratiques en milieu de travail (interdiction du travail forcé et de celui des enfants, élimination de la discrimination en matière d'emploi et de rémunération)³⁸ ». L'ANACT comprend une commission de coopération constituée des Ministres du Travail de chaque pays et d'un Secrétariat permanent. Ce secrétariat regroupe une quinzaine de personnes et à un budget annuel de 2,1 millions de dollars. Le principal objectif de l'ANACT est donc d'améliorer l'application des lois du travail mais le vide politique qui l'entoure ne lui permettra pas d'assumer ses ambitions.

a) Les emplois au Mexique et aux Etats Unis.

Même si certaines difficultés existent, un bilan général peut cependant être dressé. Tout d'abord, il semble que la plupart des emplois créés dans le cadre de L'ALENA aient été principalement créés dans le secteur de l'import/export, et requièrent un niveau de formation assez élevé. Aux Etats-Unis, les minorités défavorisées, ayant le moins accès aux formations de haut niveau, comme les noirs et les hispaniques, sont les plus touchées. Mais, au Mexique, les victimes semblent plus nombreuses de ce nouveau degrés de qualification et en juillet 2003, le ministère du travail mexicain a estimé que la rémunération des ouvriers mexicains était en moyenne aujourd'hui, inférieure de 16% à ce qu'elle était en 1993, soit avant l'entrée en vigueur de l'Accord de Libre Echange Nord Américain.

Cependant, difficile d'imputer intégralement la faute à l'intégration économique qui a suivi la signature de l'ALENA, car il est à noter que le ralentissement de l'expansion économique aux Etats-Unis dès 2001, ainsi que le traumatisme entraîné par les attentats du 11 septembre a impliqué une baisse de la croissance et une chute du nombre d'emplois créés. En 2001, même les *maquiladoras* ont été touché par ce ralentissement puisque leur production a chuté de 3% en 2001, de 18% pour le seul mois d'août, et l'emploi de 7% pour la première fois depuis vingt ans. Cette baisse a entraîné une perte d'emplois pour des milliers de mexicains le long de la frontière américaine. Le Mexique, touché de plein fouet par la crise américaine, a vu son activité industrielle baisser de 6,3% en octobre 2001 par rapport à 2000, et n'a toujours pas récupéré son niveau d'avant les

³⁸ L'ALENA : le libre échange en défaut. Sous la direction de Dorval Brunelle et Christian Deblock. Points Chauds, FIDES, 2004, 457p.

attentats du 11 septembre.

Le principal argument des économistes concernant l'impact de l'Accord de Libre Echange Nord Américain, était une diminution des flux migratoires du Mexique vers les Etats-Unis. Mais cette réduction n'a pas eu lieu. Au contraire, en renforçant le fossé entre les riches et les pauvres, il semble que l'ALENA ait entraîné une augmentation du nombre de Mexicains franchissant le Rio Bravo.

Qu'en est il réellement de la situation de l'emploi au Mexique et aux Etats-Unis. Au Mexique, même si la situation des ouvriers peu qualifiés s'est empirée, les entreprises américaines sont devenues une nouvelle source de travail. En effet, une entreprise comme la General Electric emploie aujourd'hui près de 30 000 personnes au Mexique. Ainsi, nous pouvons supposer que les problèmes d'emploi du Mexique sont plus dus à des problèmes politiques internes. Problèmes politiques qui ont du mal à faire face à la nouvelle donne économique entraînée par l'ALENA. L'agriculture familiale, les aviculteurs et les petits producteurs de maïs mexicains n'arrivent pas à faire face au géant américain et voient la suppression des droits de douane comme un danger certain et une concurrence déloyale. Pour aider ces petits exploitants, le gouvernement mexicain a mis en place un certain nombre d'aide qui peuvent se traduire par un abaissement du coût de l'électricité, un accès facilité aux crédits et ils se sont vus accordés une aide de 10,2 milliards de dollars. Cette somme semble toutefois ridicule face aux 180 milliards de dollars promis par l'administration Bush à leurs homologues américains. Beaucoup de petits exploitants ne résisteront pas à la concurrence des produits américains et décideront donc eux aussi de traverser la frontière.

Aux Etats-Unis, la question de l'emploi tend à poser plus de problèmes. Les estimations divergent mais les syndicats américains, qui avaient déjà imaginé un scénario catastrophe avant la signature de l'ALENA, font état de nombreux emplois déjà disparus, conséquences de délocalisations à destination du Mexique. Le syndicat américain AFL CIO table sur des pertes de l'ordre de 500 000 emplois, très peu compensées par des créations de poste. En 1994, G. Hufbauer et J.Schott (*Institute for International Economics*) envisageaient un scénario plus optimiste puisqu'ils estimaient que dans les cinq années qui suivraient la signature de l'ALENA, le nombre de créations nettes d'emplois serait compris entre 130 000 et 150 000, et ce, principalement dans les services et la distribution. En 1990, d'autres estimations comme celles du *Department of Labor*, tablaient sur des créations nettes d'une soixantaine de milliers d'emplois. Sur le long terme, l'administration américaine avait estimé que, avec la mise en place de l'ALENA, le commerce avec le Mexique ferait vivre 1 000 000 de travailleurs américains, contre 600 000 personnes avant la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain. Il faut noter que ces estimations étaient fondées puisque l'ouverture commerciale avec le Mexique laquelle date de 1986, avait permis la création de plusieurs centaines d'emploi.

II. Les dimensions sociales et politiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

	DOL	KPMG	IIE	MIT	AFL CIO
<u>Emplois créés</u>	88 000 248 000	7 000	11 000	10 000	100 000
<u>Emplois supprimés</u>	64 000				500 000
<u>Créations nettes</u>	000				500 000
DOL : Department of labor KPMG : Cabinet Peat-Marwick IIE : Institute for International Economics MIT : Massachusetts Institute of Technology AFL CIO : American Federation of labor-Congress of industrial Organisations					

Source : Dossiers des images économiques du monde. Le continent nord américain à l'heure de l'ALENA. Par Jacqueline Beaujeu Garnier et Jacqueline Bonnamour, 1994.
Source : IIE.

Cependant, la quantification des effets de l'ALENA sur l'emploi pose, comme nous l'avons vu, des problèmes méthodologiques. Difficile, en effet, de distinguer les suppressions d'emplois dus à l'ALENA de celles dû à la libéralisation économique américaine. Entre janvier 1994 et juin 1999, 238 051 personnes ont bénéficié de l'assistance prévue par le Traité et dont nous parlerons plus loin, selon le département du Travail aux Etats-Unis. Seulement tous les salariés ne savent pas que cette aide existe et par conséquent toutes les personnes victimes de suppression d'emploi, n'ont pas forcément demandé cette aide. *L'International Trade Commission* a, en 1997, effectué une enquête sur les effets de l'ALENA dans 120 secteurs. Selon cette commission, il semble que dans sept de ces secteurs, l'augmentation des échanges avec le Mexique ait eu un effet négatif sur l'emploi contre quatre secteurs pour lesquels les effets aient été positifs. Dans tous les autres secteurs, l'ALENA, toujours selon cette enquête n'a eu aucune incidence. Le ministère de l'agriculture aux Etats-Unis a lui aussi publié une étude, la même année, qui montre que l'Accord de Libre Echange Nord Américain n'a pas affecté l'emploi agricole aux Etats-Unis. Certains économistes estiment que les pertes d'emploi dues à l'ALENA pour la période 1994/2000, sont inférieures à 300 000. Ce que contestent les opposants à l'ALENA, puisque selon une étude de *Economic Policy Institute* datant de 2001, 766 000 emplois auraient été perdus en raison de la mise en place de l'Accord de Libre Echange Nord Américain.

Toutefois, même si toutes ces études mentionnent les suppressions de postes, nous devons rappeler que ces chiffres sont à replacer dans un contexte de création d'emplois à laquelle on assiste aux Etats-Unis pendant la même période. En effet, 12 millions d'emplois ont été créés. Ainsi, les pertes d'emplois uniquement dues à l'ALENA semblent faibles ou ont été compensées par les créations de postes, même si l'ALENA a des répercussions directes sur la précarisation de l'emploi aux Etats-Unis et dans certains secteurs comme le secteur industriel. C'est cette précarisation qui alimente surtout les courants anti ALENA. Comme nous l'avons noté, l'ALENA a augmenté le niveau de formation pour certains emplois. Les emplois les plus qualifiés seront alors les mieux rémunérés. Depuis la signature de l'ALENA, il semble que le salaire moyen soit en augmentation ; augmentation proportionnellement plus grande à celle des hauts salaires et que les bas salaires supportent l'effort d'ajustement.

La polémique qu'a suscitée la question de l'incidence de l'ALENA sur l'emploi a été très vive aux Etats-Unis, et s'est placée au cœur du débat politique américain. Qu'en est-il aux Etats-Unis et quelles sont les politiques mises en place pour aider les travailleurs américains victimes du libre échange ?

b) L'emploi aux Etats-Unis et le programme NAFTA-TAAP.

Certaines études ont alimenté les anti ALENA comme les pro ALENA. Toutefois, des enquêtes plus neutres, comme celle effectuée par Mary Jane Bolle, montre clairement et objectivement que l'ALENA a permis une évolution de l'emploi résultant du développement des échanges commerciaux. Elle explique qu'il est plus pertinent de se concentrer sur les évolutions observables depuis l'entrée en vigueur de l'accord que sur l'accord en lui-même. Ce critère permet alors de constater que sur une période de cinq ans et demi, 259 618 travailleurs américains ont été recensés comme potentiellement victimes de l'ALENA. Selon elle, toujours, l'augmentation des échanges dans le cadre de l'ALENA, c'est-à-dire globalement avec le Mexique et le Canada aurait conduit à plus de 700 000 créations d'emplois nettes aux Etats-Unis ; et que s'est grâce à l'ALENA que se sont créés 355 000 emplois dans l'industrie américaine. Ce constat s'avère exact au regard de l'évolution de l'emploi dans les trois suivants : le Texas, la Californie et l'Etat de New York. Ces trois états sont ceux qui auraient perdus le plus d'emplois mais ce sont aussi ceux qui ont bénéficié du plus grand nombre de création d'emplois. Concernant les secteurs touchés de plein fouet par l'ALENA soient les secteurs de l'électronique, du matériel de transport et des équipements non électriques.

Il semble toutefois, que finalement l'ALENA ait eu peu de conséquences sur l'économie américaine. Le commerce extérieur constitue 14% du PIB américain. De plus, comme le souligne Mary Jane Bolle : « dans une économie de plein emploi, les effets des échanges commerciaux ne sont pas à chercher dans les créations ou les pertes nettes d'emploi, mais au contraire dans les phénomènes de transferts d'emplois de secteurs industriels peu efficaces vers des secteurs industriels plus efficaces³⁹ ».

Une étude de Ferrantino, plus empirique et datant de 2001, montre que les salariés ayant perdu leur emploi à cause de l'ALENA présentent les mêmes caractéristiques que ceux ayant subi une perte d'emploi sans aucun lien avec les échanges commerciaux.

Une autre étude de Hinojosa-Ojeda et alii estime que près de 37 000 emplois sont menacés chaque année aux Etats-Unis par les importations mexicaines. Cette estimation est à nuancer puisque chaque mois aux Etats-Unis plus de 200 000 nouveaux emplois sont créés et que 400 000 personnes quittent volontairement leur emploi.

Quelque soit les études auxquelles on se rapporte, il est évident que l'ALENA a permis la création d'emplois et a entraîné la suppression de certains postes. Bilan mitigé donc, pour l'accord de libre échange nord américain.

Face à ces craintes, quelle fut la réaction gouvernementale aux Etats Unis et les

³⁹ *Intégration dans les Amériques : dix ans après l'ALENA*. Textes réunis et présentés par Martine Azuelos, Maria Eugenia Cosio Zavala et Jean Michel Lacroix. Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 341p.

politiques d'aide mises en place ?

En 1962, le *Trade Expansion Act* est adopté. La politique protectionniste des Etats-Unis fondée principalement sur les tarifs douaniers est abandonnée avec la mise en place d'une aide à l'ajustement commercial (*Trade Adjustment Assistance*, TAA). Ce programme assure une aide financière hebdomadaire (*Trade Adjustment Allowance*, TRA), qui va se traduire par un versement d'allocations chômage plus importantes et par l'offre aux salariés qui avaient perdu leur emploi à cause des politiques fédérales et des importations venant de l'étranger, d'une formation professionnelle.

L'entrée en vigueur de l'ALENA étend le champ d'application de ce programme en créant un programme transitoire appelé le NAFTA-TAAP. Ce programme garde les dispositions du premier mais viennent s'ajouter de nouvelles règles concernant les travailleurs dont la perte d'emploi serait liée à l'ALENA. C'est-à-dire que ce programme va prendre en considération les pertes d'emploi liées aux échanges commerciaux avec le Mexique et le Canada et les délocalisations d'emplois ou d'usines vers ces deux pays. Ce programme prévoit également le versement d'indemnités et une offre à la formation pour permettre une meilleure réinsertion. Cette formation doit commencer dans les 16 semaines qui suivent la perte d'emploi ou la sixième semaine suivant l'inscription au programme. 2 000 personnes ont bénéficié des indemnités hebdomadaires et 8 000 ont suivi une formation. Le financement de ce programme s'élève pour l'année 2000 à 66 millions de dollars.

Comme le souligne Jerry Haar, Université de Pennsylvanie dans l'ouvrage *Intégration dans les Amériques : dix ans après l'ALENA*, paru aux presses Sorbonne Nouvelle en 2004 :

Ce programme représente des avantages considérables pour les salariés qui perdent leur emploi à cause de l'ALENA :

Pour les syndicats américains, ce programme est nécessaire mais pas suffisant, il le qualifie en effet d' « aide modeste mais nécessaire ». Les syndicats proposent une augmentation des indemnités et une meilleure information et diffusion de l'existence de ce programme, car beaucoup de personnes ignorent qu'elles peuvent y avoir droit.

En ce qui concerne l'offre de formation, la question de l'efficacité se pose. Les fonds consacrés aux programmes de formation sont considérables. On estime que pour l'année fiscale 1999, le montant de ce financement s'élève à 22 millions de dollars. Selon une étude récente (2000), sur les 216 715 personnes enregistrées comme bénéficiant du programme NAFTA-TAAP, 6 000 auraient suivi leur formation jusqu'à son terme. Toutefois, trop peu de personnes suivent cette formation suffisamment longtemps pour réellement bénéficier des avantages auxquels elle donne droit. De plus, de nombreux emplois se sont créés aux Etats-Unis dans les années 90, ceci pourrait expliquer le faible taux de personnes inscrites au programme.

Une chose est certaine : les américains mécontents des répercussions de l'ALENA sur l'emploi, se feront entendre grâce au processus politique.

Concernant, les mexicains vivant aux Etats-Unis, généralement salariés peu qualifiés, ils trouvent assez facilement un emploi sur le marché du travail américain. Cette main

d'œuvre bon marché, est très présente dans l'industrie, le bâtiment, les transports, l'hôtellerie et la restauration. Toutefois, cette intégration des Mexicains aux Etats Unis, n'est pas parfaite puisqu'on estime que plus d'un quart de la population mexicaine des Etats Unis vit au dessous du seuil officiel de pauvreté (en 1998, 16 600 dollars pour une famille de quatre personnes).

Pour conclure cette sous partie, nous pouvons dire qu'en terme d'emploi, Mexique et Etats Unis ont essayé d'élaborer des processus de protection. La libéralisation des échanges entraîne un certain nombre de changements économiques auxquels les deux pays ont essayé de s'adapter le mieux possible. Le Mexique est sans doute moins touché que les Etats-Unis dans ce domaine, et considère plus l'ALENA comme une véritable opportunité de nouveaux emplois que les Etats-Unis. Cependant, le bilan de l'ALENA sur le marché du travail américain est, comme nous l'avons vu, à nuancer. Certes, des emplois ont été supprimés mais d'autres ont été créés. De plus, le gouvernement américain, ne souhaitant que ses citoyens pâtissent de la nouvelle donne économique, a mis en place un programme d'aide à la formation et à la réintégration. Conscient peut être des changements auxquels devront faire face les travailleurs américains. Mais, la question de l'emploi et de l'Accord de Libre Echange Nord Américain, peut se poser pour tous les accords régionaux existants comme l'Union Européenne ou encore le Mercosur. Les pays où la main d'œuvre est moins chère attirent forcément les industries, mais cette réalité, n'est pas considérée aux Etats-Unis comme au Mexique comme une fatalité mais peut être qu'elle est au contraire, de bon augure pour l'avenir. Car, il va s'agir d'organiser, de répartir, de régionaliser et de trouver un compromis qui puisse convenir aux deux pays et à leur population. Cette considération implique une plus forte coopération et une plus grande concertation entre les deux gouvernements. Mais, nous verrons que l'Accord de Libre Echange Nord Américain tend à devenir plus qu'un accord de libre échange.

Si le problème de l'emploi réunit le Mexique et les Etats Unis au sein de l'ALENA, il est d'autres domaines qui nécessitent aussi aux yeux des gouvernements plus de coopération et de concertation, voire des politiques communes. Ces domaines sont l'environnement et le narco trafic.

2) L'environnement et le narcotrafic.

L'ouverture des frontières pose d'autres questions que celle de l'emploi, qui plus est l'ouverture des frontières entre un pays du premier monde et un pays du tiers monde.

C'est sur la question de l'environnement que se sont mobilisés les écologistes anti ALENA dénonçant la crainte d'une urbanisation sauvage de la frontière entre les deux pays, due aux *maquiladoras*. Le narcotrafic est aussi un sujet virulent puisque l'ouverture des frontières va permettre une meilleure circulation de la drogue, passant par le Mexique, en provenance d'autres pays d'Amérique Latine comme la Colombie et à destination des Etats-Unis. Mais les deux pays vont s'organiser et tenter de mettre en place des politiques communes dans ces domaines.

a) L'environnement.

Pendant longtemps, au Mexique, la croissance économique a été privilégiée aux dépens de la protection de l'environnement, considérée comme un luxe pour un pays du tiers monde. Nuisances et pollutions se sont développées au Mexique et Mexico est la capitale la plus polluée au monde. Dans la zone frontalière, les *maquiladoras* ont proliféré sans se soucier de l'environnement tout comme certaines zones de la côte du Golfe du Mexique où se trouvent les industries pétrochimiques ainsi que dans les régions d'exploitation pétrolière. C'est au début des années 80/90 que le gouvernement mexicain a pris conscience de la menace qui planait sur le pays et que les notions de protection de l'environnement et de développement durable ont commencé à prendre sens. Il faut avouer que c'est sous la pression américaine que le Mexique a dû faire face à ce problème. En effet, en 1983 un accord avec les Etats Unis est signé. Il est destiné à améliorer la qualité de l'environnement dans la zone frontalière. Mais, les entreprises mexicaines ont peu de moyens pour faire appliquer certaines règles et beaucoup ne sont pas aux normes et polluent beaucoup. Le cas de la capitale est exemplaire. En février 1992, P.Wattier écrivait :

En 1989, un programme pour lutter contre la pollution dans la ville de Mexico est adopté. Il prévoit l'augmentation du réseau de contrôle atmosphérique, la limitation de la circulation automobile, le fameux *Hoy no circula*, l'utilisation de carburants moins polluants, l'extension des transports en commun, la réduction des activités industrielles et des activités scolaires en cas de forte pollution et la fermeture d'usines polluantes. Un autre problème se pose dans la ville de Mexico, celui du ravitaillement en eau et du traitement des 16 000 tonnes d'ordures ménagères quotidiennes.

Bref, parler d'un accord sur l'environnement entre le Mexique et les Etats-Unis peut faire sourire étant donné l'avancée considérable des Etats-Unis dans ce domaine. Cependant, il est à parier qu'un accord serait moteur pour les gouvernements mexicains, surtout si d'éventuelles sanctions sont envisagées.

Cependant, une chose est sûre, c'est que les entreprises américaines trouvent leurs comptes dans ce vide de lois et de règles environnementales. Ce vide est toutefois à nuancer. En effet, pour les politiciens américains et pour beaucoup d'autres, le Mexique ne sait pas gérer son environnement. Mais, la législation existe aujourd'hui et est parfois aussi sévère que celle appliquée aux Etats-Unis, notamment en ce qui concerne les *maquiladoras*, puisque la législation mexicaine prévoit entre autres, qu'elles doivent renvoyer leurs déchets toxiques dans leur pays d'origine. Ce sont les autorités locales qui sont de vrai frein à la législation et qui préfèrent promouvoir l'activité économique de leur région que la protection de l'environnement. De ce fait, les *maquiladoras* sont libres de polluer autant qu'elles le veulent. Mais Mexique et Etats-Unis se sont rendus compte de l'importance de la protection de l'environnement à la frontière et de la nature transfrontalière de leur écosystème, puisqu'ils partagent des nappes phréatiques ou des fleuves. Ainsi, William A. Orme écrira dans le *Washington Post Company* en 1993, page 116 dans un article intitulé *Continental Shift, Free Trade and the new North America* : « Ce qui arrive d'un côté de la frontière affecte directement l'autre côté. Dans l'écologie de

la zone frontalière, la souveraineté nationale n'est qu'une illusion ».

32 millions de déchets toxiques sont produits annuellement par les usines de la région frontalière. Ces déchets se déversent dans le Golfe du Mexique, dans le Rio Grande, la New River et le Colorado, dans la pacifique et dans l'air. Ces déchets polluent l'ensemble de la partie américaine. L'industrie de la pêche est menacée dans ces zones et on compte 460 espèces en voie de disparition à cause de la pollution de l'eau. Mais les coupables de cette pollution ne se trouvent pas exclusivement sur le territoire mexicain. En effet, sur le banc des accusés, nous pouvons aussi trouver les agriculteurs de l'*Imperial Valley* en Californie. Ces agriculteurs déversent fertilisants et pesticides dans le fleuve Colorado. De plus, 46 millions de litres de vidange (eaux usées) sont déversées dans le fleuve Tijuana et 76 millions dans la New River et le Rio Grande.

Cette pollution a des répercussions sur la santé des habitants de la région frontalière. Et on peut noter chez une population très pauvre, un nombre élevé de maladies respiratoires ou de pathologies dues à la pollution de l'eau. « Le General Accounting Office rapporte qu'entre 1994 et 1997, le nombre de cas d'hépatite A était de deux à cinq fois supérieur à la moyenne nationale des Etats-Unis et du Mexique, et celui de cas de tuberculose, cinq fois supérieur. Les cas de sida, de maladies respiratoires, de rougeole, de saturnisme, de cancer, de diabète et de maladies gastro intestinales infectieuses sont également plus nombreux qu'ailleurs.⁴⁰ »

En 1994, les autorités sanitaires fédérales américaines créent le *US Mexico Border Health Task Force*, lequel va être chargé d'étudier les problèmes de santé à la frontière et d'y apporter des solutions.

Dans certains cas, les Etats-Unis jouent un rôle moteur dans la prise de conscience des dangers environnementaux au Mexique, mais parfois heureusement que le Mexique est là. Souvenons nous l'été et le printemps 2002, lorsqu'un usage intensif de la climatisation en Californie a entraîné une surconsommation d'électricité, imposant à certains états de vivre dans l'obscurité. Il n'est alors pas question de réduire la consommation d'électricité de l'Etat de Californie mais d'aller polluer ailleurs en faisant produire par deux centrales électriques se trouvant au sud de la frontière, près de Mexicali, l'électricité dont les californiens ont besoin. Cette fois, c'est la dépendance des américains par rapport aux mexicains qui prend le pas. Le duel industrie/écologie est alors à son comble.

L'environnement est donc un sujet épineux entre le Mexique et les Etats Unis et des solutions rapides et efficaces doivent être trouvées. Quelles sont les solutions proposées par l'Accord de Libre Echange Nord Américain ?

En septembre 1993, un accord sur l'environnement est signé entre le Canada, le Mexique et les Etats-Unis, le ANACE (Accord Nord Américain de Coopération Environnementale, V. Annexe).

Des ONG des trois pays se sont donc mobilisées pour obtenir l'insertion de dispositions environnementales dans le Traité de Libre Echange Nord Américain. C'est à la suite de l'élection de Bill Clinton aux Etats Unis, qu'un accord annexe sur

⁴⁰ *Les Etats-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux. L'harmattan, 2003, 432p.

II. Les dimensions sociales et politiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

l'environnement sera adopté. L'ALENA est considéré comme étant le traité commercial le plus « vert » de l'histoire ; son préambule indique que l'accord devra être mis en place « d'une manière compatible avec la protection et la conservation de l'environnement ». Son article 104.1 affirme la primauté d'une série d'accords environnementaux internationaux : la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, le Protocole de Montréal, la Convention de Bâle ...

Les chapitres 7 et 9 de l'ALENA concernent les mesures sanitaires et phytosanitaires ainsi que les obstacles possibles au commerce. De ce fait, l'article 9 permet l'adoption de normes et règles environnementales dans la mesure où celles-ci ne représentant aucune entrave au commerce. L'article 114 du Traité de Libre Echange Nord Américain interdit l'abolition des normes environnementales dans le but d'attirer les investissements. Mais aucune mesure de sanction n'est envisagée.

L'ANACE vient compléter les dispositions de l'ALENA en matière d'environnement. Cet accord parallèle a pour principaux objectifs d'améliorer la coopération entre les pays parties en matière d'environnement et de développement durable. L'article 5 de cet accord annexe impose aux trois pays l'application effective des lois et réglementation environnementales. Cet article possède l'originalité d'être associé à des mesures de règlements des différends. De plus, l'ANACE impose aux trois pays l'amélioration de leurs capacités institutionnelles en matière environnementale, ainsi que de rendre public toute nouvelle loi ou réglementation touchant à l'environnement.

L'ANACE est assorti d'une commission nord américaine de coopération environnementale. Pièce maîtresse de cet accord parallèle, elle a joué un rôle important en matière de coopération et a fait le lien entre les ONG environnementales et les états parties. Cette commission est dirigée par un conseil, lequel supervise le travail d'un secrétariat dont le rôle est de mettre en œuvre un programme de coopération environnementale à l'échelle du continent nord américain. Le secrétariat siège à Montréal et dispose d'un budget de 9 millions de dollars. Les programmes de ce secrétariat sont au nombre de quatre : environnement, économie et commerce, conservation de la biodiversité, polluants et santé et droit et politiques de l'environnement.

Etablir un bilan de l'impact de l'ALENA sur l'environnement est quasi impossible, on ne peut donc véritablement dire qu'il y eut un impact négatif ou positif. En ce qui concerne la pollution industrielle, on a assisté depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA à une modernisation des techniques de production. Il semble donc que l'augmentation du rythme de l'économie en Amérique du Nord n'est pas entraînée l'augmentation de la pollution atmosphérique. Au niveau de l'agriculture, l'impact de l'ALENA est peut être plus important. En effet, on a assisté ces dix dernières années à une augmentation de la production agricole et par conséquent à une augmentation de l'utilisation de fertilisants et pesticides. Nous pouvons déduire l'augmentation de la production d'un secteur économique n'est pas sans conséquence sur l'environnement. Toutefois, même si certains secteurs entraînent la hausse de la pollution, il est à noter que le cadre réglementaire en matière d'environnement mis en place par l'ALENA ne peut avoir que des effets positifs sur l'environnement. En effet, le Mexique, pays qui doit fournir le plus d'efforts dans ce domaine, est aujourd'hui contraint de prendre en compte son écosystème.

Pour conclure, nous pouvons dire qu'en matière d'environnement les Etats-Unis, à travers l'Accord de Libre Echange Nord Américain ont permis et permettent aux gouvernements mexicains de prendre conscience du danger qui plane sur leur pays. C'est un peu la rencontre des considérations d'un pays du premier monde avec celles d'un pays du tiers monde. Mais en ratifiant l'ALENA, le Mexique semble vouloir entrer dans le Club des pays riches, à lui donc de s'adapter et de se donner les moyens d'appartenir à ce club. Toutefois, les effets de l'ALENA sur l'environnement peuvent aussi jouer un rôle moteur aux Etats-Unis, pays qui n'est pas le plus soucieux de son écosystème au monde. Il semble donc qu'à travers ses objectifs en matière d'environnement, l'ALENA mette les deux pays sur un pied d'égalité, dans le fait que ce qui pollue la frontière de l'un pollue nécessairement la frontière de l'autre. Dans ce domaine, le Mexique et les Etats-Unis sont donc dépendants l'un de l'autre, même si en tant que puissance mondiale, les Etats-Unis gardent une longueur d'avance sur leur voisin.

L'environnement n'est pas le seul domaine face auquel Mexique et Etats-Unis doivent unir leur force. Le narcotrafic fait aussi l'objet d'une lutte commune, voire d'une politique commune.

b) Le narcotrafic.

Le 6 septembre 2001, le président du Mexique Vicente Fox s'exprimait ainsi à Washington DC :

A travers l'ALENA, la lutte contre le narcotrafic est devenu un enjeu important dans les relations entre le Mexique et les Etats-Unis. Le Mexique, comme beaucoup de pays d'Amérique Latine est entre autre connu, pour sa consommation interne de marijuana. Ce n'est qu'à partir des années 80, que le Mexique est devenu un important pourvoyeur de stupéfiants et une plaque tournante du trafic destiné aux Etats-Unis. En septembre 1969 pourtant, la première crise impose au Président de Nixon d'ordonner la fouille de tous les transports et toutes les personnes en provenance du Mexique arrivant sur le territoire américain. Le Mexique n'avait pas son mot à dire. D'un coût de 30 milliards de dollars, cette opération avait surtout un objectif politique en vue de prochaines élections et aussi pour objectif de faire prendre conscience au gouvernement mexicain du fléau qui menace les Etats Unis. Cette opération est alors baptisée *Interception*. Cette opération prendra fin rapidement car le Mexique refuse de collaborer sous la pression américaine. L'opération *Coopération* se met alors en place. Pour les Etats-Unis se sont les pays producteurs qui sont responsables. Ainsi, un certain nombre de programmes de lutte anti drogue sont mis en place par les Etats-Unis dans certains pays comme la Turquie en 1972 ou le Mexique en 1973. En juillet 1973 est créée la *Drug Enforcement Administration*, qui implique la présence de ses agents sur le territoire mexicain. Il s'agit là d'une des premières formes de coopération anti drogue mise en place entre les deux pays. Nouvelle ingérence américaine ou véritable coopération ? Pour certains mexicains ce programme est une atteinte à la souveraineté de leur pays. Cette souveraineté nationale va s'exprimer pleinement lorsque le gouvernement mexicain (PRI) va réduire les capacités d'action de *Drug Enforcement Administration*, en les limitant à des enquêtes et du recueil

II. Les dimensions sociales et politiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

d'information. Comme le souligne Isabelle Vagnoux : « La collaboration s'arrête là où commence l'honneur national⁴¹ ».

En 1974-75, une nouvelle opération est menée, l'opération Condor qui permet de réduire sur le marché américain la part d'héroïne, qui passe de 85% en 1974 à 37% en 1981 et la part de marijuana qui passe de 90% en 1974 à 5% en 1981. Le gouvernement américain va commencer à montrer du doigt l'administration du Président Lopez Portillo et exige de meilleurs résultats ainsi que l'élimination des champs de pavot. L'ingérence américaine est totale. Au début des années 80, la pression américaine se fait de plus en plus ressentir. La crise économique que va traverser le Mexique (Crise du peso en 1982) ne va faire qu'empirer la situation. En 1985, un agent de la DEA (*Drug Enforcement Administration*), est assassiné par des narcotrafiquants avec la complicité de policiers mexicains dont la corruption n'est pas une légende. L'opération *Interception* reprend à nouveau du service. En 1986, le gouvernement mexicain interdit aux Etats Unis d'intervenir sur son territoire. Pendant ce temps, la drogue en provenance de la Colombie s'infiltré à la frontière mexicano-américaine. Le Congrès américain met alors en place le *Anti-Drug Abuse Act* qui va octroyer des aides financières aux pays producteurs de stupéfiants et souhaitant éradiquer leurs productions. Au Mexique, le trafic de drogue est érigé par Miguel de La Madrid en problème de « sécurité nationale ».

En 1989, avec l'arrivée de nouveaux présidents dans les deux pays (George Bush pour les Etats-Unis et Carlos Salinas de Gortari pour le Mexique), les deux pays entrevoient à nouveau le chemin de la coopération. Les deux présidents vont déclarer la guerre au narcotrafic. En 1993, un changement de stratégie s'opère. En effet, les deux pays vont prendre leurs distances l'un par rapport à l'autre et vont œuvrer chacun de leurs cotés à démanteler les réseaux de trafiquants. Le Mexique refuse alors l'aide américaine et met ainsi fin à la section mexicaine de la DEA.

On estime aujourd'hui que le Mexique fournit à lui seul au moins 5 milliards de dollars de drogue, c'est-à-dire plus que les exportations mexicaines vers l'Amérique Latine et près de 1% du PIB mexicain. De plus, environ 65% de la cocaïne, 80% des amphétamines et 30% de l'héroïne consommés aux Etats-Unis entrent aux Etats-Unis par la frontière mexicaine. Aux Etats-Unis, on estime que la consommation annuelle de stupéfiants atteints près de 50 milliards de dollars. En 1999 au Mexique, 33 000 ha de marijuana et 15 000 ha de pavots ont été plantés. La lutte contre le trafic de drogue est devenu l'une des activités principales de l'armée mexicaine et chaque année des dizaines de tonnes de cocaïne sont saisies mais le trafic trouve toujours des moyens d'exister. 20 000 soldats mexicains sont présumés à la lutte anti drogue.

En permettant l'essor des échanges économiques, l'ALENA a aussi stimulé le trafic de drogue entre les Etats-Unis et le Mexique. La drogue va surtout circuler via le transport routier qui s'est accru dans le domaine des exportations. Au Mexique, les champs de pavot et marijuana continuent à être éradiqués mais cela ne suffit pas enrayer le trafic, même si une baisse notable est à prendre en compte. La crise de 1994 au Chiapas va concentrer les projecteurs internes et internationaux sur cette région, laissant ainsi la voie libre au trafic de drogue. En 1996, le président Zedillo décide de renouer avec les

⁴¹ *Les Etats-Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux, L'Harmattan, 2003, 432p.

Etats-Unis. L'année 1994 est synonyme de crise à tous les niveaux pour le Mexique aussi bien politique, économique que sociale et culturelle. Crise dont le Mexique n'a pu sortir que grâce à l'aide des Etats-Unis.

L' Accord de Libre Echange Nord Américain est une aubaine pour les trafiquants, aubaine qu'ils vont exploiter. Les fouilles de camions à la frontière vont se faire de plus en plus nombreuses, mais demande du temps et de la patience. En 1996, les Etats-Unis vont fournir au Mexique 73 hélicoptères. En 1998, le Mexique les renvoie à leur propriétaire pour s'approvisionner ailleurs. Cependant, un pas est franchi avec l'aveu fait par les Etats-Unis que la faute n'est pas à jeter uniquement sur les pays producteurs et en l'occurrence sur le Mexique. En effet, Barry McCaffrey alors directeur de l'*Office of National Drug Control Policy* et le président Clinton se sont exprimés à ce sujet :

De la visite du président Clinton au Mexique va naître la *Declaration of the US-Mexico Alliance Against Drugs* laquelle va mettre en place une stratégie commune aux deux pays. Stratégie qui se décompose en seize points. Mais la confiance du Mexique envers les Etats-Unis est mise à rude épreuve. En effet, en 1998 l'opération *Casablanca* menée par les Etats-Unis sur le territoire mexicain est dévoilée. Elle aura duré trois ans et s'achèvera la même année. Cette opération menée à l'insu des autorités mexicaines va permettre l'arrestation de personnes accusées de blanchiment de narcodollars. Même si cette opération est à petite échelle considérée comme une réussite, il faudra attendre l'élection de Vicente Fox en 2000 pour le Mexique et de George W. Bush pour les Etats Unis, pour que les relations entre les deux pays soient de nouveau basées sur la confiance réciproque. En 2002, un nombre important d'arrestations a lieu et des cartels entiers sont démantelés. Mais, entre 1998 et 2002, la consommation de drogue au Mexique a augmenté de 300%. Cette augmentation est en partie due à la politique post 11 septembre menée par les Etats-Unis. Ne pouvant plus aussi facilement franchir la frontière, le trafic s'est donc concentré à l'intérieur du territoire mexicain. Cette augmentation de la consommation de stupéfiants a alerté l'opinion publique mexicaine et de ce fait, renforcer une coopération nécessaire avec les Etats-Unis.

Pendant longtemps les deux pays ont eu leur structure propre et indépendante en matière de lutte contre la drogue. Du côté américain, nous pouvons noter l'existence d'institutions ou d'actes tels l'*Anti Drug Abuse Act*, ou comme nous l'avons vu précédemment la DEA. La politique américaine contre la drogue est aussi présente dans ses représentations diplomatiques, à travers par exemple l'*Assistant Secretary for International Narcotics and Law Enforcement Affairs*, lequel est en charge de l'application des lois américaines dans ce domaine. En 1989, le *Joint Task Force 6* avait pour mission de surveiller le sud de la frontière et donner l'alerte aux douanes ou à la patrouille des frontières. Du côté mexicain, les institutions chargées de lutter contre le trafic de drogue sont le ministère de la justice, l'Agence fédérale d'investigation, le Centre de planning national des drogues et des délégations ministérielles. Cependant, tous les ministères ont leur rôle à jouer pour combattre ce fléau. La lutte contre le trafic de drogue devient des deux cotés de la frontière, une lutte militaire.

Peu à peu, le Mexique et les Etats-Unis ont mis en place des institutions bilatérales comme le *US Mexican High Level Contact Group on Narcotics Control*, crée en 1996, ou

II. Les dimensions sociales et politiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

les *Bilateral Border Task Forces*, et les rencontres entre les deux gouvernements et leurs différents responsables se font de plus en plus fréquentes. Cependant, les ingérences répétées des Etats-Unis en matière de lutte contre la drogue au Mexique irritent le gouvernement mexicain, ce qui tend à rendre moins efficaces certaines politiques.

La loi américaine PL 99-570 en vigueur de 1987 à 2002, imposait au Département d'Etat de remettre au congrès un rapport sur la coopération des pays producteurs de drogue. Le Mexique, a toujours, chose bizarre, obtenu son « code de bonne conduite » en la matière, et ce malgré l'opposition du Congrès. Ainsi le républicain de Floride John Mica tiendra ce discours, le 27 avril 1999 :

Nous pouvons supposer que la frontière commune, enjeu diplomatique entre le Mexique et les Etats-Unis soit la cause de l'obtention systématique par le Mexique de ce « certificat » de bonne conduite. Car les chiffres ne jouent en faveur du Mexique, et dans une certaine mesure, il semble que John Mica, est en partie raison dans son discours. Si les mesures prises ont entraîné une baisse de la consommation de drogue aux Etats-Unis ; cette consommation reste pourtant la plus importante au monde avec plus de vingt deux millions de consommateurs, c'est-à-dire 8,5 % de la population.

Le trafic de drogue pose un autre problème, celui des narcodollars. En effet, pour les Etats-Unis, le Mexique est coupable. Le blanchiment d'argent ne peut venir que de banques américaines ou de hauts responsables corrompus. Toutefois, ceci reviendrait pour le gouvernement américain à sous estimer l'impact des narcodollars dans son économie. Isabelle Vagnoux, dans son ouvrage *Les Etats-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse* souligne que « d'après la magazine mexicain *Proceso*⁴², environ 500 000 chèques mexicains seraient ainsi déposés chaque année aux Etats-Unis. D'une valeur moyenne de 65 000 dollars, d'après les estimations d'une banque de l'Arizona, ils peuvent atteindre 400 000 dollars. Seuls 10% de ces chèques sont inférieurs à 10 000 dollars, ce qui exclut l'hypothèse selon laquelle ils correspondraient aux économiseurs de petits épargnants vivant près de la frontière, plus confiants dans le système bancaire américain que dans celui de leur pays. On peut donc avancer, sans exagération, que l'économie du Sud Ouest des Etats-Unis est devenue à peu près aussi dépendante des narcodollars qu'elle l'est, depuis le début du siècle, des travailleurs immigrés mexicains ».

S'appuyant sur cette réalité les gouvernements mexicains et américains vont tout mettre en œuvre pour appréhender le blanchiment d'argent. Et le président Vicente Fox va créer en 2002 une unité spécialisée dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Une inconnue demeure, jusqu'à quand le Mexique va accepter l'ingérence américaine dans ce domaine ?

Partenaire à part entière des Etats-Unis au travers l'Accord de Libre Echange Nord Américain, le Mexique a mal supporté d'être désigné en bouc émissaire. Ce sentiment va poussé le gouvernement mexicain à mettre en œuvre sa propre politique de lutte contre le narcotrafic. Toutefois, et malgré toute la bonne volonté du Mexique, le trafic de drogue ne cesse de franchir la frontière et de prendre de plus en plus dans l'économie mexicaine et américaine.

⁴² *Proceso*, 15 mayo 1995, p. 53/54.

Le trafic de drogue est un véritable problème dans les relations entre le Mexique et les Etats-Unis, pour les Etats-Unis et pour le Mexique. Avec la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain, les frontières se sont ouvertes laissant libre cours à l'infiltration de la drogue. Les mesures de prévention se sont accrues mais la drogue est devenu un problème régional et une question de sécurité publique. Longtemps montré du doigt par les Etats-Unis, le Mexique a pris conscience de ce problème et met tout en œuvre pour le résorber. Facile alors pour la première puissance économique du monde de désigner un pays du tiers monde comme seul coupable de la consommation de drogue aux Etats-Unis. Toutefois, les Etats-Unis ont aussi pris conscience de leurs problèmes internes à ce niveau et que finalement la frontière avec le Mexique ne fait que faciliter l'entrée de la drogue sur le territoire mais si celle-ci n'existant un autre moyen d'acheminement serait exploité. Les deux pays doivent œuvrer de concert, et il en est fini de l'idée américaine du méchant voisin pauvre et plaque tournante de stupéfiants. De plus, le Mexique en tentant de freiner le trafic de drogue montre son appartenance aux pays occidentaux, même si le principal problème est la corruption allant de la patrouille des douanes aux hauts responsables de certaines banques mexicaines. Le Mexique, avant de pouvoir efficacement lutter contre ces problèmes devra mettre de l'ordre dans ses problèmes internes. Mais, le pas est franchi et Mexique et Etats-Unis sont au coude au coude contre la drogue et l'ALENA ne fait que concrétiser ce rapprochement nécessaire entre les deux voisins.

Cependant, pour œuvrer de concert, il faut des institutions qui fassent respecter les politiques mises en commun dans certains domaines. Une instance supranationale, peut être, avec notre vision européenne. Mais l'ALENA implique t il la mise en place d'institution de contrôle ? Permet il la protection du Mexique face aux Etats-Unis ? Permet il de placer politiquement les deux pays sur un pied d'égalité ? Ou encore, l'ALENA est il synonyme de vide institutionnel, de pur accord de libre échange en terme d'institutions ?

3) L'ALENA et ses institutions.

Pour pouvoir mettre ces différentes politiques en place dans le cadre de l'Accord Nord Américain de Libre Echange, celui-ci doit offrir aux états parties un cadre institutionnel efficace et incontournable. Comme nous l'avons déjà dit l'ALENA ne dispose pas d'une instance supranationale contrairement à l'Union Européenne. Ainsi, difficile de croire que les politiques menées ne sont pas menacées par le bon vouloir de tel ou tel pays. Quel est le cadre institutionnel de l'ALENA et permet il une coopération juste et efficace entre le Mexique et les Etats-Unis ?

a) L'ALENA souffre t il d'une carence institutionnelle ?

L'ALENA n'est d'abord pas une institution mais un traité. Cependant, il semble qu'un minimum de structure assure un suivi des activités et du règlement des différends. L'ALENA est premièrement composé d'une commission de libre échange, laquelle est

II. Les dimensions sociales et politiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

composée des ministres des pays partie. Cette commission veille à la bonne application du traité et participe au règlement des différends. C'est ce que nous pourrions appeler l'organe politique de l'ALENA. Ensuite, nous trouvons les coordonnateurs : un par pays, ils s'occupent de la gestion et de la bonne application de l'accord. L'ALENA est aussi composé de comités et groupes de travail. Ces groupes sont au nombre de trente et permettent surtout dialogue et approfondissement sur le libre échange et son application. Enfin, l'ALENA dispose d'un secrétariat composé de trois sections (une par pays). Ce secrétariat s'occupe de l'administration des mécanismes de règlement des différends.

Autant dire que le cadre institutionnel de l'ALENA semble léger, ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'à la base le traité ne prétendait pas à conduire des politiques communes. Cependant, la volonté de créer une communauté nord américaine est bien présente. Lorsque Vicente Fox, fraîchement élu président du Mexique en 2000, voyage au Canada et aux Etats-Unis, il va proposer la création d'un marché commun nord américain et va promouvoir la création d'une communauté économique nord américaine permettant d'élargir la coopération à différents domaines comme l'immigration, le travail, le développement économique ou encore la politique monétaire. Le président mexicain est fervent défenseur d'une communauté nord américaine prenant modèle sur l'Union Européenne. Cette communauté nord américaine impliquerait l'établissement d'un marché commun d'ici 25 années, l'adoption d'une devise commune et la libre circulation des biens, des services, de capital et des travailleurs.

Mais dans son organisation même, il semble que l'ALENA souffre d'une déficience institutionnelle. C'est en tous les cas, le constat d'un certain nombre d'auteurs. Robert Pastor, par exemple, dénonce le fait que selon lui, le préambule de l'ALENA « a été écrit comme un contrat d'affaires ». Et qui plus est, un contrat d'affaires à l'américaine. Cette déficience pourrait entraîner des limites aux évolutions engendrées par la mise en place de l'accord. Toujours selon Pastor, les institutions aléniennes ne peuvent pas permettre une résolution des conflits avant qu'ils ne surviennent et enveniment donc les relations entre les pays signataires de l'accord. Nous pourrions citer le conflit engendré par le camionnage entre mexicains et américains, par exemple. De façon à anticiper les problèmes, cet auteur va proposer la création d'une « Cour permanente du commerce et de l'investissement », d'une « commission nord américaine », d'un « groupe parlementaire nord américain » et d'une « espèce de commission interministérielle ». En d'autres termes, il propose de donner une véritable structure institutionnelle à l'ALENA, structure qui pourrait permettre de faire face aux problèmes rencontrés et à la volonté de création d'une communauté nord américaine digne de l'Union Européenne. Donbson, quant à elle, va proposer un renforcement des relations bilatérales entre les pays membres, de façon à approfondir les relations dans des domaines précis, tel que l'agriculture entre le Mexique et les Etats Unis. Isidro Morales note que la création d'institutions « trans-nationales » seront nécessaires pour répondre aux évolutions des relations entre les pays entraînées par l'Accord de Libre Echange Nord Américain. Différents schémas ont été imaginés. Dans leur ouvrage *The future of North American Integration beyond NAFTA*⁴³, Peter Hakim et Robert E. Litan proposent trois solutions

⁴³ *The future of North American Integration : beyond NAFTA*, Peter Hakim and Robert E. Litan, Brookings Institution Press, Washington DC, 2002, 130 p.

complémentaires :

- A NAFTA –plus arrangement
- Deeper integration
- A supranational institution

Les suggestions faites se ressemblent toutes : idée de supranationalité et d'extension des domaines de l'Accord de Libre Echange Nord Américain. Et l'union Européenne est toujours considérée comme un exemple à suivre.

Dans le même ouvrage Robert A. Pastor dans un article intitulé *Nafta is not enough : Steps toward a North American Community* souligne le fait qu'indéniablement l'ALENA ne peut être que la base de la construction d'une véritable communauté nord américaine. Ainsi, il écrit: « *The North American Free Trade Agreement, wich came into effect in 1994, could be the foundation on wich a North American community could be built, but much work needs to be done* ». Pour le même auteur; l'ALENA n'est pas réellement un partenariat trilatéral mais plutôt un double accord bilatéral, des Etats-Unis avec leurs voisins. Cette caractéristique souligne la prépondérance des Etats Unis au sein de cet Accord. Ainsi, la question du déficit institutionnel de l'ALENA, entraîne la question posée par Pastor: « *The first question that th eleaders need to face when discussing the elements of a North American Community is wether they prefer a dual bilateral relationship or a trilateral partnership?* ». En conclusion, nous pouvons dire que pour Pastor, les institutions seraient la clé de la construction d'une communauté nord américaine. De plus, Mexico serait alors perçu comme un partenaire à part entière et non comme un pays associé des états Unis.

Le problème institutionnel de l'ALENA est donc aujourd'hui un sujet de réflexion et donc un véritable problème. Quelles sont les principales caractéristiques des institutions de l'ALENA ?

Sans mécanisme de gouvernance, difficile de croire à la bonne foi des pays partie à l'accord. En effet, le texte est une chose, son application en est une autre. A croire que le Mexique, les Etats-Unis et le Canada soient capables d'anticiper tous les problèmes pouvant surgir en relation avec l'ALENA. L'Accord de Libre Echange Nord Américain comprend cependant des directives en matière de règlements des différends. Ce qui pourrait empêcher à tel ou tel pays de faire sa loi. Mais, les décisions qui émanent de cette procédure n'ont pas force exécutoire. Et nous pouvons penser que parfois la souveraineté nationale puisse prendre plus d'importance que la volonté de respect d'un accord de libre échange, aussi important soit il. De plus, la procédure de règlement des différends présente dans l'ALENA émane plus de négociations politiques que de recours juridique. Cette procédure non exécutoire concerne la procédure de règlement des différends contenue dans le chapitre XX du Traité de libre échange. Sont par contre exécutoires, les décisions prises dans le cadre des chapitres XIX et XI, concernant les mesures anti dumping et les droits compensateurs ainsi que l'investissement.

Mais, le véritable problème de l'ALENA réside dans l'inexistence d'organe politique ayant pour but de gérer la coopération entre les pays partie. La commission, souvent considérée comme l'instance politique du traité n'a aucun pouvoir en ce qui concerne la

renégociation des termes du traité ou la prise de décision imposable aux parties. Rober Pastor va d'ailleurs décrire la commission en ces termes :

« The signatories of NAFTA deliberately wanted to avoid establishing any bureaucratic or supranational institutions. The modus vivendi was to create a "NAFTA Free Trade Commission"; wich was a "virtual" structure"; that is, it was simply a phrase to describe periodic meetings among the trade ministers of the three countries, "with no permanent location or staff". Their meetings were intended to assess the implementation of the agreement, resolve any disputes, and oversee the work of numerous committees established to adress specific issues described in each chapter in the agreement».

b) Les freins d'une réforme institutionnelle de l'ALENA.

Les relations au sein de l'ALENA semblent donc plus découler de la loi du plus fort que d'une véritable volonté de coopération entre les pays. Ce qui fait du Mexique une proie facile pour le géant américain. Mais les relations internationales son t elles autre chose que le produit d'un rapport de force ? De plus, nous supposer que la structure institutionnelle de l'ALENA, ou justement son absence de structure vient de l'asymétrie existante entre les pays signataires. Les institutions de l'ALENA satisfont les Etats-Unis, mais que dire du Mexique. En effet, aucun cadre formel ne lui permet de faire valoir ses préoccupations sans prendre en compte la puissance de son voisin. Ainsi, combler le déficit institutionnel est aujourd'hui un des principaux objectifs du gouvernement mexicain, ce qui explique la volonté de Vicente Fox de tendre vers une communauté nord américaine. Car qui dit communauté nord américaine dit mise en place d'un nouveau cadre de gouvernance, plus à même de prendre en considération la volonté de tous les pays parties à l'Accord de Libre Echange Nord Américain. Toutefois, le Mexique avait dès les négociations de l'ALENA tenté de se faire entendre, en vain. Aujourd'hui, la volonté américaine d'étendre l'ALENA à des domaines tels que la sécurité énergétique ou la sécurité continentale pourrait être une opportunité pour le Mexique de renégocier le cadre institutionnel de l'ALENA.

De cette volonté de renforcement du cadre institutionnel de l'ALENA, une question peut se poser : « Les institutions aléniennes portent elles en elles les germes de leur transformation et d'une évolution de la zone nord américaine de libre échange vers une communauté politique transnationale ?⁴⁴ ».

Quelles sont les propositions faites pour permettre cette évolution ? Comme nous l'avons vu, beaucoup d'auteurs vont s'appuyer sur le modèle européen.

Une comparaison entre les deux organisations peut déjà être faite en prenant appui sur les critères proposés par Koremenos, Lipson et Snidal. Ces critères sont au nombre de cinq : le membership (qui appartient à une institution), l'étendue (secteurs d'activité de l'institution), la centralisation (degré de pouvoirs et de responsabilités attribués à une autorité internationale), le contrôle (poids des acteurs dans le processus de décision), et

⁴⁴ *Intégration dans les Amériques : dix ans d'ALENA*. Textes réunis et présentés par Martine Azuelos, Maria Eugenia Cosio Zavala et Jean Michel Lacroix. Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 341 p.

la flexibilité (caractère ouvert ou fermé de l'institution).

La structure institutionnelle comparée, critères choisis.		
	Union Européenne	ALENA
<u>Origine</u>	Sécurité/Positionnement stratégique	Protéger le marché/Positionnement stratégique
<u>Membership</u>	Etendu	Restreint
<u>Etendue</u>	Diversifié	Commerce/Economie
<u>Centralisation</u>	Moyen/élevé	Faible
<u>Contrôle</u>	Symétrie	Asymétrie
<u>Flexibilité</u>	Forte	Faible

Source : L'ALENA : le libre échange en défaut. Sous la direction de Dorval Brunelle et Christian Deblock. Points chauds, FIDES, 2004, 460 p.

Les structures de ces deux institutions sont fondamentalement différentes. L'accord de l'ALENA en lui-même est beaucoup fermé, précis et obligatoire que le Traité de Rome. Ce traité compte 700 pages, c'est-à-dire qu'il est plus long que celui instaurant le GATT et incomparable aux douze pages créant le Mercosur. Difficile donc d'entamer des négociations institutionnelles sans modifier le traité. De plus, la densité de ce traité explique la primauté donnée à la précision sur la délégation. En effet, contrairement à l'approche supranationale de l'Union Européenne qui implique un travail constant des institutions communautaires, l'ALENA postule une convergence des politiques à travers l'application d'un cadre normatif bien précis et imposant. Ce cadre laisse peu de place aux évolutions ou à la coopération politique.

L'ALENA contrairement à l'Union Européenne est un projet régional unidimensionnel, c'est-à-dire qu'il traite exclusivement de sujets économiques. Approfondir ce traité à travers des réformes institutionnelles signifierait donc ou pourrait signifier l'élargir à d'autres domaines que celui du libre échange. Ces domaines pourraient être une union douanière ou un marché commun, par exemple. De plus, un approfondissement institutionnel pourrait entraîner une extension des règles initiales pour couvrir des domaines tels que les flux migratoires, l'environnement...

En mars 2002, la proposition faite par le président mexicain Vicente Fox a été concrétisée par le *Partnership for Prosperity Initiative*. A cette occasion, Jorge Castaneda, ancien ministre mexicain des affaires étrangères a fait un appel « *to build the institutions of a real North American Community* ». Il est d'ailleurs étonnant de voir à quel point le gouvernement mexicain souhaite la création d'une communauté nord américaine, étant donné ses relations avec les états Unis. Mais, cette volonté représente le souhait de coopérer d'égal à égal au sein de l'ALENA, et dénote aussi une volonté de changement de la politique étrangère mexicaine, face à son voisin mais aussi face au reste du monde. Les Etats-Unis ne l'entendent pas de cette oreille. En effet, quel intérêt pourrait trouver Washington à dépendre d'une quelconque entité supranationale ? De plus, il semble comme le disait Pastor que l'ALENA soit une sorte de « contrat à l'américaine », c'est-à-dire qu'à travers cet accord les intérêts américains ont à l'évidence protégée. Les

II. Les dimensions sociales et politiques de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

Etats-Unis n'ont donc aucunement besoin de réformes institutionnelles pour faire respecter leurs politiques. Troisième frein américain à une extension de la délégation au sein de l'ALENA : le refus de soutien du gouvernement mexicain face à la guerre en Irak. En effet, dans le bras de fer qui a opposé les Etats-Unis et la France au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, Castaneda alors Ministre des Affaires étrangères, exige de trouver une solution avant de recourir à la force contre Saddam Hussein ? A compté du mois de décembre 2001, le Mexique siégeait pour deux ans au conseil de sécurité : une occasion pour ce pays de faire entendre sa voix et sa liberté à l'égard des Etats-Unis. En septembre 2002, le président mexicain Vicente Fox prévient que le Mexique ne pourra « en aucune manière être impliqué dans une guerre quelqu'elle soit ⁴⁵ ». Lors d'une visite en France en novembre 2002, Vicente Fox va jusqu'à dire que le président Bush « réagit de manière excessive ⁴⁶ ». Ces propos ne sont peut être pas importants mais dans le cadre de la relation entre le Mexique et les Etats-Unis, ils marquent un tournant décisif. La pression de Washington sur Mexico est à son comble et le président mexicain est pris entre l'importance de maintenir les relations avec les Etats-Unis et l'importance d'écouter la voix du peuple mexicain lequel s'exprime à 80% contre l'intervention en Irak. C'est sans doute la politique étrangère mexicaine tout entière qui se joue dans cette de position. 85% des mexicain s'attendaient à des représailles économiques de la part de Washington. Dans une interview donnée au *New York Times* le 16 mars 2003, le président Bush s'exprimera ainsi : « Je ne pense pas qu'il y aura de représailles importantes de la part du gouvernant. Je compte sur la présence du Mexique à nos cotés ». Libéré de ses fonctions, Castaneda s'exprimera ainsi dans la magazine mexicain *Proceso* du 14 mars 2003 : « On écoute notre voix ; notre voix compte ; notre tradition, notre position ont du poids ». Inutile donc pour les Etats Unis de penser à la création d'organes supranationaux dans le cadre de l'ALENA. ALENA, qui a sans doute protéger le Mexique lors de la crise irakienne puisque les Etats Unis ne pouvaient pas prendre le risque de détériorer leurs relations avec leurs partenaires économiques.

D'une façon générale, les Etats Unis ne voient pas grand intérêt à approfondir les relations avec le Mexique dans le cadre de l'ALENA. Difficile donc de prévoir un changement institutionnel de l'ALENA.

Même si des politiques sont menées en commun entre le Mexique et les Etats-Unis, elles dénotent parfois plus une volonté de protection nationale que de véritable coopération entre deux pays voisins. En effet, nous pourrions nous dire qu'en ce qui concerne l'environnement, les Etats-Unis n'est l'unique ambition de protéger leur voisin d'une pollution aux conséquences désastreuse, mais c'est oublier que ce qui pollue d'un coté de la frontière, pollue de l'autre. Concernant le narcotrafic, la même supposition pourrait être faite et quasiment la même réponse pourrait être formulée. Dans le domaine de l'emploi, les relations se compliquent, mais le marché et la main d'œuvre mexicain restent une aubaine pour les Etats Unis. Politiques communes ? Véritable soucis de coopération et d'approfondissement des relations ? La question est posée. Toutefois, ce ne sont pas les institutions mises en place par l'ALENA qui vont permettre de laisser la

⁴⁵ *New York Times*, september 1, 2002.

⁴⁶ *Le Monde*, 16 novembre 2002.

souveraineté nationale de chacun des deux pays de coté, surtout celle des Etats-Unis. Ainsi, de cette deuxième partie, nous pouvons dire qu'effectivement l'ALENA a permis au Mexique de prendre conscience de certains de ses problèmes grâce peut être à la pression exercée par les Etats-Unis dans certains domaines. Mais alors que le Mexique souhaite jouer d'égal à égal avec son partenaire, celui-ci, semble lui fermer toutes les possibilités de rééquilibrage des relations. Le Mexique pourtant aspire à autre chose. Sa volonté de voir se créer une communauté nord américaine dénote un certain changement dans la politique menée avec les états Unis. Seul le temps nous dira si le Mexique réussira à obtenir gain de cause de son puissant voisin.

D'autres domaines deviennent la scène des relations entre le Mexique et les Etats Unis. Les flux migratoires, grand sujet de discordes entre les deux pays, sont ils en augmentation suite à la signature de l'ALENA ? Comment comprendre et analyser l'apparition de l'identité *Chicano*, qu'implique t elle ? Une identité nord américaine est elle réalisable ?

III. Les dimensions territoriales et culturelles de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

Longue de près de 3200 kms, la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis semble unique au monde. Cette frontière s'étend sur dix états et quatorze villes jumelles. La région frontalière se trouve à plus de 4000 kms de Washington et 1400 kms de Mexico. Elle sépare la première puissance mondiale du continent latino américain. C'est aussi la frontière la plus fréquentée au monde avec entre 278 à 351 millions de personnes qui la traversent chaque année, et des milliers d'échanges quotidiens légaux ou illégaux.

La frontière qui sépare le Mexique des Etats-Unis est bien plus qu'une frontière. L'Accord de Libre Echange Nord Américain n'a fait qu'augmenter son rôle au sein des relations bilatérales. Rôle économique mais aussi social et culturel. De ce fait, la question de l'immigration est centrale dans la relation entre le Mexique et les Etats-Unis. En effet, beaucoup de mexicains rêvent de l' *american way of life* et sont nombreux à partir chercher travail et argent aux Etats Unis. Les flux migratoires entre ces deux pays ont toujours existé, de nature différente suivant qu'on se place du point américain ou du point de vue mexicain, mais il semble qu'ils aient commencé dès le XIX ème siècle. La frontière occupe donc une place importante dans l'histoire des deux pays.

La frontière entre le Mexique et les Etats-Unis fut pendant longtemps un territoire ignoré, subissant les assauts américains, elle s'est développée dans la pauvreté. Refuge

des révolutionnaires mexicains, prolongement de la confédération sudiste, elle matérialise les conflits qui ont régi les relations entre les deux pays pendant de très longues années.

La frontière entre le Mexique et les Etats-Unis va très vite acquérir le statut de zone libre, aubaine pour toute sorte de contrebande. Washington va alors exiger la suppression de cette zone. Le statut de zone franche va prendre toute son ampleur avec la prohibition qui sévit aux Etats Unis. En effet, la loi *Volstead* ainsi que le dix huitième amendement qui impose la prohibition aux Etats-Unis va accentuer les échanges à la frontière avec le Mexique. Très vite, la vente libre d'alcool est autorisée dans les états frontaliers. Les américains vont donc faire leurs réserves d'alcool au Mexique, qui devient aussi à cette époque une destination touristique idéale. Ainsi, comme le souligne Isabelle Vagnoux dans son ouvrage *Les Etats Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse* : « A l'évidence, sans la prohibition, Tijuana et Ciudad Juarez auraient connu un développement beaucoup plus tardif. La loi américaine les a catapultées, pour le meilleur et pour le pire, dans la société de consommation.⁴⁷ ».

On estime aujourd'hui, qu'environ douze millions de personnes vivent dans la région frontalière. Depuis 1990, la population a augmenté de 28% coté américain et de 39% coté mexicain. Une estimation porte à 19,4 millions le nombre de personnes vivant dans cette région en 2020.

Evolution de la population dans quatre villes de la frontière.

Année	San Diego	Tijuana	El Paso	Ciudad Juarez
1940	279 000	232	478	818
1950	385 000	230	452	824
1960	519 000	230	452	824
1970	590 000	230	452	824
1980	651 000	230	452	824
1990	706 000	230	452	824
2000	758 000	230	452	824
2010	816 000	230	452	824
2020	832 000	230	452	824

Source : Les Etats-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse. Isabelle Vagnoux. L'Harmattan, 2003, 432p. Sources: Paul Ganster et Roberto Sanchez, Sustainable Development in the San Diego-Tijuana Region, University of California San Diego, 1999, p.24. David E.Lorey (dir.), United States Mexico Border Statistics since 1900, Los Angeles, UCLA Latin American Center publications, 1990 et 1993. Censo general de poblacion y vivienda, México, Direccion General de Estadistica, 1990, INEGI, 2000.

La frontière entre le Mexique et les Etats Unis représente aussi la frontière entre un pays du tiers monde et un pays du premier monde. Il est donc logique que beaucoup de mexicains pensent avoir plus de chance de trouver du travail et d'accéder à un niveau de vie plus élevé, développé et facile en passant la frontière. Ainsi, des milliers d'ouvriers mexicains tentent quotidiennement leur chance. De plus, l'immigration mexicaine alimente l'économie informelle (femmes de ménage, cuisinières, jardiniers...). Qu'en est il des flux migratoires entre les deux pays depuis la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain ? L'ALENA a-t-il permis une amélioration des conditions de vie des mexicains aux Etats Unis ? L'immigration clandestine persiste t elle toujours ? Les américains sont ils plus nombreux qu'auparavant à franchir cette frontière ?

⁴⁷ *Les Etats-Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux. L'Harmattan, 2003, 432p.

Outre, l'immigration en elle-même, le passage de la frontière qui sépare le Mexique des Etats-Unis impliquent d'autres phénomènes. En effet, nous pouvons nous poser la question de la place des immigrés mexicains aux Etats-Unis, porteurs de l'identité Chicano, si chère aux politiciens étant donné le nombre croissant de mexicains et de latinos dans certains états américains.

De plus, lieu de passage mais aussi lieu de mélange, nous pouvons nous demander si cette frontière ne serait pas l'illustration et le moteur de la naissance d'une identité nord américaine ?

1) Les flux migratoires entre le Mexique et les Etats-Unis.

a) L'immigration à la frontière avant la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain.

En 2001, plus de 200 000 Mexicains ont passé la frontière en espérant trouver un emploi aux Etats-Unis. Attirés par le pays le plus riche du monde, certains choisissent même de passer la frontière illégalement. La place des migrants mexicains a pris de plus en plus d'importance dans l'économie américaine. Comme nous l'avons déjà vu l'immigration mexicaine aux Etats-Unis ne date pas d'aujourd'hui. Elle a commencé vers 1848 et s'est amplifiée avec le temps. Avant 1880, aucun système de recensement des immigrés n'existait tant aux Etats-Unis qu'au Mexique. Jusqu'en 1907, la frontière était donc ouverte et l'immigration mexicaine aux Etats Unis n'était pas encore considérée comme un fléau. Les seules données de cette époque sont celles des Etats-Unis dans leur recensement annuel grâce aux rubriques « nés à l'étranger » et « né au Mexique ».

Voici, en un tableau récapitulatif l'évolution de la population née au Mexique et vivant aux Etats-Unis de 1850 à 1900 :

1850	1860	1870	1880	1890	1900
13 317	27 466	42 435	68 399	77 853	103 410

Source : Les Etats-Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse. Isabelle Vagnoux, L'Harmattan, 2003, 432p. Source: US Office of the Census, Seventh Census of United States, 1850; Eighth Census, 1860, Ninth Census, 1870, Tenth Census, 1880, Eleventh Census, 1890, Twelfth Census, 1910.

La ruée vers l'or va attirer en 1849, plus de 8 000 mexicains dans l'Etat de Californie; en plus de deux ans, cet état va accueillir près de 20 000 mexicains. C'est surtout à partir des années 1880, que l'immigration ne concernera plus uniquement les mexicains vivant à la frontière, mais aussi ceux résidant dans tout le pays et dans tous les états. Les Etats-Unis ont besoin de main d'œuvre et qui plus est d'une main d'œuvre bon marché.

Pendant un temps, le marché de l'emploi va facilement s'ouvrir aux mexicains (grandes exploitations, chemin de fer, mines...). Les états du Texas, de l'Arizona et du Colorado seront alors les plus accueillants. En 1882, l'Etat de Californie interdit l'immigration chinoise libérant ainsi de nombreux emplois pour les mexicains. Même si les conditions de vie offertes aux Etats Unis semblent lamentables, pour beaucoup de mexicains, elles sont meilleures que celles auxquelles ils pouvaient aspirer en restant dans leur pays. En 1885, une loi fédérale va interdire le recrutement de travailleurs étrangers : les postes d'embauche vont alors fleurir à la frontière et de nombreux contrats seront signés en terre mexicaine. Les deux gouvernements savent ce qui se trame à la frontière mais décident de fermer les yeux devant un trafic qui au fil des années va prendre de plus en plus d'ampleur. Washington a cette époque va jusqu'à instaurer « l'exception mexicaine » en abaissant à plusieurs reprises le montant de la taxe individuelle dont tout migrant doit s'acquitter selon les lois fédérales de 1903 et 1907. Les mexicains ne sont donc pas encore considérés comme des envahisseurs mais comme une chance pour l'économie américaine. Cependant, politiciens et syndicats vont commencer à sonner l'alarme d'une part sur la situation précaire des ouvriers mexicains aux Etats-Unis et d'autre part sur le peur que commence à suscité aux Etats Unis cette main d'œuvre bon marché et corvéable à merci.

A partir de là, l'immigration mexicaine aux Etats-Unis va être le sujet de vives polémiques tant aux Etats-Unis qu'au Mexique mais aussi au sein des relations bilatérales. Le gouvernement mexicain ne va pratiquement jamais tenter de freiner sa population à passer la frontière. De plus, celui-ci va vite se rendre compte de son incapacité à satisfaire socialement l'intégralité de cette population. Comme nous le verrons plus loin, l'argent des mexicains vivant aux Etats Unis participent pleinement à l'économie mexicaine. Aucun président à ce jour ne souhaitera donc limiter ces flux migratoires. Pourtant, ils sont conscients des traitements affligés à leurs concitoyens aux Etats-Unis. Voici, en effet, l'illustration du regard que portaient certains employeurs américains à l'égard des ouvriers mexicains :

Pendant la Révolution Mexicaine, près de 219 000 personnes trouvent refuge aux Etats-Unis. La crise économique de 1920/1921 aux Etats-Unis, entraîne une forte augmentation du chômage et les ouvriers immigrés sont les premiers touchés et deviennent très vite un bouc émissaire facile, celui qui vole le travail des véritables américains.

Les Etats-Unis ont à plusieurs reprises voulu restreindre l'immigration à travers des quotas, mais jamais ces quotas n'ont concernés les Mexicains. Les seules démarches qu'auront à faire ces derniers sont présentés par la loi de 1924 : « s'acquitter d'un droit d'entrée de huit dollars, passer un test de lecture ainsi qu'un examen médical, obtenir un visa d'un coût de dix dollars à l'époque et présenter une série de documents administratifs tels que des copies certifiées conformes de mariage, de divorce ou de veuvage, un certificat de bonne conduite, un autre de bonne santé et d'équilibre mental ainsi qu'une attestation de revenus prouvant que le candidat à l'émigration pourra subvenir à ses besoins sur le territoire américain ». Ces démarches paraissent insuffisantes aux yeux de certains, pourtant elles constituent déjà un énorme frein pour beaucoup de mexicains, notamment l'attestation de revenus. De plus, l'administration mexicaine étant ce qu'elle

est, certains mettent plusieurs mois voire plusieurs années à réunir tous ces documents. En plus de demeurer légale, l'immigration mexicaine aux Etats Unis va se doubler d'une immigration clandestine.

Ce qui va surtout changer la donne c'est la dépression qui s'installe aux Etats-Unis dans les années 1930. En effet, suite à la situation catastrophique qui sévit aux Etats-Unis, 500 000 mexicains se rapatrient sur les 1,5 millions vivant aux Etats-Unis. Les Etats-Unis pendant cette période ont perdu tout leur attrait et les mexicains voient mal ce qu'un pays en pleine crise économique et financière pourrait leur apporter. Et une fois de plus, les mexicains ayant fait le choix de rester aux Etats-Unis deviennent vite des boucs émissaires, et sont parfois victimes d'un racisme virulent et de discriminations de toute sorte. Comme tout pays attractif pour les populations pauvres, les Etats-Unis vont encore changer leur politique migratoire avec leur entrée dans la seconde guerre mondiale. La main d'œuvre manque et les mexicains sont rappelés à la rescousse. Est alors mis en place le programme *Bracero*⁴⁸. Jamais l'immigration mexicaine ne fut autant institutionnalisée. Ce programme est « mis en place pour une durée de cinq ans par les deux pays, le 4 août 1942, afin de fournir aux exploitations agricoles américaines et, dans une moindre mesure aux industries et aux compagnies de chemin de fer, la main d'œuvre qu'elles réclament déjà depuis plus d'un an et que, au nom de l'effort de guerre Washington ne saurait leur refuser⁴⁹ ». Ce programme va être reconduit jusqu'en 1964. En 1942, ce programme entraînera l'arrivée de 4 203 braceros contre 177 736 en 1964. Mais peu à peu, ce programme est remis en cause tant par les américains qui dénoncent une concurrence déloyale que par les mexicains qui dénoncent les abus dont sont victimes certains de leurs ressortissants. Pourtant, en vingt deux ans, plus de 4,6 millions de mexicains auront été employés sous contrat aux Etats-Unis. En 1960, ils représentent le quart de la main d'œuvre agricole des Etats-Unis, et certains, malgré la fin du programme vont choisir de rester sur le territoire américain.

A partir de 1965, les lois sur l'immigration latino américaine vont devenir plus sévères et le nombre de visas en provenance du Mexique sera limité à 120 000 par an. Cependant, au nom de la réunification familiale, le nombre de mexicains voulant légalement passer la frontière ne diminue pas.

Concernant l'immigration clandestine, selon les dernières estimations des services de recensement, les Etats Unis compteraient plus de 8 millions d'immigrés clandestins dont la moitié serait des Mexicains. L'intégralité de la frontière étant très difficile à surveiller, les lois américaines étant de plus en plus restrictives, certains vont quand même tenter leur chance de « l'autre côté ».

En 1953, Miguel G. Calderon résume ainsi la situation : « Tant que les travailleurs mexicains sauront qu'en traversant le Rio Bravo, ou bien en passant par-dessus les barbelés de la frontière, ils trouveront facilement du travail, en violation de la loi, ils n'apprendront pas à se discipliner et à attendre leur tour pour obtenir un contrat légal, et aucune surveillance ne suffira à empêcher ce processus ».

⁴⁸ *Bracero* : terme espagnol désignant les travailleurs manuels.

⁴⁹ *Les Etats-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux, L'Harmattan, 2003, 432p.

Les clandestins franchissent souvent la frontière la nuit soit par le Rio Bravo soit comme le disait Miguel G. Claderon en décidant de passer par-dessus les barbelés. Un autre moyen existe aussi à travers le visa touristique. En effet, certains mexicains prétextant des vacances aux Etats-Unis décident par la suite d'y rester illégalement. Le plus difficile étant d'y rentrer puisque même ces clandestins arrivent à trouver un emploi de « l'autre côté ». Aucune politique réellement efficace n'est mise en place pour freiner les passages à la frontière, c'est sans doute que chacun y trouve finalement son compte.

Pour le gouvernement mexicain, il n'y a pas de doute, les sanctions doivent s'appliquer non pas à ceux qui décident de franchir la frontière mais aux employeurs américains qui acceptent d'embaucher des clandestins. En 1986, la loi sur l'immigration aux Etats-Unis va permettre quelques avancées. En effet, cette loi mise en place par le président Reagan va permettre la régularisation du statut des clandestins qui résident depuis cinq ans sans interruption aux Etats-Unis : 2,2 millions de mexicains sont concernés par cette loi. Différents programmes sont alors mis en place pour les états les plus nécessiteux en main d'œuvre mexicaine : 350 000 mexicains ayant travaillé au moins 90 jours en tant que saisonniers entre mai 1983 et septembre 1993 pourront devenir résidents temporaires et un million de saisonniers étrangers pourraient être admis sur le territoire mexicain en être octobre 1989 et septembre 1993, selon les besoins. De plus, les employeurs américains pourraient être amenés à payer une amende de l'ordre de 250 à 500 dollars, s'ils étaient amenés à embaucher des immigrés clandestins. Mais cette loi ne résistera pas aux lois du marché.

L'immigration mexicaine aux Etats-Unis a pendant très longtemps été souhaitée, incitée puis tolérée. Aucun gouvernement ne s'est vraiment opposé à ce que des milliers de mexicains franchissent de jour comme de nuit la frontière. L'immigration mexicaine a pris de plus en plus d'ampleur. La signature de l'Accord de Libre Echange a-t-elle permis d'institutionnaliser ces flux migratoires, de les freiner, ou n'a-t-elle rien changé ?

b) L'immigration à la frontière depuis la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain.

Jusqu'en 1998, l'économie américaine n'est pas en très grande forme. Le déficit atteint 290 milliards de dollars, le chômage atteint 7% et 2,1 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. En d'autres termes, les Etats-Unis vont vouloir fermer leurs frontières pour se protéger au maximum. Des mesures de sécurité et de limitation sont mises en place à la frontière. Ainsi, lorsque les candidats à la clandestinité décident de passer la frontière, c'est au péril de leur vie. Plus de 300 personnes perdent la vie chaque année. Un réseau de passeurs s'est mis en place et le coût du passage sans avoir la certitude d'être encore de vie de « l'autre côté » est de 1 500 dollars par personne et parfois plus. Le gouvernement tente aussi de dissuader les nouveaux candidats. Le *Grupo Beta* a été mis en place le long de la frontière pour informer les mexicains des risques qu'ils encourent, mais sans vraiment leur interdire de franchir la frontière.

Le gouvernement va plus loin, puisque par la Proposition 187, il refuse aux clandestins l'accès aux services sociaux publics (instruction, hospitalisation...). Le côté

inhumain de cette mesure est dénoncé par des associations hispaniques et par le gouvernement mexicain lui-même. L'accord de Libre Echange Nord Américain, va permettre au Mexique, en tant que partenaire des Etats-Unis, de condamner cette mesure « au nom des droits de l'homme ». Pour répondre au gouvernement de Californie, en 1995, un juge fédéral va décréter que « seul le gouvernement fédéral est compétent pour contrôler l'immigration ». La proposition 187, devient caduque. En 1996, une loi fédérale va avoir pour objectif de dissuader les candidats à l'immigration. Entre 1997 et 2001, la patrouille des frontières sera renforcée de mille hommes par an, et une procédure d'expulsion simplifiée est mise en place. Il semble aujourd'hui que l'immigré mexicain aux Etats-Unis soit plus perçu comme une menace que comme une chance. Nous pouvons supposer que le problème de flux migratoires qui existent entre le Mexique et les Etats-Unis ressemblent à tous les problèmes d'immigration, comme celui que connaît la France par exemple, avec les pays d'Afrique du Nord.

Le chapitre 16 du Traité d'Accord de Libre Echange Nord Américain a pour objet de promouvoir le commerce des biens et services en facilitant les mouvements transfrontaliers des hommes et des femmes qui ont la citoyenneté d'un des pays signataires de l'accord. Ce chapitre comprend des dispositions concernant l'admission temporaire d'hommes et de femmes d'affaires. Il existe plusieurs catégories :

- Les hommes et les femmes d'affaires en visite.
- Les professionnels. La catégorie *Professionals under the North American Free Trade Agreement* est accessible aux citoyens du Mexique qui ont donc la possibilité de travailler aux Etats-Unis sous quatre conditions :
 - -la profession visée fait partie de la liste NAFTA
 - -le postulant étranger possède les critères spécifiques requis pour cette profession
 - -Le poste à pourvoir nécessite quelqu'un de la dite profession
 - -L'étranger postulant va travailler pour un employeur américain
- Les personnes mutées à l'intérieur d'une société
- Les négociants et investisseurs.

Les étrangers qui entrent aux Etats Unis sous cette classification ont un statut de non immigrant. Par ailleurs, l'époux ou l'épouse et les enfants mineurs non mariés ont le droit d'obtenir un statut par unité de famille mais ils n'ont pas le droit d'accepter un emploi aux Etats-Unis. De plus, les personnes qualifiées pour une profession spécialisée non visée par l'accord peuvent quand même se voir accorder une autorisation de séjour temporaire. Enfin, les entreprises ayant leur siège aux Etats-Unis qui ont besoin de travailleurs temporaires ou non agricoles aux Etats-Unis peuvent recourir à la catégorie *H-2B* (travailleurs non agricoles) applicable aux travailleurs temporaires. Le visa de cette catégorie sera refusé si l'on juge que le travail ou le service devant être rendu par le travailleur temporaire prend la place des travailleurs américains capables d'exécuter ce travail ou ces services, ou si son emploi a des incidences négatives sur le salaire et les conditions de travail de travailleurs américains.

A compter de l'entrée en vigueur de l'ALENA, les Etats-Unis ont décidé d'approuver chaque année un maximum de 5 500 demandes d'hommes et de femmes d'affaires du Mexique désireux d'être admis temporairement sur le territoire américain. Même si l'ALENA facilite les mouvements transfrontaliers des professionnels, il est à noter que les dispositions du chapitre 16 ne modifient en aucun cas l'application des lois adoptées en matière d'immigration par chacun des pays signataires afin de préserver la sécurité publique et la sécurité nationale.

Faute d'avoir résolu le problème de l'immigration clandestine, l'ALENA a donné naissance à de nouveaux flux migratoires entre le Mexique et les Etats-Unis. Ils sont aujourd'hui plus d'origine urbaine et sont le plus souvent permanents. Les mouvements les plus importants se situent dans les villes qui se trouvent de la frontière, les *maquiladoras* surtout à Ciudad Juarez et Tijuana sont devenues de véritables enjeux dans les relations bilatérales. La région frontalière, a comme nous l'avons vu, connu une croissance démographique très importante ces dernières années. Il est à noter que cette croissance est réelle aussi bien du côté mexicain que du côté américain. L'ensemble de la population des municipes contigus à la frontière est passé de 160 000 personnes en 1930 à 1,766 millions en 1970, 3, 164 millions en 1990 et 4, 645 millions en 2000. L'état de basse Californie affiche à lui seul 2, 488 millions d'habitants au dernier recensement. Les comtés américains du sud de la Californie qui comptaient 5, 589 millions d'habitants en 1950, sont passés à 8,953 millions en 1960, 11, 594 millions en 1970, 13, 658 millions en 1980, 17, 399 millions en 1990 et 19, 587 millions en 2000. La population d'origine mexicaine dans ces comté a aussi augmenté puisque qu'elle est passée de 10,5% en 1970 à 24,4% en 1990 et 29,1% en 2000, soit près d'un habitant sur trois à Los Angeles. De 430 000 vers 1960, le nombre de mexicains entrés légalement aux Etats Unis est passé à 3 millions dans les années 1980 et à 3,6 millions entre 1991 et 2000. En 1990, le recensement des Etats-Unis dénombrait 4,3 millions de Mexicains contre 2,2 millions au recensement de 1980. En comptant les mexicains qui ont émigré légalement aux Etats-Unis, on estimait en 1996 à 7,2 millions ceux qui résidaient sur le territoire américain, légalement ou clandestinement. En 1996, on estimait que 2,7 millions de personnes résidaient illégalement aux Etats-Unis, avec une estimation de 200 000 personnes s'installant illégalement chaque année. Cependant, les chiffres ne sont pas clairs et portent souvent à confusion, difficile en effet, de recenser les mexicains vivant illégalement aux Etats Unis.

Proportion de population d'origine mexicaine dans le sud de l'état de Californie, 2000.

III. Les dimensions territoriales et culturelles de l'ALENA dans la relation Mexique/Etats-Unis.

Comté	Population totale	Population d'origine mexicaine	Proportion
Los Angeles County	9 519 338	3 041 974	32,0
Orange County	2 846 289	712 496	25,0
Riverside County	1 545 387	463 465	30,0
San Bernardino County	1 709 434	532 186	31,1
San Diego County	2 813 833	628 460	22,3
Santa Barbara County	399 347	117 326	29,4
Ventura County	753 197	211 925	28,1
Ensemble Sud Californie	19 586 825	5 707 832	29,1
Ensemble Etat de californie	33 871 648	8 455 926	25,0

Source : Recensement de 2000, Etats-Unis.

La population mexicaine résidant aux Etats Unis garde des liens très étroits avec leur famille restée au Mexique. De plus, les sommes que les immigrés, clandestins ou non, font parvenir à leur famille mexicaine, apporte une contribution significative à l'économie de leur pays. Selon le gouvernement mexicain, ces *migradollars* sont chaque année de l'ordre de onze milliards de dollars, et constituent la troisième source de revenu du pays. Selon Isabelle Vagnoux dans son ouvrage *Les Etats Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse* : « On distingue trois grandes catégories de versements : ceux envoyés par virement ou mandat, ou bien acheminés individuellement pour un usage familial ». Le Mexique fait pression, comme nous l'avons vu dans la première partie, pour faire baisser les frais bancaires dans le but d'inciter les émigrés à effectuer leurs transactions par l'intermédiaire d'établissements bancaires. Le 11 septembre n'a pas eu beaucoup de répercussions sur ces transferts d'argent. En effet, les versements n'ont pas diminué, ils auraient même augmenté de 10 ou 20% en 2002. Si les attentas du 11 septembre 2001 n'ont pas eu de répercussions sur ces transferts, nous ne pouvons pas en dire autant concernant la politique américaine à la frontière avec le Mexique.

En 2000, les Etats-Unis comme le Mexique changent de président : George W. Bush et Vicente Fox. L'objectif du gouvernement mexicain est alors clair en matière d'immigration : « il s'agit d'ouvrir la frontière aux hommes comme aux marchandises et de régulariser les quelque 3,5 ou 4 millions d'immigrés clandestins mexicains ». Le président Bush souhaite alors se concentrer sur les relations avec son voisin mexicain. N'oublions pas qu'il fut pendant huit ans gouverneur du Texas. A son arrivée au pouvoir celui-ci semble d'accord avec l'idée de régulariser les clandestins et ainsi de pouvoir peut être compter sur le vote hispanique pour des élections à venir. La frontière était prête à s'ouvrir de nouveau, mais c'était sans compter les attentas du 11 septembre 2001. Comme le souligne Antonio Navalon : « Depuis le 11 septembre 2001, les frontières ont refait leur apparition de façon brutale et contradictoire. C'est sur des frontières comme celle qui sépare les villes de Tijuana (au Mexique) et San Diego (aux Etats-Unis) que se bâtissent

les relations et les modalités de l'avenir qui a débuté ce jour là, voilà plus de trois ans. En ce matin clair de la fin de l'été, le monde était global et, dans cette globalité, résidait un espoir de développement. Tout a changé en l'espace de quelques minutes. Le choc, la surprise et l'impact de l'évènement ont arraché les Etats-Unis à leur illusion de sécurité : non, deux océans ne constituaient pas des remparts naturels, et la présence de deux voisins pacifiques ne suffisaient pas à rendre leur territoire sûr et inexpugnable. Après la surprise et la douleur provoquées par les attentats, les évènements se sont bousculés et une question récurrente s'est imposée : que faire de la réalité plurinationale et transfrontalière sur laquelle se fonde l'existence des grandes puissances économiques ? Depuis le 11 septembre, la peur a érigé la plus grande des frontières. La confusion et la nécessité de trouver un nouvel équilibre entre sécurité nationale et mobilité globale ont bouleversé les concepts de frontière et de libre circulation des personnes⁵⁰ ».

La frontière se referme alors et il n'est alors plus question de régulariser qui que ce soit. Les contrôles se multiplient. Terrorisée par les attentats, l'administration Bush va oublier son voisin. En 2002, le président Fox revient à la charge et prône un cadre « qui fasse clairement la différence entre les personnes qui viennent aux Etats-Unis pour travailler et enrichir l'économie grâce à leur travail, et celles susceptibles de représenter une menace pour la sécurité des Etats-Unis et notre région⁵¹ ».

Faute d'obtenir gain de cause face au gouvernement américain, le Mexique va mettre en place son propre programme d'aide à l'insertion de leurs ressortissants ; programme qui sera bien sûr très mal vu par certains états américains. En effet, depuis le printemps 2002, les consulats mexicains délivrent à leurs concitoyens des *matriculas*, lesquelles sont censées remplacer la pièce d'identité américaine. Le coût de cette reconnaissance s'élève à 29 dollars et en un an, elle a été délivrée à près d'un million de personnes. Démarche qui a donc permis de régulariser un certain nombre de mexicains résidant illégalement aux Etats Unis. De plus, grâce aux *matriculas*, les dépôts dans les établissements bancaires de Californie ont augmenté de plus de cinquante millions de dollars en 2002. Programme temporaire et efficace, cette politique nécessite toutefois l'appui d'une véritable politique migratoire de la part des Etats Unis.

En conclusion, il semble que la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain, n'est pas réellement influencée les politiques migratoires entre le Mexique et les Etats Unis. Le traité a surtout permis de diversifier cette migration en en faisant une émigration d'affaires. Mais les passages clandestins existent toujours et ne sont pas encore en diminution. Les Etats Unis plus que jamais aujourd'hui sont synonymes de terre promise, de travail et d'argent pour beaucoup de mexicains. Aucun gouvernement n'a véritablement souhaité institutionnaliser cette immigration, sauf dans les moments où les Etats Unis avaient exceptionnellement besoin de main d'œuvre. Cependant, comme pour toutes les frontières, les déplacements se font des deux cotés. Mais les américains qui se

⁵⁰ Hors série Courrier International, Mars-avril-mai 2005, *L'atlas des atlas*, p49. Article de Antonio Navalon : *En Californie, les barbelés et la police n'arrêteront jamais la circulation des sentiments*. Antonio Navalon est journaliste et chef d'entreprise espagnol résidant au Mexique.

⁵¹ Ginger Thompson, *Mexico Leader Presses US to resolve Migrants Issues*, *New York Times*, November 27, 2002.

rendent au Mexique ne le font pas pour les mêmes raisons que leurs voisins, et même l'ALENA qui pouvait impliquer un rééquilibrage des relations entre le Mexique et les Etats Unis, semble inefficace pour résoudre le problème.

« Vive uno mejor aqui. Alla, ganando el minimo uno vive en una vecindad y come arroz y frijoles. Aqui uno come frijoles tambien, se rie la senora, pero vive uno mejor ».

“You live better here. There, earning minimum wages you live in an apartment and eat rice and beans. You eat beans here too, the woman laughs, but you live better”.

Si les mexicains décident de passer de « l'autre côté », c'est la plupart du temps pour s'y installer. Aujourd'hui, un habitant des Etats Unis sur 14 est mexicain et un Mexicain sur 6 habite aux Etats unis. Quel est l'impact de cette présence mexicaine aux Etats Unis ? Y a-t-il création d'une identité particulière, acculturation, ou multiculturalité ?

2) Les mexicains aux Etats Unis.

J.F Kennedy a dit : « Nous sommes une nation d'immigrants... ».

L'immigration mexicaine aux Etats-Unis est différente des autres vagues d'immigration pour plusieurs raisons. Tout d'abord par la quantité. L'immigration mexicaine a augmenté de façon régulière : 640 000 Mexicains ont émigré légalement aux Etats-Unis en 1970, 1 656 000 dans les années 1980 et 2 249 000 dans les années 1990. En tout, ce sont quelques huit millions de Mexicains qui vivent aux Etats Unis. Autre facteur qui marque la différence de cette immigration : la clandestinité. Comme nous l'avons vu, les mexicains sont parfois prêts à risquer leur vie pour pouvoir s'installer aux Etats-Unis. Une autre spécificité est caractéristique de l'immigration mexicaine aux Etats Unis, c'est la concentration régionale. En effet, les Mexicains se retrouvent principalement dans le sud de la Californie. En 2000, près de deux tiers des immigrants mexicains vivaient dans l'ouest du pays et la moitié en Californie. Une estimation basée sur le taux de natalité des populations hispaniques estime que d'ici 2010, les hispaniques représenteront 60% de la population de Los Angeles. Avec eux, les mexicains emmènent aux Etats-Unis, leur culture et leur identité, ils gardent des liens très étroits avec les familles restées au Mexique, mais ne cherchent pas pour autant à être mexicain aux Etats Unis. On assiste à un mélange des cultures mexicaine et américaine, à la naissance d'une nouvelle identité. De plus, face à cette immigration imposante, une question se pose : Y a-t-il intégration de cette population mexicaine aux Etats Unis et de quelle façon ?

Les critères d'intégration sont multiples : langue, identité, activité professionnelle, niveau d'instruction... Nous aborderons surtout ici les notions de langue et d'identité.

a) La langue.

Une chose est certaine, c'est qu'en franchissant la frontière, les mexicains emportent avec eux leur langue, l'espagnol. En 2000, une étude montre que plus de 26 millions de

personnes parlaient espagnol chez elle aux Etats-Unis et 13,7 millions d'entre elles parlaient l'anglais moins que « très bien ». D'après une autre étude du Bureau du recensement en 1990, environ 95% des immigrants mexicains nés au Mexique parlaient l'espagnol chez eux, parmi ces derniers 73,6% ne parlaient pas très bien l'anglais et 43% étaient « linguistiquement isolés ». Concernant le deuxième générations née aux Etats-Unis, les résultats étaient en évolution puisque seulement 11,6% d'entre eux ne parlaient qu'en espagnol ou plus souvent en espagnol qu'en anglais, 25% parlaient l'espagnol aussi souvent que l'anglais, 32,7% parlaient plus souvent l'anglais que l'espagnol et 30,1% parlaient uniquement en anglais. Il aurait été probable qu'avec le temps, les immigrants mexicains perdent ou n'utilisent plus leur langue d'origine. Pourtant, une majorité d'hispaniques a exprimé sa volonté de continuer à parler espagnol et sur la nécessité d'apprendre leur langue à leurs enfants. Cette attitude semble spécifique aux émigrés latino américain. Mais après tout, pourquoi parler anglais lorsque l'écrasante majorité de la population d'un état parle espagnol ?

« *You spick spanglish ?* »

Le *spanglish*, mélange comme son nom l'indique d'anglais et d'espagnol, est de plus en plus utilisé entre les populations hispaniques vivant aux Etats-Unis. Phénomène de société, illustration d'une forte immigration, ce dialecte doit il être considéré comme un code ethnique, preuve peut être que les mexicains ne désirent pas tant que cela se fonde dans la culture américaine ? Du *spanglish*, l'écrivain mexicain vivant aux Etats-Unis, Juan Bruce Novoa écrira ceci :

Le *spanglish* semble représenter le sentiment d'attraction –répulsion qu'éprouvent les Chicanos à l'égard des Etats Unis, c'est à dire volonté de s'intégrer mais en gardant un minimum d'hispanité.

Dans certains états américains, le bilinguisme est officiel : documents administratifs...à Miami, par exemple, en 2000, l'espagnol n'était pas seulement la langue parlée dans la plupart des foyers, c'était aussi la langue principale du commerce, des affaires et de la politique. En 1998, une chaîne de télévision hispanophone est devenue la chaîne la plus regardée dans cet état. Un journal, le *Miami Herald*, a lancé une édition séparée de l'édition anglaise, totalement en espagnol *El nuevo Herald*. Pour Samuel Huntington, le sort de Miami est celui qui attend Los Angeles. Miami est peuplée d'une majorité de cubains, et le point commun de cette majorité est le refus du régime castriste. L'immigration mexicaine a quant à elle, la particularité d'être encouragée par le gouvernement mexicain. Gouvernement qui encourage cette émigration ainsi que bien sûr l'envoi de fonds au Mexique par ses ressortissants. Les Mexicains sont de plus en plus nombreux, ce qui ne facilite pas une véritable intégration culturelle. Pour certains, la culture américaine et la culture mexicaine ont des points communs. Identité partagée ? D'un point de vue historique et géographique, cela ne fait pas de doute, mais difficile de parler de gémellités ou même de parentés. Ne serait ce que d'un point de vue religieux, ou de la façon d'appréhender les choses, l'argent, le travail. Nous pourrions résumer la principale différence existante entre ces deux cultures ainsi : le Mexique est obsédé par son passé, les Américains par l'avenir. Difficile donc de parler d'intégration, dans le cas de deux cultures qui s'opposent à énormément de ponts de vue. C'est sans doute pour cela que les Mexicains transportent avec eux leur culture, et nous ne devons pas oublier le

différent historique qui persiste entre ces deux pays.

Les Etats-Unis commencent à avoir peur de cette « invasion » mexicaine dans certains de leurs états. L'ouvrage de Samuel Huntington a été l'enjeu de nombreuses controverses puisqu'il soutient entre autre que « le défi le plus grave et immédiat que doit affronter l'identité traditionnelle des Etats-Unis, c'est l'immigration constante de latino américains, surtout des Mexicains, et leur indice de natalité supérieure à celui des natifs, blancs et noirs ». Les américains seront peut être la prochaine minorité des Etats-Unis.

b) L'identité.

Parler d'acculturation des Mexicains vivant aux Etats Unis, n'est pas possible. Même si il y a une influence évidente de la culture américaine (mélange de l'anglais et de l'espagnol, mode vestimentaire, religion...), les Mexicains ont l'instinct de garder et donc de protéger leur culture et leurs valeurs. Le plus pertinent serait peut être de parler d'une acculturation réciproque. Les Etats Unis ont conquis le Mexique, comme la plupart des pays du monde, mais nous pouvons dire que le Mexique, est en train de mexicaniser les Etats Unis. Comme nous venons de le voir, dans certains états l'espagnol est plus parlé que l'anglais, et aux Etats Unis les restaurants *Tex-Mex* fleurissent un peu partout.

Selon Samuel Huntington : « Le dernier critère d'intégration est le degré auquel les immigrants s'identifient aux Etats-Unis en tant que pays, ont foi en leur Credo, adoptent leur culture et rejettent toute loyauté envers d'autres pays, leurs valeurs et leur culture ».

Qu'on les appelle les *Tex-Mex* ou les *Chicano*, ce sont ces mexicains venus aux Etats-Unis dans l'espoir de trouver un emploi, dans l'espoir d'aspirer à une vie plus facile. Pour Carlos Monsivais, le *Chicano* est un « traducteur » de l'*American way of life*, son rôle est mexicaniser l'américanisation. Pas grand-chose à voir donc avec l'intégration identitaire dont parlait Samuel Huntington. Nous pouvons donc supposer que les Mexicains vivant aux Etats Unis n'ont pas réellement envie de s'intégrer, de devenir américain, mais peut être seront ils moteur de la naissance d'une identité nord américaine.

Pour des raisons d'ordre politique, les *Chicanos* occupent une place très importante. En effet, conscients de la forte présence latino américaine dans leur pays, certains hommes politiques n'hésitent pas à s'adresser à la communauté mexicaine en espagnol ou proposer des programmes les touchant particulièrement. Les *Chicanos* deviennent donc une nouvelle cible à conquérir, preuve de leur place dans la société américaine.

Lors des dernières élections présidentielles aux Etats Unis, le candidat démocrate John Kerry voulait s'assurer des 60% de votes des latino américains lesquels se portèrent sur le candidat Al Gore aux élections précédentes. Un sondage réalisé pendant la campagne ne lui donnait que 57% des votes *hispanos* tandis que le candidat Bush entendait bien s'occuper particulièrement de ces votes qui furent décisifs en 2000, dans l'état de Floride. Les meetings se succèdent et le but est alors de conquérir cette minorité qui avec le temps tend à devenir une majorité d'électeurs potentiels aux Etats Unis. Les *Chicanos* se sont pendant longtemps désintéressées de la politique de leur pays d'accueil mais avec le temps et leur présence croissance, ils ont pris conscience de leurs droits et

de leur influence.

Ce désintérêt était aussi suscité par le peu de représentants *Chicano* dans la politique américaine. En effet, au début des années 80, on comptait à peine une dizaine de députés mais aucun sénateur, trois ou quatre maires de grandes villes, par exemple, ceux de Denver (Colorado) ou San Antonio (Texas), et un seul gouverneur, celui du Nouveau Mexique. C'est surtout Ronald Reagan qui prendra conscience de l'importance du vote des *hispanos* aux Etats Unis : réalité qu'il faut intégrer à la politique américaine. Lorsqu'il postule pour un second mandat, les efforts vont se concentrer sur les états du sud des Etats Unis, à forte concentration *hispano*. Mais, il n'est pas le seul, Bush père va aussi prendre conscience de cette réalité et en 1984, 9 700 latino américains seront naturalisés contre 1 540 pour Reagan. La course aux votes des latino américains est donc ouverte. A la fin de son second mandat, Reagan nommera au poste de secrétaire à l'éducation Lauro Cavazos, qui fut le premier nord américain d'origine hispanique à occuper un poste ministériel. Les études ont tendance à dire que les *hispanos* votent majoritairement démocrate. Pourtant, le candidat Arnold Schwarzenegger a été élu le 7 novembre 2003, gouverneur de Floride avec près de 40% des électeurs latino américains. Toutefois, cette élection est particulière étant donné le personnage candidat au poste de gouverneur. Les *Chicanos* sont donc amenés à être considérés, politiquement, comme des citoyens américains à part entière, car une chose ne fait aucun doute : leur vote compte.

Une question peut alors se poser au vue de cette identité *Chicano*. A la question, ce terme implique t il la naissance d'une nouvelle identité ? La réponse est oui. A cheval entre l'américain et le mexicain, le *Chicano* est le mélange des deux cultures. Un mélange volontaire, né du multiculturalisme. En tapant ce terme sur un ordinateur pour effectuer une recherche sur cette identité naissante, on peut se rendre compte du nombre important et impressionnant de sites, principalement dédiés à cette identité. On peut y trouver un certain nombre d'associations dont le but est de faire connaître cette culture : mélange de photos typiques du Mexique auxquelles viennent s'ajouter des références à la culture américaine. On y parle de littérature *Chicano*, de cinéma *Chicano*, et même de nourriture *Chicano*. Une identité s'est créée à travers l'immigration mexicaine aux Etats Unis. Toutefois, nous pouvons nous poser la question de la reconnaissance de cette identité au Mexique. En effet, le *gringo*, le *yankee*, comme nous l'avons vu continue d'avoir une place particulière au Mexique. Le plus puissant voisin, entre attraction et répulsion, continue de nourrir la méfiance et parfois le mépris des mexicains.

Les *chicanos* sont souvent désignés au Mexique par le terme de *los hijos de afuera*, c'est à dire les enfants de l'extérieur, cette expression résume assez bien la façon dont sont perçus ces mexicains-américains au Mexique. Le gouvernement mexicain tient énormément à ses *hijos de afuera*, c'est pour cela par exemple que le président Vicente Fox a créé en 2001, un poste chargé de renforcer les liens entre le gouvernement et les émigrés. Ce poste fut confié au *Chicano* Juan Hernandez. En septembre 2002, il va être remplacé par Candido Morales, lui même résidant en Californie. L'objectif du gouvernement mexicain est clair et Fox s'est exprimé à ce sujet dans le *New York Times* du 19 septembre 2002 : « Nous sommes une famille. Cela signifie que nous sommes avec vous, nous pouvons vous soutenir, et quand il y a des problèmes, nous voulons

vous aider à les résoudre ». En d'autres termes, la communauté mexicaine vivant aux Etats Unis fait partie intégrante de la société mexicaine et peut selon les différents gouvernements, s'avérer un allié utile dans les relations avec les Etats Unis. N'oublions pas aussi que les mexicains des Etats Unis envoient de l'argent dans leur pays. Le Mexique souhaite donc s'étendre au delà de ses frontières, en rappelant à ses ressortissants d'où ils viennent et en les incitant à ne pas perdre de vue leur culture première. De plus, une loi votée au Mexique en 1996, permet à ses concitoyens d'avoir la double nationalité et donc de voter aux Etats Unis et au Mexique. La fibre patriotique est donc cultivée. Peut être que l'un des objectifs du gouvernement mexicain, est de voir à terme le nombre d'élus d'origine mexicaine augmenté aux Etats Unis et donc ainsi de peser un peu plus dans les considérations politiques américaines. Le gouvernement mexicain a mis en place toute une politique d'échanges universitaires et scolaires entre le Mexique et ses émigrés. Il a même financé des cours d'espagnol prétextant qu'avant de maîtriser l'anglais, il faut bien maîtriser sa langue natale. Son programme a cependant été interrompu par la proposition 227 en Californie qui a mis fin à l'enseignement bilingue. Au fil des générations, les liens avec la nation d'origine ont cependant tendance à s'estomper. Le gouvernement mexicain a donc fait de sa population à l'étranger une préoccupation principale et stratégique. Mais l'identité *Chicano* signifie autre chose que mexicain vivant aux Etats Unis. Comme nous l'avons vu, il s'agit d'une identité à part entière, mexicaine mais ayant assimilée une partie de la culture américaine. Une distinction doit donc être faite. De plus, dans un article trouvé sur Internet au milieu des dizaines de sites concernant la communauté *Chicano*, l'un d'entre eux, ayant pour titre *Are Chicanos the same as Mexicans ?*, fait une distinction précise entre tous les termes utilisés pour qualifier les populations *hispano* émigrées aux Etats Unis.

Article surprenant : les expressions répertoriées sont au nombre de neuf. Premièrement, nous avons les *Spanish people*, qui qualifie toute personne parlant espagnol. Les *Hispanics*, qui englobe les personnes parlant espagnol et se réfère surtout à un héritage européen, espagnol. Puis, nous trouvons les *Latino*, qui comme son nom l'indique tend à qualifier les personnes originaires du continent latino américain, peu importe le pays d'origine. Les *Mexicans*, qui désignent de façon logique, les habitants du Mexique. Les *Not Americans by choice*, qui désignent les Mexicains qui sont restés dans les territoires conquis par les Etats Unis, anciennement mexicains. Les *Mexicans first, Americans second*, lesquels gardent des liens étroits avec leur famille restée au Mexique et qui retournent régulièrement dans leur pays d'origine. Les *Mexican American*, terme utilisé pour reconnaître un citoyen américain d'origine mexicaine. *Hispano*, mexicains qui se réfèrent plus à leur identité latino américaine qu'à leur origine mexicaine. Et enfin, les *Chicano*: « *A relatively recent term that has been appropriated by many Mexican descendants as unique and therefore reflective of their unique culture, though its first usage seems to have been discriminatory. The most likely source of the word is traced to the 1930 and 40s period, when poor, rural Mexicans, often native Americans, were imported to the US to provide cheap field labor, under an agreement of the governments of both countries. The term seems to have come into first use in fields of California in derision of the inability of native Nahuatl speakers from Morelos state to refer to themselves as Mexicanos, and instead spoke of themselves as Mesheecanos, in accordance with the pronunciation rules of their language. The term still retains an unsavory connotation,*

particularly because it is preferred by political activists and by those who seek to create a new and fresh identity for their culture rather to subsume it blandly under the guise of any mainstream culture”.

Que l'on soit d'accord ou pas, le terme *Chicano* désigne aujourd'hui une véritable identité à la fois mexicaine et américaine, ayant dépassée les deux et dont les représentants sont de plus en plus nombreux.

Difficile de faire le lien entre cette réalité de l'immigration mexicaine aux Etats-Unis, qui a commencé au XIXème siècle et l'Accord de libre Echange Nord Américain qui a été signé en 1994. Pourtant, l'immigration n'est pas la même qu'il y a un siècle ? Et aujourd'hui, les mexicains vivant aux Etats Unis s'affirment plus, revendiquent leur double culture, leur double appartenance, et il est possible que l'ALENA y soit pour quelque chose dans la prise de conscience de ces droits. En effet, en signant l'ALENA, le Mexique montre sa volonté de changer la nature de ses relations avec les Etats-Unis. Il ne s'agit pas d'être une annexe de ce pays mais bel et bien d'envisager une relation basée sur le partenariat et l'égalité. En signant l'ALENA, le Mexique montre aussi au monde sa volonté d'entrer dans le « club des pays riches » et par conséquent de résoudre un certain nombre de problèmes inhérents à sa condition de pays en voie de développement. Nous pouvons supposer qu'en donnant confiance au Mexique, l'ALENA a redonné confiance à ses ressortissants. Les Mexicains vivant aux Etats-Unis, ne sont plus une minorité, ils font partie à part entière de ce *melting pot* à l'américaine. Ils ont donc tendance à revendiquer droits et reconnaissance, ce qu'ils n'osaient peut être pas faire auparavant.

Ainsi, depuis 1994, les relations entre les deux pays ont évolué à ce sujet : le Mexique compte sur ses ressortissants pour envoyer des fonds, et veut s'en faire des alliés, des partenaires pour mieux faire valoir ses idées, sa politique et son existence aux Etats Unis, leur rappelant qu'il sont aujourd'hui partenaires plus que voisins, et sur un pied d'égalité plus que dans un rapport de force. Les Etats-Unis quant à eux, ont pris conscience de l'importance grandissante de ces mexicains venus chercher travail et espoir sur leur territoire. Importance grandissante qui s'exprime surtout à travers un des emblèmes de la démocratie : le vote. De plus, le Mexique étant aujourd'hui, un partenaire à part entière, certains « incidents diplomatiques » doivent être évités.

Antonio Navalon, écrivait : « J'ignore qui, au Mexique, a inventé l'expression *el otro lado* pour désigner la Californie américaine. Mais cette expression témoigne de la victoire la plus décisive contre les murs physiques et contre la peur. Dans ce voyage, ils emportent leur identité, leur personnalité et se posent résolument en égaux. A Tijuana, on n'est pas seulement mexicain de naissance, on choisit surtout de le rester. Quand on parle de « l'autre côté », on établit un mode de relation égalitaire⁵² ».

Il me semble que ces notions d' « égalité » et de « relation égalitaire », étaient moins évidentes avant la signature de l'Accord de Libre Echange Nord Américain.

Il est évident que la communauté mexicaine aux Etats-Unis est en train de prendre une place considérable dans la société américaine, en empruntant à la fois à la culture

⁵² Hors série Courrier International, *L'atlas des atlas*, Mars-avril-mai 2005. *En Californie, les barbelés et la police n'arrêteront jamais la circulation des sentiments*. Antonio Navalon.

américaine et à la culture mexicaine. Mais ne peut-on pas considérer que ce mélange, soit annonciateur d'un nouveau concept, celui d'une identité nord américaine, qui verrait le jour via les évolutions à venir de l'Accord de Libre Echange Nord Américain. En effet, peut-être n'y aura-t-il pas effacement comme le soutient Huntington de la culture américaine, mais un réel mélange, une culture continentalisée ?

3) Quel avenir pour l'ALENA ?

a) Vers une identité nord américaine ?

Des questions peuvent se poser devant la mise en place de l'Accord de Libre Echange Nord Américain. En effet, exemple de régionalisation qui semble pour l'instant réussie même si restreinte, comment l'ALENA va-t-il appréhender les transformations sociales qu'il va entraîner ? En d'autres termes, les habitants de chacun des pays membres vont-ils toujours avec le temps s'identifier à leurs entités nationales, ou au contraire, l'ALENA va-t-il être moteur d'une conscience d'appartenance au continent nord américain ? Que va-t-il se passer ? La culture américaine, première puissance mondiale, va-t-elle s'imposer aux deux autres pays ? Va-t-on vers l'universalisation d'une culture ? De plus, comme on parle aujourd'hui d'une identité européenne, serait-il concevable, en prenant en compte la réforme institutionnelle latente de l'ALENA, d'imaginer une identité nord américaine ? L'économie rejoindra-t-elle la politique ?

L'immigration mexicaine aux Etats-Unis, est comme nous l'avons vu, au cœur des relations entre le Mexique et les Etats-Unis. Pour le sociologue Bustamente, ces flux migratoires vont entraîner une fragmentation du Mexique en trois parties : avec le nord tourné vers l'Amérique du Nord, le sud tourné vers l'Amérique centrale, et entre les deux le District Fédéral de Mexico. Pour les gouvernements mexicains, l'ALENA a permis au pays de faire son entrée dans le « club des pays riches » dont le leader incontesté et incontestable est les Etats-Unis. Pour certains politiciens mexicains, l'ALENA n'est pas que ça. C'est aussi la possibilité de faire disparaître la frontière entre les deux pays, entre les deux mondes. C'est d'ailleurs le souhait qu'a exprimé Vicente Fox en proposant la création à long terme d'une communauté nord américaine.

Du côté américain, l'ALENA ne semblait pas signifier la même chose. En effet, pour les administrations Clinton et Bush, l'ALENA en permettant au Mexique de rattraper son retard économique devait permettre une diminution de l'immigration mexicaine aux Etats-Unis. Mais aujourd'hui, force est de constater que ce n'est pas le cas, bien au contraire. Et actuellement, certains auteurs comme Huntington craignent la disparition progressive de la culture américaine. C'est bien que quelque part, les flux migratoires entre le Mexique et les Etats-Unis n'ont pas diminué. Cependant, une chose change peu à peu, c'est l'idée de concentration régionale des émigrés mexicains. En effet, certaines études montrent que petit à petit les mexicains s'installent dans d'autres états que les états frontaliers. En résumé, l'immigration mexicaine devient plus pour les américains

qu'un problème régional, elle tend à devenir un problème national.

Si certains auteurs utilisent le terme de *Chicano* pour désigner les émigrés mexicains aux Etats Unis, d'autres pour qualifier le regroupement des communautés mexicaines aux Etats Unis emploient les notions de *Mexamérica* ou de *Amexica*. Expressions qui montrent peut être plus le mélange de cultures qui s'opère au sein des ces communautés. Ce terme de *Mexamérica* a été inventé par un sociologue, Joel Garreau. La capitale de cette *Mexamérica* serait pour ce sociologue Los Angeles. Dans cette région des Etats-Unis, une culture de masse se met en place via les chaînes de télévision mexicaine, la nourriture, la musique où se côtoie rythme mexicain traditionnel et musique américaine. Cette culture de masse est qualifiée par Cynthia Ghorra Gobin⁵³ d' « anglo mexicaine ». Avec les flux migratoires des émigrés mexicains à l'intérieur des Etats-Unis, cette culture de masse pourrait donc s'étendre à tout le territoire américain. L' « invasion » mexicaine aux Etats-Unis est donc un fait, une menace pour certains, une évolution logique pour les autres. Si l'immigration mexicaine croît au rythme soutenu qui est le sien depuis déjà quelques années, la culture de masse dont nous parlions plus haut pourrait s'étendre à tout le territoire américain.

A supposer que l'Accord de Libre Echange Nord Américain prenne une tournure politique, celui-ci devra alors prendre en compte un certain nombre de considérations dont la présence des émigrés mexicains aux Etats-Unis. En effet, en terme politique, les institutions devront pouvoir répondre aux attentes de cette culture de masse qui pointe son nez, en y intégrant bien sûr le Canada. De plus, l'ALENA devrait aussi prendre en compte la volonté de bilinguisme inhérente aux émigrés mexicains et dans une autre mesure aux canadiens. Finalement, ce bilinguisme pourrait être facteur de l'identité nord américaine. Cependant, comme le souligne Cynthia Ghorra Gobin : « Prôner le bilinguisme comme facteur de l'identité nord américaine, à l'image de l'histoire du Canada, sans pour autant déterminer quelle serait l'autre langue, ne pose pas problème aux Mexicains. Mais en serait il de même pour les Américains ?⁵⁴ ». Si l'ALENA décide de se tourner vers le politique, il devra aussi prendre en compte les différences institutionnelles des trois pays membres. Au nom de quels principes, une communauté nord américaine, voire une identité nord américaine pourrait voir le jour ? En effet, il semble difficile de se baser sur des principes propres à chacun des pays. Mais au contraire, trouver ce qui rassemble, ce qui leur est commun, ainsi qu'à leur population. Aux Etats-Unis, un des principes fondamentaux est les valeurs universelles que représente un état démocratique. Ces valeurs sont bien sûr communes au Mexique et au Canada. Mais, d'autres principes diffèrent entre les trois pays : individualisme, religion.... Ces divergences internes nées de l'histoire, montreront peut être les limites de l'intégration nord américaine. A moins que les Etats-Unis acceptent de ne plus être la première puissance mondiale. Ces divergences sont aussi d'ordre économique, surtout concernant les relations entre le Mexique et les Etats-Unis, difficile aujourd'hui de parler

⁵³ *Intégration dans les Amériques : dix ans d'ALENA*. Textes réunis et présentés par Martine Azuelos, Maria Eugenia Cosio Zavala et Jean Michel Lacroix. Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 341p.

⁵⁴ *Intégration dans les Amériques : dix ans d'ALENA*. Textes réunis et présentés par Martine Azuelos, Maria Eugenia Cosio Zavala et Jean Michel Lacroix. Presses Sorbonne Nouvelle, 341p.

d'identité nord américaine. Surtout en ayant conscience de l'attachement des américains à leur identité propre et du patriotisme mexicain. Si ces deux pays doivent avoir quelque chose en commun ce sera sans doute, cette sorte de nationalisme, qu'ils n'ont pas peur d'exprimer en toutes occasions et surtout à l'étranger.

Finalement, le problème rencontré au sein de l'ALENA, est le même comme nous l'avons déjà vu de celui rencontré au sein de l'Union européenne où des termes tels que « identité européenne » ou « citoyenneté européenne » sont à la mode. Le souhait de Vicente Fox de voir un jour se créer une communauté nord américaine à l'image de l'Union européenne peut paraître utopique. Comment des pays aussi distincts, aussi inégaux peuvent aspirer à la création d'une communauté et à la prise de conscience d'une identité partagée. Il faudrait déjà que les Mexicains et même les Américains aient conscience de ce qu'une politique entre les deux pays pourrait représenter, à quoi elle pourrait ressembler. Car, depuis longtemps ces deux peuples se retrouvent dans une relation amour/haine, qui semble difficilement dépassable.

Certes, en Europe, nous avons commencé par instaurer un marché du charbon et de l'acier. Perspective purement économique à la base, la dimension politique lui a emboîté le pas jusqu'à aujourd'hui voter pour ou contre un projet de Traité constitutionnel pour une Europe à 25. Mais du temps à passer, entre la signature du traité CECA et aujourd'hui. N'oublions pas que l'ALENA fête ses dix ans, et qu'un bilan peut s'avérer prématuré. Sinon un bilan, en tous les cas une perspective d'approfondissement.

De plus, la notion d'identité nord américaine ne fait pas l'unanimité. En effet, si le rapprochement un peu trop rapide peut être fait avec les aspirations européennes, c'est en oubliant que les pays de l'Union Européenne ont peut être plus de choses en commun que le Mexique et les Etats Unis et c'est en oubliant aussi que la notion d'identité européenne ne fait même pas l'unanimité en Europe. Il est logique de voir qu'à travers l'Accord de Libre Echange Nord Américain, certains voient la mondialisation poussée à son extrême. Ce sentiment est sans doute dû à la présence des Etats Unis et au fait que cet accord unisse un pays du premier avec un pays du tiers monde. Les Mexicains sont en majorité très nationales : de part leur histoire et de part aussi la présence et l'influence de leur voisin du Nord. Ainsi, certains politiciens et intellectuels mexicains craignent que leur culture soit en danger. Ces personnes sont les mêmes en général que celle qui s'opposaient à la signature de l'ALENA entre deux pays si différents, de peur que le gros poisson ne mange le petit. Ainsi, un auteur mexicain a tenu ces propos :

Selon les protecteurs de l'identité nationale mexicaine, l'asymétrie existante entre le Mexique et les Etats Unis empêcherait toute création de communauté nord américaine prenant exemple sur l'Union Européenne. Pour certains politiciens, les deux pays sont complémentaires. Pour Castaneda, ancien Ministre des Affaires Etrangères, par contre l'asymétrie est flagrante. Il dénonce donc la primauté de la loi du marché qui prévaut au sein de l'Accord de Libre Echange Nord Américain. Pour lui « le risque est grand de payer un prix exorbitant et de compromettre une souveraineté acquise au prix de tant d'efforts et de sacrifices⁵⁵ ».

Les défenseurs de l'identité nationale mexicaine ont sommé les gouvernements

⁵⁵ Enrique Semo, *El TLC, certificado politico de buena conducta a un precio exorbitante, Proceso*, 15-nov 1993, p. 22.

mexicain et américain, lors des négociations d'introduire au sein du Traité des considérations d'ordre social. Ils n'ont pas eu gain de cause mais aujourd'hui, l'ALENA fait partie intégrante du paysage socio économique mexicain. Mais de là à parler d'une identité nord américaine...

b) Les motivations américaines.

L'Accord de Libre Echange Nord Américain a, comme nous l'avons déjà dit, dépassé le cadre classique des négociations commerciales, dans la mesure où très vite des préoccupations portant sur les délocalisations industrielles, la pollution et les nuisances, les migrations non contrôlées, étaient présentes dans les trois pays membres de l'ALENA. Si le traité en lui-même ne comporte pas beaucoup d'aspects politiques ou juridiques, il semble que ces domaines soient aujourd'hui associés à un vaste projet de Zone de Libre Echange des Amériques.

Quelles sont les origines de ce projet ?

En 1990, le président Bush avait lancé une initiative appelée « Entreprise pour les Amériques », elle sera reprise par Bill Clinton lors du sommet de Miami en 1994 qui prendra le nom de « sommet des Amériques ». Tous les représentants de l'Amérique continentale et des Caraïbes étaient présents à l'exception de Cuba. L'idée d'une zone de libre échange englobant l'ensemble des pays américains est lancée. Cette zone devrait se baser sur deux dispositifs : « des rencontres régulières au niveau politique et des tables de négociation ouvertes en 1998, afin d'aboutir en 2005 à la conclusion d'un traité formel d'adhésion continentale⁵⁶ ». La naissance de ce projet, nous pouvons le supposer, vient entre autre de l'ancrage de plus en plus politique de l'Accord de Libre Echange Nord Américain et des succès de celui-ci au niveau du commerce et du libre échange proprement dit. 34 pays du continent américain étaient enthousiastes à l'idée de créer cette zone continentale. Les aspirations étaient double : permettre à ces pays de former un bloc économique avec la première puissance mondiale et au niveau politique, permettre une démocratisation en prenant exemple toujours, sur la première puissance mondiale. Mais si certains pays d'Amérique du Sud sont partisans d'une zone de libre échange à l'échelle continentale, les Etats Unis quant à eux ressortent les craintes qu'ils avaient exprimées lors de la mise en place de l'Accord de Libre Echange Nord Américain. De plus, le continent latino américain compte déjà un certain nombre d'accords régionaux comme le Mercosur. En d'autres termes, la création d'une zone de libre échange des Amériques n'est pas encore tout à fait au point et se réduit aujourd'hui à une idée plus qu'à un véritable projet concrétisable.

Pour beaucoup d'auteurs la conclusion d'un accord de libre échange est avant tout un acte politique. S. Weintraub a dit à ce sujet : « *The North American Agreement is best seen not simply as an important economic step involving the three countries but also as one that has significant implications for their cultural interaction and political relations* ».

Tout comme l'ALENA, cette zone de libre échange des Amériques pourrait avoir des

⁵⁶ *Les Etats-Unis et le Mexique : histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux, L'Harmattan, 2003, 432p.

répercussions autres qu'économiques. Ainsi, tous les pays devraient se mettre d'accord sur des politiques communes relatives à certains domaines qui seraient touchés par un accord continental. L'immigration, pourrait à nouveau être perçue comme un domaine nécessitant la mise en place d'accords communs. La crainte est surtout de voir l'immigration latino américaine vers les Etats-Unis augmentée. De plus, la souveraineté des pays serait mise à mal, tout comme l'est celle des pays membres de l'ALENA. La crainte est la même que pour l'Accord de Libre Echange Nord Américain, de voir se constituer un rapport de force entre la première économie du monde et les autres pays.

Ce que nous pouvons dire c'est que les problèmes rencontrés au sein de l'Accord de Libre Echange Nord Américain entre le Mexique et les Etats Unis, de part leurs disparités, sont les mêmes que ceux auxquels pourraient se confronter les pays du continent sud américain, au sein d'un accord tel que celui proposé par Bush en 1990. Il semble qu'à travers ces propositions les Etats Unis souhaitent étendre leur hégémonie à tout un continent. C'est sans doute sans avoir conscience, qui si économiquement ils envahissent certains pays, ces pays le leur rendent par une colonisation démographique et culturelle. Reste à savoir ce qui est le plus menaçant à long terme. Le but des Etats Unis serait donc d'imposer leur domination à tous les niveaux. Comment dès lors la notion d'une identité quelle soit nord américaine ou continentale est elle concevable ?

Le principal problème est de savoir jusqu'à quel point les Etats-Unis sont capables d'aller dans l'intégration quelle soit régionale ou continentale. En effet, si le Mexique ou d'autres pays d'Amérique Latine voient dans toute forme de coopération un moyen de moderniser leur économie et voient la première puissance mondiale comme un potentiel moteur à tous les niveaux, les Etats-Unis quant à eux, surpris déjà par les impacts de l'ALENA à ce jour, ne sont peut être pas prêts à dépasser le cadre de la coopération économique. Le but principal de l'ALENA était nous pouvons le supposer, en obéissant à une logique géographique de pouvoir concurrencer d'autres blocs économiques comme l'Union Européenne. Le but est donc purement économique et à part quelques cas isolés, rares sont les partisans d'une communauté politique entre le Mexique, le Canada et les Etats-Unis.

La zone de Libre Echange des Amériques resterait indépendante de l'Accord de Libre Echange Nord Américain, mais l'idée de la ZLEA montre bien quelle est la politique des Etats-Unis à l'égard des pays latino américains et donc quelle fut sa politique à l'égard du Mexique en signant l'Accord de Libre Echange Nord Américain. Mais les Etats-Unis se sont peut être fait prendre à leur propre piège.

En guise de conclusion à cette dernière partie, nous pouvons dire que dans le cadre de l'ALENA, l'immigration mexicaine aux Etats-Unis n'a pas diminué ni augmenté. Les flux migratoires sont toujours très importants entre ces deux pays. L'ALENA a juste permis une diversification de cette immigration en donnant naissance à une immigration d'affaires, liée au libre échange. Mais, ceci étant, certains migrants « d'affaires » décident pour des raisons familiales, professionnelles ou par goût de s'installer aux Etats-Unis. Si l'immigration n'a pas évoluée, il semble pourtant que les Etats-Unis aient commencé à rendre conscience du problème que pourrait représenter à long terme l'affirmation de l'identité *chicano*. Cette prise de conscience est née du constat que les migrants mexicains ne se concentrent plus dans des zones régionales mais migrent dans tout le

territoire américain emportant avec eux leur culture. Samuel Huntington, dont l'ouvrage fut très controversé de part les thèses alarmistes qu'il contient sur l'avenir de l'identité américaine a quand même permis de se rendre compte d'une réalité plus ou moins grave, mais d'une réalité quand même. Les Etats-Unis sont donc toujours synonyme de richesses et d'espoir pour beaucoup de mexicains. Et rien dans l'actuel traité de l'ALENA ne pourrait permettre de freiner cet espoir.

Les *Chicanos* sont aujourd'hui pour certains américains considérés comme une menace. Mais il est à craindre qu'il puisse aussi l'être pour certains mexicains. En effet, de plus en plus de mexicains décident de passer la frontière et donc décident d'adhérer à certaines valeurs américains ou faisant le choix de rester attachés à certaines de leurs valeurs. Alors que l'identité mexicaine est aujourd'hui en recherche d'elle-même, nous pouvons supposer que l'influence des Etats-Unis, et ne serait ce que leur présence mette à mal ce processus en cours de construction, d'où l'hypothèse d'une identité nord américaine. Mais qui dit identité, dit culture et politique, et il semble bien que ces mots soient absents du vocabulaire américain et surtout qu'il soient absents des préoccupations des Etats-Unis concernant le continent latino américain. L'exemple de la ZLEA montre à quel point les Etats Unis, semble vouloir mettre en œuvre une politique expansionniste à l'échelle continentale.

Les répercussions territoriales et culturelles de l'ALENA dans la relation entre le Mexique et les Etats-Unis sont multiples. Mais, ce qui semble le plus important c'est l'assurance que cet accord a pu donner au Mexique et aux Mexicains, qui ne voient plus les Etats-Unis comme un géant incomparable et incomparable. L'ALENA a permis au Mexique de reprendre confiance et de se placer sur un pied d'égalité avec son puissant voisin. Beaucoup de chemin reste à faire mais aujourd'hui, dans la politique américaine, le Mexique compte plus que jamais.

Conclusion

Mexique/Etats-Unis : dix ans après l'ALENA ou plus exactement est ce que les relations entre le Mexique et les Etats-Unis ont évolué depuis la signature en 1994 de l'Accord de Libre Echange Nord Américain. Ce titre suppose que ces deux pays entretenaient déjà des relations particulières avant l'entrée en vigueur de l'ALENA. Relations particulières car particulières car chargées d'histoire, de rancœur, d'attraction et de répulsion. Particulières aussi car voisins de la plus longue frontière au monde, frontière qui marque le passage de la première puissance mondiale à un pays en voie de développement. Particulières car surprenantes.

Au départ, l'idée d'associer le Mexique et les Etats-Unis au sein d'un accord de libre échange pouvait sembler étonnante, aujourd'hui cette idée se place plus sous le signe de l'évidence. Tout de même, comment deux pays si asymétriques, inégalitaires auraient pu être considéré comme des partenaires au même que la France et l'Allemagne, par exemple. C'est pourtant l'ALENA qui a peut être permis de transformer l'étonnement en évidence. En effet, l'ALENA a considérablement fait évoluer les relations entre le David et le Goliath du continent nord américain, en faisant évoluer le Mexique lui-même, et en faisant prendre conscience aux Etats-Unis de l'importance non négligeable à certains points de vue de leur voisin *latino*. Cette prise de conscience américaine a entraîné une prise de confiance mexicaine. Et cette prise de confiance a permis au Mexique de s'affirmer à la fois sur la scène internationale et à la fois face à son puissant voisin. L'exemple du non du président mexicain à la guerre en Irak, illustre parfaitement le changement opéré par le gouvernement mexicain. Mais l'Irak n'est pas le seul exemple. Nous aurions aussi parler du soutien mexicain à Cuba. Sympathie clairement exprimée

qui permet au Mexique de marquer son existence et sa différence par rapport à Washington. Le Mexique a voulu rejoindre la « club des pays riches », et il semble l'assumer.

L'ALENA a indéniablement permis une démocratisation et une libéralisation du Mexique, de ce fait, les relations entre les deux pays n'ont pu qu'évoluer. Le Mexique s'est passé progressivement d'un régime autoritaire qui organisait des élections dont les résultats étaient connus à l'avance, au régime démocratique actuel. A propos du Mexique, Mario Vargas Llosa parlait d'une « parfaite dictature ». En 2000, Vicente Fox est élu président du Mexique. Son élection a mis fin à 71 ans de contrôle du PRI (Parti Révolutionnaire Institutionnel). La démocratisation du Mexique s'est opérée avant la signature de l'Accord de Libre Echange Nord américain, mais l'ALENA n'a fait qu'encourager le pays dans sa transition et a permis au Mexique de se sortir d'une crise financière dont les dégâts auraient pu être catastrophiques.

D'un point de vue économique, l'ALENA a permis une évolution des relations entre les deux pays, en augmentant les échanges et les investissements, ce qui a contribué à une amélioration de l'économie mexicaine. Cette amélioration qui se fait encore au bénéfice des Etats-Unis, a cependant permis au Mexique d'accéder à une certaine reconnaissance internationale et régionale.

D'un point de vue politique et social, l'ALENA a permis la création d'emplois, principalement situés dans la zone franche constituée des *maquiladoras*, mais la croissance frontalière a tendance à se répercuter dans tout le pays. La création d'emploi n'est pas aussi évidente aux Etats-Unis. La suppression de certains postes au profit de délocalisations vers le Mexique était en effet, une des principales craintes des opposants à l'ALENA. Cependant, de façon objective, il est difficile de dire que l'ALENA ait entraîné en soi la suppression de nombreux emplois aux Etats-Unis. De plus, l'ALENA a permis à ce niveau, une ouverture du marché mexicain aux entreprises américaines. Les politiques communes mises en place dans certains domaines tels que l'environnement ou le narcotrafic, semblent porter leur fruit et font prendre conscience de problèmes communs aux deux pays.

D'un point de vue culturel et territorial, l'ALENA a permis à l'immigration mexicaine de se diversifier. Les émigrés mexicains résidant aux Etats-Unis ont aussi acquis plus d'importance et de reconnaissance.

En d'autres termes, il semble que l'ALENA ait permis d'instaurer une sorte de bon voisinage entre le Mexique et les Etats-Unis.

Toutefois, tout n'est pas rose. Car il s'agit bien des relations entre le Mexique et les Etats Unis, et non, comme nous l'avons déjà dit des relations franco allemandes.

Tout n'est pas rose car au niveau économique même si l'ALENA a eu un effet moteur sur le Mexique, les avantages qu'en tirent ce pays sont bien moins importants que ceux qu'en tirent les Etats-Unis. Ces derniers gardent leur et cultivent leur hégémonie. En termes sociaux et politiques, les deux pays entretiennent une relation de méfiance. Beaucoup d'Américains dénoncent l'existence des *maquiladoras* et beaucoup de mexicains protecteurs de la souveraineté nationale dénoncent une invasion gringo sur le marché mexicain et des entreprises américaines sur le territoire mexicain. Si l'économie

mexicaine n'est plus réellement une annexe de l'économie américaine, elle lui sert encore bien et beaucoup. Au niveau politique et social, il semble que les Etats-Unis aient une tendance à compatir face aux problèmes de leur voisin mexicain. Encore une fois, dans des domaines tels que le trafic de drogue, certains dénoncent une atteinte à la souveraineté du Mexique. Comme si les Etats-Unis jouaient le rôle de grand frère, et donc d'exemple à suivre.

Les conséquences politiques de l'ALENA sont difficilement quantifiables. Ce traité en soi, n'inclue aucune clause politique et souffre de carence institutionnelle. La loi du plus fort s'impose peut-être trop souvent devant le partenariat d'égal à égal. L'ALENA est dénué de toute considération politique mais aussi sociale ou culturelle. C'est sans doute le constat effectué par Vicente Fox lorsqu'il parle de « communauté nord-américaine », en d'autres termes, un approfondissement de l'ALENA. Approfondissement qui pourrait signifier plus d'efficacité et de poids pour le Mexique et le Canada.

Les conséquences culturelles et territoriales sont aussi à nuancer. Les Etats-Unis se méfient toujours de l'arrivée des émigrés mexicains et sont aujourd'hui perçus comme une menace pour la société américaine. L'immigration clandestine bat son plein, et aucune mesure n'est prise. Les attentats du 11 septembre 2001, ont freiné tout changement possible dans ce domaine. Les Mexicains vivant aux Etats-Unis sont parfois victimes de racisme, et comme beaucoup d'immigrés sont parfois un bouc émissaire de tous les maux des Etats-Unis. Il semble aussi que la volonté exprimée par Fox, ne soit pas partagée par le gouvernement américain. Libre-échange ? Sans doute l'ALENA ne va-t-elle se résumer qu'à cette perspective économique. De plus, même si le Mexique fait partie intégrante de l'Amérique du Nord, culturellement, il demeure avant tout une nation latino-américaine, latine, indienne et métissée. L'ALENA et les Etats-Unis ont tendance à oublier les différences culturelles existantes. Il est sans doute à prévoir la naissance d'un conflit identitaire au Mexique. Dans ce Mexique, perdu entre Amérique du Nord et Amérique Latine.

Le bilan de l'ALENA dans les relations entre le Mexique et les Etats-Unis est donc mitigé. Tout comme l'identité mexicaine, cette évolution est en cours. Mais même si certains schémas réapparaissent de temps à autre, les deux pays sont désormais des partenaires officiels, au sein de l'Amérique du Nord, « le premier marché au monde, le plus dynamique aussi, et non plus seulement des voisins qui se supportent mal ⁵⁷ ».

⁵⁷ *Les Etats-Unis et le Mexique : Histoire d'une relation tumultueuse*. Isabelle Vagnoux, L'Harmattan, 2003, 432 p.

Bibliographie :

Ouvrages en français :

Azuélos Martine, Cosío Zavala María Eugénie et Lacroix Jean Michel, *Intégration dans les Amériques : dix ans d'ALENA*. Presses Sorbonne Nouvelle, 2004, 355 p.

Beaujeu Garnier Jacqueline et Bonnamour Jacqueline, Dossiers des images économiques du monde, *Le continent nord américain à l'heure de l'ALENA*, 2^{ème} édition, 1994.

Brunelle Dorval et Deblock Christian, *L'ALENA : le libre échange en défaut*, FIDES Points chauds, 2004, 451 p.

Dauzier Martine, *Le Mexique face aux Etats-Unis. Stratégies et changements dans le cadre de l'ALENA*. L'Harmattan, 2004, 255 p.

Fuentes Carlos, *Un temps nouveau pour le Mexique*, Gallimard 1998.

Gauthier A. et Rafaelli G., *L'espace nord américain : Etats-Unis et Mexique*, Histoire et géographie économique, Bréal, 2000, 350 p.

Mauduy Jacques, *Etats-Unis, Mexique, Canada : trois voies vers une intégration*, Ellipses, 2004, 186 p.

Musset Alain, *Le Mexique*, Armand Colin, 1996, 261 p.

Musset Alain, *Le Mexique, économies et sociétés*, Ellipses, 1997, 87 p.

Odgers Olga, *Identités frontalières : Immigrés Mexicains aux Etats-Unis*, L'Harmattan, 2001, 236 p.

P. Huntington Samuel, *Qui sommes nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Odile Jacob, 2004, 397 p.

Ricard Serge, *Etats-Unis/Mexique : fascinations et répulsions réciproques*, L'Harmattan, 1996, 222 p.

Seguin André, *Le Mexique dans la nouvelle économie mondiale*, Collection Major, Presses universitaires de France, 2003, 262 p.

Vagnoux Isabelle, *Les Etats-Unis et le Mexique, Histoire d'une relation tumultueuse*. L'Harmattan, 2003, 432 p.

Ouvrages en espagnol :

Bailey John, *Impactos del TLC en Mexico y Estados Unidos*, FLASCO, 2003, 444 p.

Rubio Luis, *Como va a afectar a Mexico el Tratado de Libre comercio?*, Fondo de cultura economica, 1992.

Smith Clint, *Mexico y Estados Unidos, 180 anos de relaciones ineludibles*, Universidad de Guadalajara, 2001, 305 p.

Weintraub Sidney, *El TLC cumple tres anos, Un informe de sus avances*, ITAM, Fondo de cultura economica, 1997, 164 p.

Ouvrage en anglais :

Hakim Peter and Litan Robert, *The future of North American Integration Beyond NAFTA*, Brookings Institution Press, Washington DC, 2002, 130 p.

Articles et revues en français :

Courrier International, Hors série mars-avril-mai 2005, L'atlas des Atlas.

Espaces Latinos, Sociétés et cultures de l'Amérique Latine, Septembre 2004.

Veganzones Marie Ange et Pham Sébastien Kim : *La zone de libre échange nord américaine-ALENA : trois stratégies pour un accord.*

Articles en espagnol :

El tratado de libre comercio : entre el viejo y el nuevo orden, UNAM, CISEUA, 1992.

Relaciones internacionales, Abril-junio de 1994, n°62, Principales proyectos e implicaciones del TLC para el futuro de las relaciones EU-Mexico, Facultad de Ciencias Politicas y Sociales, UNAM.

Relaciones internacionales, Enero-Marzo de 1994, n°61, Las relaciones entre Estados Unidos y America latina en el contexto del nuevo orden económico y geopolítico internacional, Lucrecio Lozano.

Articles en anglais :

Journal of Ethnic and Migration Studies Vol 27, n°3 : 455-472, July 2001, *Morality and Identity in Mexican Immigrant parents visions of the future*, leslie Reese.